

Irts Poitou-Charentes

1, RUE Guynemer

86 000 Poitiers

**Domaine de compétence 2 : Expertise sociale**

***La vulnérabilité du parcours des jeunes adultes en  
errance « dure »***

Mémoire de pré-recherche en vue de l'obtention du

DIPLÔME D'ÉTAT D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

## REMERCIEMENTS

*Je tenais à adresser mes remerciement à tous les jeunes rencontré dans le cadre de ce mémoire de pré-recherche : Marion, Florent, Mickaël, Cyril, Thierry, Isilde, Franck, Adeline et Philippe, ainsi qu'à toutes les personnes sans domicile fixe que j'ai rencontré de manière informelle, jeunes et moins jeunes. Leur courage restera à jamais graver dans ma mémoire.*

*Merci aussi aux professionnels rencontrés, qui ce sont tous livrés avec sincérité,*

*merci à François Chobeaux pour son soutien et sa disponibilité qui m'ont étaient d'une grande aide,*

*merci à mon guidant de mémoire qui a su m'accompagner dans des moments de doute,*

*merci aussi à Jean-Jean pour m'avoir soutenu et orienté au début de ce travail de pré-recherche*

*et enfin merci à Jacqueline et Paul pour leurs réconforts dans cette dernière ligne droite.*

## SOMMAIRE

Introduction	p. 1
<b>PARTIE I. MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE</b>	<b>p.4</b>
<b>I. La recherche théorique</b>	<b>p.4</b>
<b>II. La démarche empirique</b>	<b>p.4</b>
• <i>L'entretien semi-directif</i>	
• <i>Les temps d'observation</i>	
• <i>Limites rencontrées</i>	
<b>III. Choix des personnes interrogées</b>	<b>p.7</b>
A. Les professionnels	p.7
• <i>Huit entretiens</i>	
• <i>Critères des enquêtés</i>	
• <i>Un questionnaire ouvert</i>	
B. Les jeunes adultes enquêtés	p.9
• <i>Quatre entretiens</i>	
• <i>Temps d'observation au sein d'un groupe de cinq personnes</i>	
• <i>Critères des enquêtés</i>	
<b>IV. Ma démarche de restitution</b>	<b>p.9</b>
<b>PARTIE II : DES OUVRAGES ... JUSQU'À LA RUE</b>	<b>p.10</b>
<b>I. Les jeunes errants Sans Domicile Fixe</b>	<b>p.10</b>
A. Les jeunes sans domicile fixe	p.10
1. <i>Être jeune aujourd'hui</i>	
2. <i>Être jeune adulte et être jeune adulte à la rue</i>	
B. L'errance des jeunes Sans Domicile Fixe	p.12
1. <i>L'errance</i>	

2. *Regard croisés sur l'errance des jeunes SDF : l'errance « dure »*
3. *L'exclusion, la disqualification sociale et la marginalité des jeunes en errance « dure »*

**C. Vivre « à la rue »** \_\_\_\_\_ p.18

1. *Derrière le sigle SDF*
2. *La rue : la perte et l'acquisition de repères*
3. *Le monde de la rue*

**II. Des difficultés liées aux conditions de vie dans la famille d'origine** \_\_\_\_\_ p.23

**A. Le roman familiale et rapport avec la famille** \_\_\_\_\_ p.23

1. *La famille dans la société*
2. *Le roman familial des jeunes sans domicile fixe*

**B. Les difficultés rencontrées par les jeunes en errance « dure » durant leur l'enfance et les possibles conséquences à l'âge adulte** \_\_\_\_\_ p.27

1. *Traumatismes et résilience : à la frontière des situations d'errance*
2. *Les « parcours ASE » et la fuite des institutions : un profil d'« incasable »*

**III. Des difficultés personnelles rencontrées** \_\_\_\_\_ p.31

**A. L'Institution scolaire** \_\_\_\_\_ p.32

1. *Les fonctions de l'école et de la qualification*
2. *Le parcours scolaire et professionnels des jeunes sans domicile fixe*
3. *Une insertion professionnelle, et le maintien dans un logement remis en question. La capacité d'intégration du système socio-économique face aux possibilités de ces jeunes.*

**B. Le parcours dans la déviance** \_\_\_\_\_ p.36

1. *Le rapport addictif aux substances illicites et la vente de substance*
2. *Les délits et « le cercle vicieux »*
3. *Maladie et troubles psychiques*

**PARTIE III. DE LA QUESTION DE RECHERCHE AUX OUTILS DE VÉRIFICATION** p.42

**I. Vers une question de recherche et une hypothèses** p.42

**A. Synthèses des explorations empiriques et théoriques** p.42

**B. La question de recherche** p.45

C. L'hypothèse \_\_\_\_\_ p.45

**II. Explicitation de la méthodologie empirique et cadre théorique** \_\_\_\_\_ p.45

A. Cadre théorique de la recherche \_\_\_\_\_ **p.45**

B. Méthodologie empirique \_\_\_\_\_ p.47

Conclusion \_\_\_\_\_ p.50

**BIBLIOGRAPHIE**

**ANNEXES**

Aujourd'hui et depuis presque 20 ans, la question des jeunes en errance est de plus en plus présente dans le discours public et les travaux scientifiques. Les politiques sociales se sont saisies depuis le milieu des années 1990 de cette question suscitant progressivement la mise en œuvre de travaux, d'orientations, de projets, afin de mieux comprendre qui sont ces jeunes exclus, visant par là, leur réinsertion.

Parmi eux, une pluralité de profils : des jeunes inscrits dans des mouvements identitaires marginaux comme « les teufeurs », les « punks à chien » ou encore les « zonards », des jeunes en difficulté d'insertion, des jeunes en mal d'« être », des jeunes sans domicile et sans réponses, etc.

L'estimation du nombre de jeunes en situation d'errance reste difficile car il n'existe pas de catégories statistiques les concernant. Le rapport « Jeunes en errance et addiction », de F. Chobeaux et M.F. Xavière, estime malgré tout, qu'ils seraient entre 10 000 et 30 000<sup>1</sup>. Les jeunes sans domicile fixe (SDF), quant à eux, âgés de 18 à 29 ans, représenteraient 26 % de la population des sans domicile fixe, selon une étude récente de l'INSEE<sup>2</sup>. Selon Jacques Guillou, éducateur et sociologue, « un bon tiers des SDF<sup>3</sup> » serait des jeunes.

Au delà des chiffres, leur situation interpelle quant aux possibilités d'intégration de la société, elle pose la question de la marginalité, de l'égalité des chances, des choix et des « non-choix » de chacun à vivre dans la précarité la plus extrême. Elle interpelle aussi, de fait, sur le déterminisme<sup>4</sup> des parcours individuels ; ainsi que sur les solidarités sociétales en œuvres. Elle pose la question des ressources personnelles mais aussi des ressources institutionnelles et sociales. Leur situation est au carrefour de beaucoup d'interrogations.

Me concernant, je me suis demandée qui sont ces jeunes qui échappent aux normes de la réussite sociale ? D'où viennent-ils ? Quels sont leurs parcours ? Est-ce un choix ? Peut-on comprendre et expliquer leur situation ? Y a-t-il des « causes » ? Si oui, quelles sont-elles ? Ont-ils rencontré des difficultés dans leurs parcours ? Si oui, lesquelles ? D'ailleurs, ont-ils tous un « profil » ou un « parcours » similaires ? Viennent-ils d'horizons divers ? Quel rapport ont-ils au monde ? Quelles sont leurs aspirations ? Quelles sont leurs problématiques et leurs potentialités ? ...

Ces interrogations ont débuté il y a quelques années, lorsque j'étais à l'université en sociologie. J'ai eu l'occasion de travailler notamment sur la marginalité et l'exclusion qui sont et resteront encore des concepts qui m'attirent, me questionnent. A cette occasion, j'ai pu étudier des auteurs comme Castel, Paugam, Bourdieu, Becker, Goffman... qui sont des sources d'inspiration. Leurs travaux ont ouvert mon regard à une autre lecture de l'homme et de la société, à prendre du recul, et à questionner. J'avais beaucoup apprécié étudier la figure du « Hobo <sup>5</sup> » (Ce sont les hommes qui durant les années 1920, en période de crise de l'emploi, au États-Unis, parcouraient le pays à la recherche de travaux, voyageant principalement dans la soute des trains) et les travaux de l'école de Chicago. Par ailleurs, un été il y a 4 ans, j'ai eu l'occasion de ren-

1 F.Chobeaux, M. F. Xavière, *Jeunes en errance et addiction. Recherche pour la direction générale de la santé, Direction Générale de la Santé, 2013.*

2 F. Yaouancq, A.Lebrère, M.Marsat, V. Régnier (Insee), S. Legleye, M. Quaglia (Ined), *L'hébergement des sans domiciles en 2012. Des modes d'hébergement différents selon les situations familiales*, N° 1455, juillet 2013

3 J. Guillou, *Les jeunes sans domicile fixe et la rue ou au bout d'être énérvé*, logiques sociales, l'Harmattan, 1998, p17.

4 Se dit de quelque chose qui est déterminé par avance et en grande partie coercitif. Ici, ce mot renvoie aux concepts Bourdieusien, entre autre, dans le sens où il est le fondateur de ce mouvement sociologique.

5 Anderson, sociologue de l'école de Chicago

contrer des jeunes sans domicile, vivant en tente, et occupant l'espace publique. Ils jonglaient en centre-ville. Au cours d'une discussion ils m'ont alors affirmé qu'il s'agissait pour eux d'un choix de vie. A cette occasion, j'ai sympathisé avec l'un d'entre eux qui par la suite est devenu un ami. Aujourd'hui il ne vit plus à la rue, et a pu me faire remonter l'information que la quasi-totalité de ses camarades de l'époque sont dans des situations alarmantes. L'un d'entre eux est en psychiatrie suite à une prise trop importante de produits psychotropes illécites, un autre a eu un accident de voiture et est décédé depuis, et un autre vit encore à la rue, dans une autre ville. Deux d'entre eux ont quant à eux rejoint une vie normalisée.

Lors de l'épreuve écrite d'entrée en formation d'assistant de service social, le thème de la dissertation proposée portait sur « ce que pense les personnes SDF des passants », j'avais alors trouvé pertinent de se « mettre à la place de » et d'inverser les regards.

Puis, dans le cadre de mes études d'assistant de service social, j'ai pu aborder la situation d'exclusion, la marginalité, la jeunesse, la situation de sans domicile fixe ... avec un autre regard, professionnel, plus proche du terrain, par le prisme de l'accompagnement social. Là, certaines de mes interrogations et ma façon de percevoir l'univers social ont évolué, du fait de cette proximité avec le terrain. Ainsi en deuxième année, j'ai effectué un stage en polyvalence de secteur, en milieu rural. Lors d'une permanence, j'ai rencontré un jeune homme, en situation précaire, hébergé provisoirement chez un ami, en recherche d'emploi, sans qualification. Il était d'arriver depuis un mois sur le territoire. Il avait relaté une partie de son parcours de vie jonchée de « galères », de rejet et d'exclusion. Son récit faisait état d'une mère alcoolique, d'un père absent, d'un placement, d'un cursus scolaire adapté (ITEP<sup>6</sup>) de souffrances psychologiques et de carences affectives. Sa situation est certainement le déclencheur de ce mémoire. Il avait déménagé suite à une rupture amoureuse. Il m'avait dit avoir déjà vécu à la rue, dans la ville où il était avant. Étant en situation de sans-domicile fixe, et nourrissant un projet professionnel, nous lui avons, ma référente et moi, trouvé une place en Foyer pour Jeunes Travailleurs pour lui. Il y est resté deux semaines puis il est parti sans prévenir. La fin de mon stage sonnant, je n'ai plus eu de nouvelles.

En parallèle, toujours en deuxième année, dans le cadre d'un exercice à l'institut, je devais présenter un article. J'avais alors choisi un article sur l'innovation dans le travail social, présentant un nouveau dispositif d'insertion, proposant du travail alternatif payé à la journée : « TAPAJ », qui s'est développé sur la ville de Bordeaux. Ce dispositif permettait à des jeunes majeurs en errance et sans domicile pour la plupart ; « punk à chien » pour garder les mots de l'auteur, de trouver une source de revenu, sans condition d'investissement sur la durée. En effet, pour le monteur du projet, un éducateur, le travail d'accompagnement de ces jeunes relevait du « casse-tête »<sup>7</sup> pour les professionnels et décrivait aussi une population « nomade et décalée », « un public particulier, marginal qui adopte des codes culturels et des comportements spécifiques totalement décalés au regard des réponses sociales existantes. » Ainsi ces jeunes sont éloignés des critères d'employabilité et n'ont pas les codes et comportements adaptés. J'avais pu y reconnaître quelque peu les jeunes que j'avais ren-

---

6 Institut Thérapeutique et Éducatif

7 S. Poulet-Goffard, *Jeunesse en errance. Tapaj : un dispositif qui fait beaucoup de bruit pour l'insertion*, Le Journal de l'action Sociale, octobre 2013, n°180, p30

contré en centre-ville quelques années plus tôt, et ceux que l'on peut observer, d'un regard extérieur, à l'abord des gares et des places publiques ... arborant un code vestimentaire marquant leur appartenance à un groupe de pairs marginal : ici « les punk à chien »<sup>8</sup>.

Ces divers éléments m'ont conduit, au travers de ce travail de pré-recherche, vers la question des jeunes en errance et sans domicile fixe. Au départ, je ne savais pas de quels jeunes en errance je souhaitais parler. D'autres expériences de stage, venaient elles aussi, se mêler à ces questions naissantes, car en troisième année, sur mon lieu de stage j'accompagnais des jeunes dans leur insertion socio-professionnelle, et une grande partie d'entre eux « errait » dans leur parcours professionnel et personnel. Je me suis rendue compte que je ne connaissais pas vraiment cette notion, et qu'elle pouvait recouvrir des publics divers. C'est à ce moment-là que j'ai choisie de recentrer ma question vers les jeunes sans domicile fixe, par appétence, par expérience, et par mes premières lectures, notamment « les jeunes sans domicile fixe et à la rue ou « au bout d'être énervé » de J. Guillou. J'avais beaucoup de questions comme : Ont-ils fait le choix de ce mode de vie ? Cela m'a basculé vers la question de l'auto-détermination des choix de vie, les parcours de chacun ... J'ai remarqué à ce moment que mes questions étaient principalement centrées sur « les causes », le « pourquoi » de leur situation et le « qu'est-ce que » leur situation. Bien évidemment la question de l'accompagnement revenait aussi mais elle faisait ressurgir d'autant plus la nécessité de mieux appréhender ce public. C'est pourquoi, j'ai émis la question de départ suivante :

### **En quoi l'errance des jeunes adultes sans domicile fixe âgés de 18 à 29 ans, est-elle liée aux difficultés rencontrées dans leurs parcours de vie ?**

Ainsi, après avoir présenté la méthodologie utilisée dans une première partie, j'exposerai dans une seconde partie, les éléments du postulat de départ, l'errance des jeunes adultes sans domicile fixe ; puis les difficultés vécues dans le contexte familial d'origine, et enfin celles vécues personnellement durant l'enfance puis la transition entre l'adolescence et l'âge adulte. Je terminerai, dans une troisième partie, par argumenter la problématique posée, mon hypothèse, le nouveau cadre théorique et la méthodologie empirique, avant de conclure ce mémoire de pré-recherche.

---

<sup>8</sup> Je tiens à nuancer, pour ma part je trouve ce terme trop généraliste et connoté. On ne sait pas quelle réalité de vie recouvre ce terme

Ma démarche prend naissance dans des expériences, des questionnements et des observations, elle est hypothético-déductive.

### **I. La recherche théorique**

J'ai choisi plusieurs champs pour soutenir ma recherche : sociologie, ethnologie, psychologie, socio-psychologie. Il me semble que ces disciplines permettent de mieux appréhender la réalité de vie des jeunes sans domicile fixe, dans l'encrage sociétal, le parcours individuel, les dynamiques psychiques, les enjeux de ce parcours etc... Je me suis aussi documentée sur la géographie sociale lorsque j'ai cherché à comprendre le mode de vie des personnes sans logis<sup>9</sup> et la philosophie pour tenter d'ouvrir mon regard et mes questionnements, notamment autour de la notion de liberté. Plus précisément, dans mes recherches, j'ai d'abord cherché à savoir ce qu'était l'errance des jeunes adultes, dans des lectures à tendances psychologiques et sociologiques, avec des auteurs tel que F. Chobeaux, O. Douville, qui ont produit un certains nombres d'ouvrages et ou d'articles sur la question. Je me suis tournée aussi vers des auteurs, qui sont aussi des travailleurs sociaux, tel que Jacques Guillou, qui a été 17 ans éducateur. A cet instant, mon regard était plus centré sur l'individu, son parcours, puis lorsque j'ai commencé mes démarches de terrain, j'ai recentré mon regard sur la société, les instances de socialisations, le système, la norme, les dispositifs etc ... Comme je viens d'un cursus universitaire, j'avais déjà abordé certains auteurs tel que R. Castel, dans son ouvrage *La métamorphose de la question sociale* ou encore Bourdieu, notamment autour de la notion de Capital symbolique et de son approche scientifique « structuraliste », ainsi que S. Paugam, sur la question de disqualification sociale. Je suis ainsi revenue sur ces concepts au travers de relectures précises. Concernant la psychologie, je me suis centrée sur la notion d'errance évidemment, mais aussi sur le concept de mécanismes de défenses, où j'ai utilisé les cours dispensés à l'IRTS ainsi que des ouvrages d'apprentissage, et un dictionnaire. J'ai aussi abordé le concept de « résilience », notamment par le prisme de B. Cyrulnic. Ces notions permettent de mieux cerner les dynamiques psychiques des jeunes rencontrés.

*Limites rencontrées* : je me suis tardivement rendu compte que je lisais beaucoup d'écrits sociologiques et que de fait ce mémoire aurait une forte tendance sociologique. Par ailleurs, ayant lu beaucoup de choses sans me limiter au début, j'ai ressentie des difficultés à recentrer mes lectures pour concevoir ce mémoire.

### **II. La démarche empirique**

J'ai limité le territoire d'investigation à un territoire urbain localisé : la ville de X, essentiellement parce qu'il m'était compliqué de trouver le temps et les moyens nécessaires pour ouvrir le champ d'investigation à d'autres villes; mais aussi parce que chaque territoire comporte ses spécificités, au regard de sa démo-

9 Djemila Zeneidi-Henry, Les SDF et la ville. Géographie du savoir survivre, collection D'autre part, Edition Bréal, Paris, 2002, 288p.

graphie, de sa situation, de sa dynamique socio-économique et de ses occupants, logés ou non.

**La démarche empirique** est fondée sur une approche qualitative, mélangeant collecte passive via des entretiens semi-directifs et un questionnaire ouvert, ainsi que la collecte active via une observation directe (d'environ 30 heures) seule. J'ai aussi effectué des démarches au sein du Samu social, le but était d'aller à la rencontre des jeunes et d'éventuellement obtenir un entretien sur un temps différé.

Concernant les professionnels, j'ai utilisé des méthodes traditionnelles de négociations d'accès au terrain: prise de rendez-vous pour des entretiens, conversation téléphonique, entretien afin de négocier un temps de présence sur le terrain au sein du Samu-Social. J'ai choisi des entretiens semi-directifs avec les professionnels, et un questionnaire ouvert à F. Chobeaux, spécialiste de la question de l'errance des jeunes.

Concernant les jeunes interrogés, j'ai utilisé plusieurs outils de pré-enquête : l'entretien semi directif et les observations « in situ » au sein d'un groupe. En effet, au début de ma recherche, je pensais pertinent d'effectuer auprès des jeunes des entretiens semi-directifs. Ainsi, je suis partie en centre-ville afin de rencontrer des jeunes sans domicile et de pouvoir, avec leurs adhésions, effectuer des entretiens. J'avais conçu une grille d'entretien et j'avais préparé une phrase d'accroche pour entrer en relation. J'avais réussi à faire un entretien avec Cyril<sup>10</sup> rencontré dans la rue, mais l'entretien était complexe du fait qu'il semblait « ailleurs ». Puis, j'ai fait la rencontre de Mr C, un jeune homme qui m'a explicitement fait comprendre que ma démarche était intrusive et a dit : « en quoi ça te regarde ! ». Je lui avais demandé si il était possible qu'il me parle de son parcours, d'où il venait ... Je me suis alors questionné sur la violence que pouvait représenter ma requête, et sur l'adaptation ou non de l'entretien à ce public. Il m'avait semblé que le côté formel de la rencontre avait biaisé le rapport naissant. Ma posture était donc à revoir, et l'outil aussi. Je me suis souvenue que durant mes années de sociologie, j'avais utilisé la méthode de l'observation participante. Je me suis rappelée que cet outil peut avoir une approche assez informelle pour le groupe observé, car elle requière une posture d'implication particulière et une forte adaptation de la part du chercheur. Ainsi, j'ai continué à aller à la rencontre des jeunes Sans Domicile Fixe, et j'ai pu intégrer un groupe par la rencontre avec un jeune homme, nommé dans ce mémoire Jonathan. Il m'a introduit aux autres membres du groupe, et j'ai pu me présenter et annoncé mon travail, faire leur rencontre et débiter les observations. En parallèle, durant ma rencontre avec les professionnels, je leur ai demandé s'il était possible de contacter un ou une jeune sans domicile fixe dont ils auraient connaissance. Une jeune fille a accepté de me rencontrer dans ce cadre-là, j'ai ainsi pu faire un entretien avec Cécile. J'ai aussi effectué un entretien auprès d'un jeune homme qui a vécu un an et demi dans la rue, et qui depuis vit de travaux saisonniers, en camion, de manière autonome. Je l'ai rencontré par une connaissance, l'ami dont je parle dans mon introduction. Puis ayant intégré le Samu social, j'ai fait la connaissance de Marc, avec qui j'ai effectué un entretien.

*L'entretien semi-directif :*

J'ai choisi cet outil car il permet la collecte d'informations qualitatives qui m'ont permises de mesu-

---

10 Les prénoms des usagers et des professionnels ont été modifiés pour garantir leur anonymat.

rer les écarts entre mon hypothèse et les savoirs théoriques. En effet, ma question de départ induit une réponse à tendance qualitative<sup>11</sup>. De plus, il laisse assez de place à l'interviewé pour qu'il puisse apporter des éléments inconnus et son point de vue. Dans le manuel de recherche en sciences sociales on peut lire que «*l'entretien semi-directif n'est ni entièrement ouvert, ni canalisé, il laissera venir l'interviewé afin que celui-ci puisse parler ouvertement, dans les mots qu'il souhaite et dans l'ordre qui lui convient. Le chercheur s'efforcera simplement de recentrer l'entretien sur les objectifs chaque fois qu'il s'en écarte*»<sup>12</sup>.

J'ai utilisé peu ou prou<sup>13</sup> la même grille d'entretien avec chaque professionnel afin de faciliter l'analyse. J'ai pu expérimenter l'entretien avec deux interviewés en même temps, c'est une expérience très riche, mais la retranscription est assez complexe et chronophage. Pour les jeunes interrogés, j'ai utilisé la même grille d'entretien<sup>14</sup> pour tous. Cela a été très enrichissant et m'a permis d'avoir des enregistrements, et des retranscriptions qui m'ont été utiles pour l'analyse de parcours et l'élaboration de cet écrit.

#### *Les temps d'observation :*

J'ai choisi l'observation comme outil pour son approche, car ayant eu un refus d'entretien et n'ayant que peu connaissance de ce qu'est « vivre à la rue », j'ai trouvé pertinent de mettre en place des temps d'observation, *in situ*. Ils ont pu me permettre de récolter des données qualitatives pertinentes sur les modes de vie, et les parcours des jeunes, sans les confronter à la dualité d'un entretien et à des questions. Ils partageaient lorsqu'ils en avaient envie, des bribes de leur vécu. Il m'arrivait alors de relancer la personne. « *Le travail de terrain sera envisagé ici comme l'observation des gens in situ: il s'agit de les rencontrer là où ils se trouvent, de rester en leur compagnie en jouant un rôle qui, acceptable pour eux, permette d'observer de près certains de leurs comportements et d'en donner une description qui soit utile pour les sciences sociales, tout en ne faisant pas de tort à ceux que l'on observe. Même dans le cas le plus favorable, il n'est pas facile de trouver la démarche appropriée*»<sup>15</sup>.

Il m'a fallu faire des choix, n'effectuer l'observation qu'au sein d'un groupe, sur la ville de X, délimiter mon degré de participation, mon rôle sur le terrain, ma position quant aux observations et enfin définir une grille d'observation<sup>16</sup>. J'ai effectué 30 heures d'observations, soit environ 3 heures par semaine. Ayant précisé au groupe l'origine de ma requête, j'étais présente et échangeais avec eux, sans pour autant partager toutes leurs pratiques. J'avais un « cahier de terrain » organisé par la grille d'observation<sup>17</sup> et des pages libres d'expression et de questions. Je remplissais ce cahier une fois seule, le plus rapidement possible, pour ne pas perdre de données. La chronicité a généré une posture me permettant de prendre de la distance face au groupe, car j'ai crains qu'une trop grande implication ne me face perdre de l'objectivité. Je me suis inspirée de la méthode de l'observation participante et de l'observation directe. Elle a pour objet, le recueil des composantes de l'envi-

11. Pouvant être mise en relief avec des données chiffrées

12. R. QUIVY, L. VAN CAMPENHARDT, *Manuel de recherche en sciences sociales*, DUNOD, 1995, p.195

13. J'ai quelque peu modifié celle de l'assistante sociale scolaire, deux grilles sont jointes en annexes

14. Voir annexes

15. HUGHES, E.C. 1996. «*La place du travail de terrain dans les sciences sociales.*», in *Le regard sociologique*, Paris: EHESS, p.267.

16. La première fois, je ne l'avais centré qu'autour du parcours (famille, amis, école, travail, logement) repéré dans les ouvrages que j'avais pu lire. Puis, à la deuxième observation j'ai ajouté des items sur le mode de vie. Parce qu'il laissait entrevoir d'autres difficultés et parce que cela traduisait de leurs degrés d'implication dans l'enferme.

17. Voir annexes

ronnement social s'offrant à l'observateur. Elle consiste en quatre tâches : « 1) être sur place parmi les personnes observée et s'adapter à ce milieu, 2) observer le déroulement ordinaire des événements, 3) enregistrer ceux-ci en prenant note ou tout autre moyen, 4) interpréter ce qu'il a observé et en rédiger un compte-rendu »<sup>18</sup>. En outre, l'observation m'a permis d'enrichir les éléments recueillis dans les entretiens, en confrontant discours et pratiques. Cela m'a aussi apporté un sentiment de légitimité qui m'était indispensable pour l'écriture de ce mémoire, car j'avais passé du temps avec un groupe et acquis une meilleure connaissance de leur milieu.

*Limites rencontrées* : j'ai rencontré plusieurs limites dans ma démarche empirique, tout d'abord pour trouver des jeunes sans domicile fixe dans la rue : distinguer un jeune SDF d'un jeune marginal par exemple, comment l'aborder, quoi dire, avec quels mots .... Il y avait au début une certaine appréhension dans la démarche empirique d' « aller vers ». Cette appréhension s'est dissipée à force de rencontres. Par ailleurs, comme le disent A.F Dequire et E. Jovelin, « dès l'approche de l'hiver, il est quelquefois difficile de les [jeunes sans domicile fixes] appréhender, si ce n'est en allant dans les Squats, ce qui n'est pas évident ». C'est aussi la limite que j'ai rencontrée. J'avais posé des temps de rencontre et d'éventuelles observations durant les vacances de Noël, seulement je n'ai trouvé que peu de personnes sans domicile, et aucuns jeunes. Un homme Mr M, avec qui j'ai établi un bon contact et qui vit à la rue m'a dit que durant les vacances de Noël il n'y avait « pas grand monde dans les rue » et m'a expliqué que les jeunes devaient certainement avoir trouvés refuge dans des squats, en hébergement d'urgence ou en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale. Je trouvais intéressant de me rendre dans des squats et y rencontrer des jeunes sans domicile fixe, seulement encore faut-il savoir où ils sont, avoir des contacts dans « le monde de la rue », et cela a pris du temps, au final j'en ai visité deux.

### **III. Choix des personnes interrogées**

#### **A. Les professionnels (huit entretiens)**

- deux éducateurs de CHRS de la ville de X
- une assistante sociale en prévention spécialisée de la ville de X
- une éducatrice d'un Relais X, dont la mission est d'aller à la rencontre des personnes sans domicile sur la ville de X
- une assistante sociale en milieu scolaire (collège et lycée) sur la ville de X
- un sociologue et éducateur, membre du réseau errance
- deux professionnels du CAARUD de la ville de X
- un bénévole et responsable du Samu social sur la ville de X

**Critères des enquêtés** : j'ai choisi d'interroger les différents professionnels cités plus haut, en raison des ouvrages que j'avais déjà feuilletés et lus, de ce que je connaissais du terrain. Il me semblait essentiel d'interro-

---

18 H. Peretz, Les méthodes en sociologie. L'observation, Repères, La Découverte, 2004, p.14 / consulter sur le site Cairn

ger des professionnels d'un CHRS, c'est pourquoi je me suis mise en lien avec deux d'entre eux car ils accompagnent des jeunes sans domicile, dans leurs projets d'insertion sociale et professionnelle. J'ai questionné une professionnelle de la prévention spécialisée dans le sens où elle est en contact avec des jeunes qui peuvent être éloignés des structures de droit commun, en voie de marginalisation ou marginalisés, dans des pratiques déviantes. Par ailleurs, leur approche consiste à « aller vers » les jeunes, dans leur milieu, pour entrer tout d'abord en contact avec eux et établir une relation de confiance, avant toute action éducative à proprement parler. Concernant l'éducatrice du relais, elle est en contact avec le public sans domicile fixe en général, en ce sens, elle accompagne aussi des jeunes dans l'accès à leurs droits, à leurs besoins, et à leur projet quand il y en a. Sa première mission est le lien social, pour ce faire elle traverse la ville à la rencontre de ce public. Je souhaitais interroger une assistante sociale en milieu scolaire car il ressortait des lectures qu'une grande partie des jeunes en errance avaient eu un parcours scolaire écourté, en rupture, en échec, ainsi je souhaitais pouvoir l'interroger sur son expérience auprès de jeunes qui peuvent être en rupture ou en échec ; et sa connaissance ou non de jeunes en errance. Me questionnant sur cette notion d'errance, j'ai souhaité rencontrer un professionnel du réseau afin de pouvoir parler avec lui de ce processus et des jeunes concernés. Cet ancien éducateur, de surcroît, a accompagné des jeunes en errance lorsqu'il était en activité. Il est aussi fait état, dans les ouvrages traitant de l'errance des jeunes, de la prise de toxique. J'avais débuté mes observations et constaté que l'usage de drogue était un fait. Comme je n'avais que peu de connaissance dans ce domaine, j'ai souhaité prendre contact avec un éducateur du CAARUD<sup>19</sup>, soutenu par l'association AIDES. Par ailleurs, l'association met à disposition une douche ainsi qu'une machine à laver et accueille parmi son public des jeunes sans domicile fixe. J'ai aussi pris contact avec la responsable du Samu sociale sur la ville de X, au-delà de mes démarches d'observation, car le Samu social est l'un des interlocuteurs privilégié de ce public, j'ai effectué ce constat auprès des jeunes SDF.

En outre, je me suis questionnée sur le fait d'interroger des parents de jeunes vivant à la rue, mais cela me semblait délicat quant à la prise de contact (par quel porte entrée ?). J'ai donc choisie de prendre en compte les familles, au travers du regard des jeunes.

**Un questionnaire ouvert** à François Chobeaux<sup>20</sup>. Notamment éducateur, il anime le réseau errance et a initié les premières recherches-actions qu'il y a eu dans le courant des années 1990 sur l'errance des jeunes. C'est un spécialiste de la question, et c'est ce pourquoi j'ai décidé de l'interroger. Dans mes premières lectures, j'ai pu constater qu'il occupait une place importante dans les recherches effectuées sur le sujet, ces recherches renvoyaient souvent au réseau errance et au site du Céméa, c'est à ce moment que j'ai trouvé le contact de Mr Chobeaux. Je lui ai envoyé un mail afin d'entrer en contact et d'échanger sur le sujet. Nous avons eu quelques échanges et convenu de l'envoi d'un questionnaire ouvert « lorsque j'aurais plus avancé dans mes recherches ». Le questionnaire ouvert était un moyen d'obtenir des données qualitatives, laissant une certaine liberté à l'interviewé. Il a été envoyé fin mars.

---

19 Centre d'Accueil et de Réduction des Risques liés à l'Usage de Drogue

20 Voir annexes

## B. Les jeunes adultes enquêtés

### **Quatre entretiens avec :**

-Une jeune femme et deux jeunes hommes de 18 à 29 ans, sans domicile fixe, sur la ville de X : Cécile, 24 ans, elle loge en CHRS, Cyril, 27 ans, il loge dans un squat, et Marc, 24 ans, il loge dans l'espace public et dans des squats.

- Une personne sortie de la rue depuis 3 ans, sur la ville de X: Florian, 26 ans.

### **Temps d'observation au sein d'un groupe de cinq personnes :**

- Trois jeunes hommes et deux jeunes femmes. Il s'agit d'un groupe d'amis sur la ville de X, c'est auprès d'eux que j'ai principalement effectué mes observations. Il y a Jonathan (28 ans), Manon (22 ans), Nicolas (23 ans), Isis (25 ans) et Philippe (26 ans), ils sont en couple.

**Critères des enquêtés :** je me suis basée sur le critère de jeunesse, à savoir des majeurs âgés de 18 à 29 ans, et plus particulièrement sur le critère de « sans domicile fixe » pour mener ces observations et ces entretiens. Ainsi, les jeunes sans domicile fixe que j'ai pu observer et interroger recouvrent une population que l'on peut désigner comme les jeunes qui « *pendant la période d'observation trouve un toit dans les centres d'hébergement d'urgence ou de plus longue durée, ou dorment dans l'espace public et dans les lieux non prévus pour l'habitation* »<sup>21</sup>. L'errance ne pouvait être un critère car il s'agit entre autre d'un état immatériel alors que celle de sans domicile fixe est un fait et plus facile d'appréhension. Par ailleurs, la notion de sans domicile fixe traduit des situations d'errance. En outre, dans la mesure où je n'ai pas rencontré de personne étrangère, je ne parlerai pas de leur situation, qui plus est spéciale, de par leur parcours migratoire.

## **IV. Ma démarche de restitution**

Il y a eu plusieurs phases dans ce travail, une phase théorique, faite de lectures, puis courant décembre une phase empirique. Néanmoins, je n'ai pas cessé de lire, car le terrain m'orientait vers de nouvelles recherches théoriques, et les recherches théoriques vers de nouvelles interrogations de terrain. Le va-et-vient incessant entre la théorie et le terrain m'a permis de faire mûrir ma réflexion, et c'est dans cette phase que, petit à petit, la problématisation s'est effectuée. Pour rester fidèle à ma démarche de recherche, j'ai choisi d'adopter une restitution entrecroisant ces deux aspects. Les différents concepts et données récoltés m'ont permis de concevoir un plan de manière thématique, et chronologique, prenant en compte les trois grandes étapes du développement de la personne (l'enfance, l'adolescence, l'âge adulte).

---

21 D Zenneidi-henry, *Les SDF et la ville. Géographie du savoir-vivre*, Paris, Bréal, 2002, p16

Il me semblait important, en premier lieu, d'interroger et de définir les concepts du postulat de départ, « l'errance des jeunes adultes sans domicile fixe âgés de 18 à 29 ans ».

## I. Les jeunes errants Sans Domicile Fixe

### A. Les jeunes sans domicile fixe

S'intéresser à la question de jeunes SDF suppose avant tout de se demander ce qu'est la jeunesse, et de voir si il existe des spécificités des jeunes en errance.

#### **1. Être jeune aujourd'hui**

Il n'existe pas de définition officielle de l'âge de la jeunesse, comme le disait le sociologue P. Bourdieu « la jeunesse n'est qu'un mot <sup>22</sup> » considérant que ce concept englobait des réalités très différentes entre des personnes du même âge mais de milieux sociaux différents ; pour lui, l'âge est une donnée manipulable. On peut néanmoins repérer la présence dans les institutions, telles que la Mission Locale d'Insertion la tranche d'âge 16/25 ans, englobant ainsi jeunes mineurs et jeunes majeurs. Toutefois, les problématiques et la façon de percevoir l'univers social n'est pas le même à l'adolescence et à l'âge adulte. On emploie aussi l'expression « jeunes adultes » pour désigner en général les plus de 18 ans. Cette catégorie est étendue, dans certaines études, à 29 ans, tel qu'a l'INSEE, c'est la tranche d'âge ciblé dans cette pré-recherche.

Se demander ce qu'est la jeunesse, c'est avant tout se demander ce qu'est l'âge. Dans toutes les sociétés, l'âge est avec le sexe, un critère premier d'identification sociale et relève d'une détermination biologique. La différence avec l'âge c'est qu'il change, il évolue. Ainsi on peut distinguer différentes étapes du cycle de la vie : l'enfance, la jeunesse, la maturité, la vieillesse. L'avancée en âge donne droit à des statuts et des rôles différents. Traditionnellement, on considère que « l'enfance et la jeunesse constituent un temps d'apprentissage sous le contrôle de deux grandes instances de socialisation : la famille et l'école. La maturité introduit aux rôles sociaux de la vie d'adulte : c'est la période de la fondation de la famille, de procréation et de l'entrée dans la vie active<sup>23</sup>. » Par ailleurs, pour que la division par l'âge constitue un groupe réel il faut que les individus qui le compose, partagent un goût commun ou des opinions voisines. En cela, la jeunesse se démarque des autres âges, que ce soit sur les pratiques comme sur les opinions. Olivier Galland<sup>24</sup>, sociologue, insiste sur le fait que la jeunesse est une période d'intense sociabilité. C'est le temps des amis et des sorties de groupe avec une importance forte de la musique, dans l'écoute comme dans la pratique. Cette forme de sociabilité s'effondre ensuite, selon lui, avec l'entrée dans l'âge adulte. M. Halbwachs en 1938, suite à une étude sur les sociétés primitives, affirmait que les catégories d'âge sont une production sociale : « l'idée

22 P. Bourdieu, dans une entretien avec Anne-Marie Métaillé, paru dans *Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Ages, 1978, p. 520-530. Repris in *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, 1984. Ed. 1992 pp.143-154.

23 J.Etienne, F.Bloess, J.P.Noreck, J.P. Roux, Dictionnaire de sociologie, Initial, Hatier, 2004, p17

24 O. Galland, *Les jeunes*, Paris, Éditions La Découverte, collection Repères, 1984, n° 27

même que l'on se fait des âges varie selon les pays, selon le temps<sup>25</sup>».

## 2. Être jeune adulte et être jeune adulte à la rue

Dans la société actuelle, la définition « des âges de la vie » semblent de plus se brouiller, notamment aux âges frontières qui bordent la maturité. Le sociologue Chamboredon, dans son analyse sur la « post-adolescence » montre qu'il y a une déconnexion des seuils d'accès aux divers attributs du statut d'adulte. Certains seuils sont franchis plus tôt, comme le vote, l'exercice de la sexualité, l'accès au moyen de locomotion, etc. D'autres sont retardés, la scolarité, l'entrée dans la vie active, etc. De plus, les parcours se sont complexifiés et individualisés<sup>26</sup>. L'acquisition des attributs n'est pas égalitaire pour tous, et s'effectue au regard des possibilités de chacun et de ses choix. C. Van Develd, sociologue, apporte une vision complémentaire, pour lui « *Devenir adulte* » relève plus d'une représentation de soi et se présente comme « *une ligne d'horizon, mouvante et subjective, associée à l'idée de responsabilité et de maturité* »<sup>27</sup>. Elle comprend donc, au-delà du passage de seuil, un processus intrinsèque, naît de l'éducation, des expériences de vie, de l'éthique.

L'ensemble de ces définitions rendent complexe la définition de la jeunesse et de la maturité. Il est donc difficile de définir une barrière d'âge qui correspondrait à une catégorie d'individus, il s'agit là plus d'englober une population de « jeunes » traversant ce processus de maturation décrit précédemment, des jeunes adultes, c'est pourquoi j'ai choisi cet écart, les 18-29 ans<sup>28</sup>. L'intérêt de cette tranche d'âge est partagé par un des éducateurs du CHRS : « *T'es dans une tranche d'âge où t'es dans la construction, et encore tu l'es tout au long de ta vie, mais pour eux encore plus parce que t'es confronté à tes responsabilités, (...), c'est-à-dire que avant t'avais quand même un soutien familial ou institutionnel qui pouvait être donné, et donc t'aiguiller, te conseiller, et d'une certaine manière, (...) et quand après, tu dois ou tu peux, enfin la société te dit que tu peux ne dépendre de personne, et faire tes propre choix, c'est dur ! Et cette tranche-là, pour moi ce n'est pas innocent de la choisir quand on parle de l'errance...* ». En effet, cette tranche d'âge correspond à la socialisation secondaire, soit les temps d'expérimentation de la vie autonome et d'émancipation<sup>29</sup>, permettant aux individus dont la personnalité est déjà presque intégralement construite, de s'intégrer à des groupes particuliers : entreprise, association, parti politique, etc. L'intégration de l'individu dans des « sous-monde spécialisés »<sup>30</sup> induit l'acquisition de normes, de valeurs particulières et un apprentissage des rôles particuliers, liés notamment à la division du travail dans notre société. C'est un âge transitoire entre un état de dépendance où le jeune n'a pas acquis la plupart des attributs nécessaires à l'intégration, à un état émancipé où il en possède suffisamment. Ces nouvelles adaptations s'ajoutent aux acquisitions antérieures et permettent à l'individu de relativiser les normes et valeurs inculquées durant la socialisation primaire. Cela peut conduire à une restructuration douce de la personnalité, mais ce, seulement si le jeune a réalisé une « suffisamment bonne »

25 J.Etienne, F.Bloess, J.P.Noreck, J.P. Roux, Dictionnaire de sociologie, Initial, Hatier, 2004, p.20

26 Ibid, p21

27 Van de Velde C., Devenir adulte aujourd'hui. Perspectives internationales, Editions de l'INJEP, 2006, p.2

28 Le reste, ethnologue, utilise le même écart d'âge dans son étude *Le phénomène de l'errance des jeunes adultes dans une agglomération de l'est parisien et son traitement social*, qui provient d'une commande du Centre National de Liaison des Associations de Prévention Spécialisées, 2006

29 J.Etienne, F.Bloess, J.P.Noreck, J.P. Roux, Dictionnaire de sociologie, Initial, Hatier, 2004, p.345

30 Ibid

socialisation primaire, ce qui n'est pas le cas d'une grande part des jeunes SDF en errance.

Ce passage, certains le vivent « à la rue », loin de la sécurité et de la norme. Pour Jacques Guillou, éducateur et sociologue : « *le jeune SDF connaît à ce titre des processus identiques aux autres adolescents et pourtant un dérapage se produit. Le jeune loupe les formes classiques de l'insertion par l'école, le travail...* »<sup>31</sup>. Mickaël, un jeune rencontré lors de maraudes avec le Samu Social précise : « (...) *j'ai toujours été différent, ..., le foyer, la rue, le foyer, la rue, les squats ... j'ai jamais eu d'appartement à moi* ». Mickael n'a pas pu prendre son autonomie au regard du logement mais aussi, au regard des ressources financières. Il n'a pas « dérapé » comme le dit J. Guillou, mais n'a pas pu atteindre, du fait de ruptures (les aller et retours dont ils parlent, et les départs définitifs des foyers), un complet rôle de socialisation adulte. Lors d'observations, un des jeunes, Thierry, qui possède aussi un parcours institutionnel a exprimé, quant à lui, son sentiment de ne pas être perçu comme quelqu'un de mature et respectable du fait de sa situation : « *De toute façon les gens ne te considèrent pas comme un adulte respectable, t'es pire que ton chien pour eux! (...) L'adulte c'est le mec avec sa maison, son boulot, sa voiture, sa meuf (...)* ». Au final, ce sont de ses propres représentations et celles des personnes qui lui ont fait des retours, des passants, dont parle ici Thierry, en parlant d'adulte respectable. Dans son discours il a une forme de rancœur, liée au stigmat, mais aussi à l'échec, et une forme de rejet de la norme de réussite sociale, certainement pour donner du sens à son parcours.

La jeunesse est un âge fragile, où se créer la personnalité et l'identité. Ceux qui possèdent des ressources familiales ont le temps de se construire, de faire des erreurs, de réessayer, ils sont sécurisés et soutenus. Les jeunes sans domicile fixe, cumulent des fragilités liées à leur âge, mais aussi des fragilités personnelles, contextuelles, l'absence ou une faible solidarité familiale, et peuvent rencontrer des difficultés à se construire.

## B. L'errance des jeunes Sans Domicile Fixe

### **1. L'errance**

**Errer renvoie au latin *Errare* : se perdre, s'égarer de la vérité**<sup>32</sup>.

L'errance est une notion apparue dans le courant des années 1990. Les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (CEMEA)<sup>33</sup>, ont mené, à partir de 1992, avec la participation financière de l'État, une recherche-action dans trois villes festivières : Bourges, La Rochelle et Aurillac, qui a donné naissance à un rapport publié en 1994 *Jeunes en errance et hébergement festivalier*. En 1995, deux textes de référence sont produits, le rapport Quaretta, et le rapport du Conseil Technique des Clubs et Équipes de Prévention Spécialisée. Puis, F. Chobeaux, intégré au CEMEA a publié en 1996, *Les nomades du vide*. Dans les années qui suivirent, de nombreux articles et point de vue sur l'errance des jeunes furent rendus publics.

Dans son ouvrage, « *Les SDF et la ville* », D. Zeneidi-Henry caractérise l'errance au sens large, comme « *la trajectoire chaotique et complexe au sein de laquelle les exclus circuleraient sans objectifs*

31 J. Guillou, *Les jeunes sans domicile fixe et la rue, ou, « au bout d'être énervé »*, Logiques sociales, L'Harmattan, Paris, 1998, p40.

32 S. Corbin, *Errance : entre aliénation et résistance*, revue *Mana*, n°9, 2002, p10

33 Association nationale reconnue d'utilité publique

*précis, c'est l'action d'errer çà et là (petit Robert) qui s'oppose à la promenade et à la flânerie. L'errance au sens figuré serait aussi l'expression d'un abandon de soi et d'une forme de fuite des problèmes.<sup>34</sup> ». Ce « sens figuré » est en accord avec ce que décrivent A.F. Dequire et E.Jovelin « L'errance exprime une volonté d'échappement vis-à-vis des autres et de soi-même. Il ne s'agit pas pour une personne de se soustraire uniquement aux conflits qui marquent sa vie. Il est également question de tenter de maîtriser ses pulsions et des tentations de son propre vécu personnel. L'errance donne l'illusion d'un élan libérateur dont le jeune est lui-même acteur ».<sup>35</sup> C'est ce que O. Douville, Psychiatre, met lui aussi en évidence, au travers de l'errance chez un public adolescent. Selon lui, l'errance a des fonctions psychiques « réparatrices », « conservatrices » et « exploratoires », privilégiant ainsi une approche thérapeutique et non-déficitaire (ne pas voir que les problématiques ou les manques) du sujet<sup>36</sup>. Le jeune répondrait à une situation « angoissante » par la fugue et la situation de sans domicile fixe. Vivre à la rue serait une protection pour certains, une recherche identitaire visant à donner du sens à leur parcours. Les jeunes sont « exaspérés que leur entourage immédiat ne prenne pas en compte ce qui change pour eux. C'est une façon de montrer qu'ils sont étrangers à l'enfant qu'ils étaient (...) ils vont tenter de se désabonner du surmoi familial pour trouver un surmoi social et culturel, ce qui donne parfois à ces jeunes des allures d'hyper rigidité. »*

Cependant, l'errance est aussi une notion labile, difficile à saisir, car il n'existe pas de définition à proprement dit de l'errance et au travers des divers ouvrages et travaux sur le sujet, les avis divergent, et les publics aussi. C'est ce que Pattegay, sociologue, a souhaité démontrer dans son article sur la construction du problème de l'errance des jeunes. Il est critique face à ce concept et permet de l'éclairer sous un autre angle, avec toute la prudence qu'il est nécessaire de mettre en place afin de ne pas généraliser les situations d'errance<sup>37</sup>. F. Chobeaux, dans la réponse au questionnaire ouvert de ce travail de pré-recherche, conscient de cette pluralité, mentionne quant à lui que « *Le problème avec le terme « errance » c'est que personne ne le définit. Les professionnels y ont très vite accolé des adjectifs : active, sédentaire, immobile, territoriale, forcée, psychique, internationale... ceci permettant à chacun de signifier son public particulier. Mais on est vite conduit à se demander ce qui est semblable chez tous, et là les particularités des comportements et des formes de vie par catégorie conduisent à un cul de sac. (...) Actuellement je reprends la question du transversal [tout type d'errance] en disant « l'errance c'est quand ça lâche ».*

## **2. Regards croisés sur l'errance des jeunes SDF : l'errance « dure »**

Nous venons de le voir, dans son histoire, la notion d'errance renvoie au travail social, et de fait à l'utilisation, par les praticiens, de cette notion. J'ai ainsi tenu à définir avec les professionnels, l'errance des jeunes ici étudiée, afin de la croiser avec la vision qu'en ont les jeunes sans domicile fixe rencontrés et mes observations, pour en avoir une vision relativement claire.

Pour l'assistante sociale en prévention spécialisée, il y a différents profils de jeunes en errance. Il y

34 D. Zeneidi-Henry, *Les SDF et la ville. Géographie du savoir-vivre*, Paris, Bréal, 2002, p 39

35 A. F. DESQUIRES, E. JOVELIN, *Des jeunes dans la tourmente. Des jeunes sans domicile fixe à l'épreuve de la rue*, Pensée plurielle, 2007, n°14, p13.

36 O. Douville, « *Les fonctions psychiques de l'errance* », *Psychologie Clinique*, 2010/2 n°30, p. 80-93

37 PATTEGAY, P. *L'actuelle construction en France du problème des jeunes en errance*, *Déviance et Société*2001, p259

aurait des jeunes ayant des ressources (familiales, éducatives) et des moyens pour sortir de leur situation dont ils sont plus ou moins décideurs. Le jeune dit « *retrouver une famille* » se construire, et la fois se déconstruire par des pratiques à risques (drogue, alcool, santé) dans un nouveau mode de vie marginale (mouvement des « teufs », « punk » etc..) qu'il aurait choisi. Ces jeunes sont la plupart du temps dans une errance ponctuelle bien qu'elle puisse tendre à se cristalliser. Elle s'apparenterait, à une exploration, une recherche identitaire. On peut reconnaître dans ces profils le public ciblé par F. Chobeaux<sup>38</sup> dans *Les nomades du vide*. Toutefois, je n'ai pas vraiment rencontré ce type de public.

L'autre profil distingué est celui des jeunes sans domicile fixe de la ville, ce qui correspond plus au public rencontré, où les jeunes peuvent aussi avoir des codes vestimentaires et façon d'être propre à un groupe de pair marginalisé ou une sous-culture, seulement ils ne possèdent que peu ou pas de ressources humaines et financières. Ce sont des jeunes en général marqués par un passé douloureux, dont ils ont peine à se défaire ; les ancrant dans un processus d'auto-exclusion. Cette « errance dure », comme le précise le rapport de la Sauvegarde de l'enfance est « *une errance où les jeunes n'ont que la rue ou des hébergements précaires*<sup>39</sup> ». Ces jeunes peuvent être dans des logiques de réparation où de conservation de leur être, dans le sens où la rue est le dernier endroit où ils peuvent « prendre leurs libertés <sup>40</sup> », fuient leur passé emprunt de douleur. On peut noter aussi une certaine forme d'appropriation identitaire de la rue, du fait de leur immersion dans le milieu. Pour la plupart, ils ressentent des difficultés à se saisir des dispositifs, du fait de leurs états de rupture. L'assistante sociale cité plus haut prend l'exemple d'un jeune SDF qu'elle a accompagné : « *je me rappelle il m'avait dit depuis que je suis tout petit je trouve de place nul part, il a jamais été quelque part chez lui quoi* » mettant en relief l'incapacité de ce jeune à trouver un chez soi, de la stabilité et des repères, le contraignant ainsi à ne pas savoir où est « sa place » et à se rechercher. Il est intéressant de croiser ces analyses à celles de F. Chobeaux, dans sa réponse au questionnaire. Il distingue parmi les jeunes en « errance dure », donc sans domicile et sans ressources, une variation subjective dans les dynamiques psychiques des jeunes : « *Certains sont temporairement en grande précarité car il leur est arrivé un malheur de vie, mais ils ont les moyens psychiques de résister : estime de soi, capacités projectives, réseaux sociaux et familiaux mobilisables, expériences de vie préalables positives... D'autres, la plupart, dans la même situation, n'ont pas de parachute : pas d'estime de soi, pas de projections narcissiques, pas de réseaux, des instabilités ou des déséquilibres psy se développant depuis la petite enfance...* ». Ce qui est intéressant ici, c'est le fait qu'il n'y a, non pas une errance des jeunes SDF, mais potentiellement, des errances, et que ces « dynamiques » subjectives, dépendent du parcours du jeunes, soit de son éducation, de l'affect qu'il a reçu, de ses potentialités et vulnérabilités intrinsèques, qui constitueraient ce que F. Chobeaux nomme « le parachute » du jeune, soit sa capacité à se saisir et à sortir de sa situation d'exclusion, et bien souvent, de souffrance.

La présence de cette dynamique intrinsèque est partagée avec les éducateurs du CHRS, « *parce que*

---

38 Définition précédemment citée

39 G. Berlioz, *Dans les circuits de l'errance ... Les jeunes sont de plus en plus nombreux*, Sauvegarde de l'enfance, 2000, vol.55, p.153

40 Propos recueilli lors d'observation. Jonathan, un des jeunes du groupe, a dit avoir « pris sa liberté » lorsqu'il a décidé de vivre à la rue plutôt qu'en foyer.

les personnes si elles veulent se sortir de la rue, elles peuvent, les mecs ils communiquent entre eux, ils savent que t'as le CCAS pour la domiciliation, tu peux aller au secours catho prendre une douche, que tu peux aller à l'épicerie ... après le vouloir, le pouvoir ... ça appelle à autre chose ! (...) ». Cela dépend de la capacité psychique à se rendre dans ces lieux d'aide, à être responsable et à accepter qui ils sont pour construire un avenir « normalisé<sup>41</sup> », ce qui peut être pour certains très violent. Ils complètent en rejoignant aussi l'idée que l'errance « c'est quand ça lâche », quand il y a rupture (avec les instances de socialisations<sup>42</sup> et avec les institutions notamment) « finalement des personnes qui sont en rupture, est-ce que ça les met pas à la marge et dans une certaine forme d'errance<sup>43</sup> », en « perte de repères ». L'isolement, l'absence de « réseau social et d'emprise sur ce moule sociétale » serait aussi une des principales caractéristiques de l'errance.

Par conséquent, même si il ne s'agit pas d'un réel choix de vie ou encore d'un engagement volontaire, il s'agit tout de même bien souvent d'une volonté de la personne, de se protéger, de se reconstruire, de se construire, de fuir ... Il convient toutefois de modérer cette question du choix. Un des éducateur du CHRS précise « je ne crois pas que tu la choisisses (l'errance), quand tu sors d'un cadre contenant, sécurisant(...) Je reviens à la nature, mais c'est pas naturel de partir en errance, on a toujours peur de l'inconnu, d'autant plus quand on a 18 ans et qu'on doit rendre des comptes à la société, je pense que partir à l'inconnu c'est ultra anxiogène à la base. » Renvoyant ainsi à une vision plus pathologique de l'errance des jeunes, où elle serait la résultante d'un état d'instabilité affective et psychique; nous le verrons dans les prochains chapitres.

La majorité des jeunes rencontrés ne se pensent pas en errance ou tout du moins ils ne se disent pas en errance. Ce terme leur renvoie une image négative de leurs parcours, dont ils seraient responsables ; ils se disent plutôt « en galère », « à la zone », et renvoie tout à un parcours de malchance, d'échecs et de rupture<sup>44</sup>. Dans l'ensemble, ils ne disent pas avoir choisi leurs conditions de vie, mais elle représente néanmoins une référence, une identité, qui est la leur, et que certains disent avoir appris, choisi. Le souhait d'avoir un emploi reste très présent même si ils émettent des doutes concernant leur capacité à s'y maintenir, notamment si ils vivent encore à la rue durant cette période. Le sentiment d'impuissance face à leur situation, les mène parfois à ne plus croire en leurs potentialités et à être dans une forme de passivité : « Mais tu le vois bien y'a rien à faire, à moins qu'on me donne un travail, ... j'sais pas ! »<sup>45</sup> Toutefois, en majorité, ils sont plutôt négatifs quant aux possibilités existantes de réinsertion, tel que le CHRS, les logements d'urgences, le RSA, parce que c'est leur choix, ou parce que ces dispositifs véhiculent pour eux une image négative, renforcé par certains pairs qui peignent un tableau noir, et sans doute un peu mystifié, contribuant à générer les « codes » propres aux « personnes de la rue », jeunes ou moins jeunes. Par ailleurs, certains sont dans des pratiques déviantes et craignent de se stabiliser. Parmi eux, enfin, certains ne se projettent pas, d'autres se projettent dans une réalité fantasmée (par exemple Cyril dit qu'il aura une voiture de grand standing plus tard), et d'autres

41 C'est ce que demande les structure, le dois avoir un projet d'insertion sociale, et voir professionnel.

42 Les plus grande sont la famille, l'école, le travail -référence – dictionnaire de sociologie cité en bibliographie

43 Propos d'un éducateur du CHRS

44 Analyse des récits de vie des neufs jeunes rencontrés, 6 jeunes sont dans des parcours de rupture chronique

45 Jonathan, un des jeunes du groupe d'observation

dans un schéma ordinaire, ou encore dans une marginalité plus structurée (camion, voyage et travail).

En somme, « *l'errance des jeunes adultes SDF : c'est quand la situation de rue, de précarité, apparaît comme insoluble, quand ils pensent qu'il n'y a rien qui tienne autour d'eux, que les réponses faites sont inadaptées. C'est alors que des radicalisations apparaissent avec l'entrée dans la carrière de zonard, ou aussi des abandons de soi versant santé, de l'entrée dans la défoncée... Ces jeunes adultes SDF ont un idéal de vie assez normalisé, banal. Et ou bien ils n'ont pas pu commencer à le réaliser (ASE...) et ils voient que tout lâche, ou bien ils ont commencé et ça a craqué : par la dureté de la vie, chômage, rupture sentimentale, perte du logement..., ou par eux-mêmes car ils n'ont pas « tenu » dans l'entrée dans les exigences du monde adultes : comportements sociaux dans l'emploi, le logement, incapacité à gérer leur argent...<sup>46</sup>».*

Néanmoins, l'errance n'est pas un état caractéristique des personnes mais elle relève d'un processus de désinscription sociale où « *dominant surtout la labilité des publics, la fluctuation des statuts et la rapidité avec laquelle elle s'agence ou se transforme<sup>47</sup> »*.

### **3. L'exclusion, la disqualification sociale et la marginalité des jeunes en errance « dure »**

Le terme d'**exclusion** commence à être utilisé à partir des années 1960 dans les préoccupations sociales<sup>48</sup>. Cependant, c'est dans les années 80 que ce terme prend une place importante dans les débats et les médias, face à l'émergence de nouvelles franges de la population : « *le monde des « sans », sans abri, sans travail, sans qualification, sans ressource* »<sup>49</sup> victimes des effets de la crise économique déclenchée par le choc pétrolier de 1973. L'exclusion devient à cette époque l'objet de nombreuses recherches en sciences sociales, et les préoccupations démocratiques prendront acte en 1988, avec l'instauration de Revenu Minimum Insertion<sup>50</sup>, sous la présidence de F. Mitterrand. Puis dans les années 1990, l'exclusion deviendra un terme récurrent dans le débat politique, et donnera naissance à la loi de *Lutte contre les exclusions*, en 1998.

L'**exclusion sociale** « *est plus un processus qu'un état, elle se construit par des ruptures successives et cumulées* »<sup>51</sup>. Elle est rarement totale. Avec la crise économique et l'aggravation des inégalités sociales, les situations de pauvreté peuvent mener à l'exclusion économique, et à une vulnérabilité susceptible de provoquer une rupture du lien social (au regard des agents de socialisation que sont l'école, le travail, la famille, le groupe de pairs notamment) et in fine un parcours dans l'exclusion sociale.<sup>52</sup> Il existe dès lors, des dialectiques de l'inclusion et de l'exclusion. Le processus d'exclusion n'est pas irréversible, toutefois certains seuils rendent plus difficile les retours à l'inclusion sociale. La perte du logement notamment, complique considérablement la vie au quotidien, affecte la recherche d'emploi et les démarches administratives en vue de bénéficier des droits sociaux, et s'accompagne le plus souvent d'une grande fatigue morale et physique.

46 Réponse de F. Chobeaux au questionnaire ouvert envoyé en mars

47 <http://www.social.gouv.fr/htm/pointsur/errance/questionnaire.html>

48 Kanfler, Exclusion Sociale, *Population*, 1968, vol. 23, n° 6, p. 1137-1138 consultable sur le site « Persée ».

49 A Weinberg, JC Ruano Borbalan, *Sciences Humaines*, n°28, 1993, p12

50 Devenu le Revenu de Solidarité Active en 2010

51 E. Benbassa, « Dictionnaire des racismes, de l'exclusion et des discriminations », Larousse, Paris, 2010, p.341

52 Il est essentiel de raisonner en termes de processus et de dynamique afin de ne pas considérer qu'il s'agisse d'états durables.

Cécile, par ces propos lors de l'entretien illustre cette pensée : *« J'ai essayé de travailler, mais c'est trop compliqué. Le matin de se lever alors qu'il fait froid, sortir de la tente, la ranger, (...) tu galères et faut que tu sois en forme pour le travail ... c'était pas possible. »*

R. Castel, sociologue, parle de « désaffiliation sociale », lorsqu'il s'agit de décrire la situation de ceux qui sont fragilisés et ne peuvent plus participer aux interactions sociales institutionnalisées (mariages, citoyenneté, relation professionnelle contractuelle, droits sociaux, droits citoyens). La notion de désaffiliation comporte l'idée de rupture par rapport aux réseaux d'intégrations primaires. Ceci entraîne la personne qui le vit dans un état de vulnérabilité. Si cet état persiste, le risque est que cette personne bascule, dans ce que l'auteur nomme « le décrochage ». Dans son livre *Les Métamorphoses de la question sociale*, il explique qu'une personne désaffiliée est une personne éloignée du marché du travail et en position d'isolement relationnel. Ce statut négatif, le conduit peu à peu à sombrer dans une forme d'inexistence sociale. Pour lui, le sans domicile fixe est « le désaffilié par excellence »<sup>53</sup>, car sa désaffiliation est « alimentée en amont par la précarité du rapport au travail et par la fragilité des réseaux de sociabilité...»<sup>54</sup>

S. Paugam, sociologue, quant à lui, voit 3 étapes pour comprendre l'exclusion, c'est la disqualification sociale<sup>55</sup>. Ce concept laisse voir un cheminement et incorpore la personne dans le système socio-économique.<sup>56</sup> La première phase de la disqualification sociale est « la fragilité » soit le déclassement suite à la perte d'un emploi, corrélé à un sentiment d'échec voire d'infériorité du statut. C'est une phase de dévalorisation de soi où la personne tente de mettre tout en œuvre pour ne pas faire appel à l'aide sociale. Si elle n'arrive pas à dépasser cette épreuve, la personne en inactivité perd vite ses principaux repères et connaît une crise d'identité. Si la situation d'assistance se prolonge elle peut alors devenir « dépendante ». C'est la deuxième phase de la disqualification sociale, les personnes commencent à rationaliser et donner du sens à l'aide dont elles bénéficient, tout en conservant des liens sociaux. Cependant, le statut d'assisté fait souvent naître des insatisfactions. Vient alors la « rupture », caractérisée par un cumul de handicaps (absence d'emploi, problèmes de santé, absence de logement, perte des contacts avec la famille ...) c'est le produit d'une accumulation d'échecs qui a conduit à une forte marginalisation. Comme S. Paugam le décrit : *« n'ayant plus aucun espoir de s'en sortir véritablement, ces personnes ont le sentiment qu'elles sont inutiles à la société. Elles ont perdu le sens de leur vie et cherche alors dans l'ivresse la compensation de leurs malheurs ou défaites. (...) Avec les difficultés financières, les tensions familiales, l'expulsion du logement, (...) au bout du compte la perte de la dignité, le sentiment de culpabilité et l'errance. »*<sup>57</sup> La rupture d'un lien pouvant provoquer la rupture d'autres liens. Le sociologue, en 1993, décrit la situation de jeunes SDF « en situation de détresse physique et morale », remarquant que certains d'entre eux étaient passés de la phase de la fragilité à la phase de la rupture. Selon lui, la « raison principale de cette marginalisation précoce » serait l'absence de relation stable avec leur famille. « Pour eux qui rencontrent de grosses

53 R. Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995, p30

54 Ibid p 97

55 S. Paugam, *La Disqualification sociale*, Paris, PUF, 1991, ainsi que Serge Paugam, *La dynamique de la disqualification sociale*, Sciences Humaines, n°28, 1993

56 S. Paugam, *La dynamique de la disqualification sociale*, Sciences Humaines n°28, 1993, p.19

57 S. Paugam, *La dynamique de la disqualification sociale*, Sciences Humaines n°28, 1993, p.19

difficultés à s'insérer dans la vie professionnelle, ne pas pouvoir être aidé par la famille les privent des formes élémentaires de solidarité. Beaucoup éprouvent alors le sentiment d'être seul face à la misère et de ne compter pour personne <sup>58</sup>». Cette dernière « rupture » représente un état de marginalité, lorsqu'un individu se situe à la marge ou en dehors de la norme. La marginalité peut être la conséquence de l'exclusion, d'une auto-exclusion, d'un choix délibéré. Michel Parazelli, dans son ouvrage, *La rue attractive : parcours et pratiques identitaires des jeunes à la rue*, distingue sept représentations théoriques du phénomène de la marginalisation : « l'anomie, la désorganisation sociale, la déviance, le comportement à risque élevé, la marginalisation, l'exclusion et la déprivation<sup>59</sup> ».

Pour E. Greissler, les jeunes marginaux sont « Porteurs d'une forme de résistance aux normes sociales dominantes, certains jeunes produisent un changement dans la conceptualisation traditionnelle de la socialisation. On peut effectivement considérer la situation de marginalité comme le terrain d'expérimentations de normes et de valeurs alternatives sur lesquelles s'appuyer, auxquelles s'identifier pour se construire et continuer à pouvoir s'y inscrire à travers des activités qui traduisent, dans certains cas, un engagement <sup>60</sup> ». La situation de marginalité serait alors une expérience socialisante, permettant aux jeunes d'être acteur de leurs propres destinées, pouvant même s'approprier l'étiquette ou le stigmaté, désigné comme un signe d'identification. Elle note toutefois, l'existence de contraintes à l'engagement, liées aux conditions de vie difficile des jeunes, et parfois aussi de non-engagement. F. Chobeaux, dans un article sur la marginalité des jeunes en errance, pose la question de l'acceptation par les travailleurs sociaux et les institutions de cette différence, et s'interroge concernant un droit à la marginalité<sup>61</sup>.

La marginalité, la disqualification sociale et l'errance permettent d'entrevoir une réalité intrinsèque et sociale, mais cela ne traduit pas de leur façon de vivre à la rue.

### C. Vivre « à la rue »

#### **1. Derrière le sigle SDF**

Le sigle « Sans Domicile Fixe » renvoie à la privation de domicile (sans domicile) et à l'itinérance (fixe). Depuis la loi DALO de 2007, cette appellation a été supplanté par celle de Sans Domicile Stable, néanmoins dans le discours commun et dans les ouvrages que j'ai pu lire cette expression n'est très peu employé, c'est pourquoi il m'était complexe de l'utiliser ici. Le sigle SDF est utilisé depuis les années 1980 où il fait une apparition massive dans la presse. Les lois sociales ont fondés sa légitimité. « Un ensemble de lois a commencé par la déclaration universelle des droits de l'homme (1948), la loi Besson qui instaure le droit au logement en 1990, et font de cette catégorie des « ayants droit » <sup>62</sup>. Comme l'exprime Djemila Zenneidhenry, <sup>63</sup> le sigle SDF renvoi à des représentations et réalités contextuelles, liées à la culture, à l'histoire de

58 S. Paugam, La dynamique de la disqualification sociale, Sciences Humaines n°28, 1993, p.19

59 Michel Parazelli, *La Rue attractive : parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*, Presses de l'Université du Québec, 2002, p. 99

60 E. Greissler, « Les contours de l'alter-engagement des jeunes en situation de marginalité », *Sociétés et jeunesse en difficulté*, N°14, 2014, paragraphe 7.

61 CHOBEAUX François, *Conduire sa vie en dehors des normes. Y a-t-il un droit à la marginalité ?* in Olivier Douard et Gisèle Fiche, *Les jeunes et leur rapport au droit*, L'Harmattan, 2001, pp. 204-213

62 D. Zeneidi-Henry, « Les SDF et la ville. Géographie du savoir-vivre », Paris, Bréal, 2002, p16

63 Ibid, p16

notre société et à sa politique d'action sociale. En effet, même si le sigle SDF n'est pas vraiment connoté, voir banalisé dans son usage, il renvoie à la figure du « clochard » et à celle du « vagabond ». Ce à quoi les observations et entretiens effectués viennent ajouter une nouvelle figure, « les zonards », littéralement, ceux qui « zonent », soit ceux qui occupent l'espace public. Comme le montre Cécile « *Dehors à S, y'avait les zonards, et les clochards, ... et les gens comme nous, les SDF (...)* » « *Les SDF comme nous c'est des gens qui sans foutre le bordel, voilà, vont faire la manche, tranquille (...)* y'a les zonards c'est un petit groupe de jeunes qui boivent « *qui font genre* », *c'est des gens de la rue, alors qu'ils ont papa, maman derrière eux, et voilà ! Et on a les vrais clochards, alors eux c'est : ils se lavent jamais ! Alors que à S y'a des associations pour se laver [...] les vrais clochards ils boivent, ils se droguent pas forcément mais ils boivent et ils parlent tout seul, ils sont sales, ils sont ... hum ils sont vraiment usés, on les laisse tranquille ... voilà* ». Être SDF, pour Cécile, c'est ne pas être affublée des connotations du terme clochard, qui peut-être la renvoie à l'image d'un potentiel destin, mais pas non plus rallier à la marginalité que semble porter le « groupe des zonards ». Le sigle SDF renvoie pour elle à un « non-choix », certainement à une déresponsabilisation, ainsi qu'à une situation administrative, permettant de la percevoir, dans un monde organisé. On peut interpréter sa phrase « alors qu'ils ont papa-maman derrière eux » comme l'expression d'un choix que ces jeunes auraient fait, (choix qu'elle n'a pas eu). La sociologue, T. Pimor, dans son ouvrage « *Zonards, une famille de la rue* » décrit la population des zonards, évidemment hétérogène, comme présentant des similitudes aux dires de Marion telles que la marginalité revendiquée, choisie, un discours « anti-système », un fort rapport aux produits psychotropes et à l'alcool (consommés selon elle de manière raisonnée). Le groupe de jeunes observé se dit lui « à la rue » la plupart du temps, un terme qui ne renvoie pas directement à une figure, certainement pour ne pas se stigmatiser, mais j'ai déjà entendu certain parler de zonards, et de zone pour décrire leurs modes de vie. Il est vrai qu'une partie des jeunes du groupe observé, notamment Jonathan et Philippe et Manon, sont dans une certaine forme de rupture revendiquée avec le système, avec une forte importance du groupe de pairs, sorte de famille, on peut alors percevoir une plus grande marginalité qu'auprès de Cécile par exemple.

Mais comment peut-on alors, de fait, d'adhérer à une identité et à un mode de vie, sans pour autant pouvoir dire qu'on l'a choisi ?

## **2. La rue : la perte et l'acquisition de repères**

Vivre dans un nouvel environnement nécessite une adaptation, d'autant plus lorsque le milieu est aussi rude et éloigné des besoins primaires, tel qu'avoir un toit et de la nourriture. Ce rapport différent au monde environnant a été soulevé par les éducateurs du CHRS durant l'entretien : « *Je pense que quand t'arrive à la rue (...) t'es obligé de déconstruire tous ces principes-là, et de refaire un schéma qu'est plus cohérent avec le cadre dans lequel tu vis (...) et ce que qui n'est pas cohérent forcément ça te renvoi soit à de la peur, soit de la colère, ... de l'insatisfaction en tout cas. Pour vivre heureux dans la rue je crois qu'il doit falloir un gros principe de déconstruction. (...)* ». Cette perte de repère décrite précédemment peut s'expliquer

par le principe « d'acculturation <sup>64</sup> », c'est le choix de J. Damon, sociologue, spécialiste des politiques d'assistance dédiées aux SDF, qui cite Goffman<sup>65</sup>, dans son étude sur les institutions sociales, « Asiles » : « Il (Goffman), repérait toutefois les pertes des habitudes courantes (chez les malades) qui implique des difficultés de revenir à des cadres de vie préalable. Plutôt que de « désocialisation » il préférerait évoquer des phénomènes de « déculturation » ou de « désadaptation ». Selon lui, ces notions pourraient expliquer les difficultés qu'on certains à se réapproprier le logement. Il poursuit, « Les sans-abris n'ont certes pas le même niveau, ni le même type d'activité et de liens sociaux mais ils conservent bien des capacités de relation et d'action. Ils ont pour certains une vie sociale très riche. (...) Les très grands exclus ne sont jamais dans une situation de totale anomie (...) <sup>66</sup> ». Cette vision va, notamment, à l'encontre de celle de P. Declerc, anthropologue et psychanalyste, qui perçoit les personnes sans domicile fixe comme étant dans un état de désocialisation totale. Les propos de Manon, recueillis lors d'un échange, illustre ce changement de repère : « quand j'ai commencé à habiter dans la rue j'étais complètement paumée, je savais pas où j'allais dormir et tout (...) il m'est arrivé des galères ... » Elle met en relief la déstabilisation et l'insécurité d'arriver à la rue, elle y a vécu 8 ans. Cécile, aujourd'hui en CHRS m'a partagé lors de l'entretien qu'elle réapprenais à dormir sur un lit « Moi je dors par terre, ici ils essaient de m'apprendre à dormir sur un lit et tout mais ... Mais je suis plus par terre que dans mon lit (...) Au début ils m'ont mis dans un grand appartement pour pas que j'étouffe, mais j'étais jamais dedans, enfin j'y étais mais pas souvent, j'étais pas bien, j'avais pas l'habitude, ... ça se réapprend aussi, ça prend du temps ».

Il s'agit donc, dans les deux sens, du logement à la rue, et de la rue au logement, d'une acculturation, et comme le dit Cécile, cette adaptation peut prendre du temps, tout dépend du temps passé à la rue, de la violence de cette acculturation, et des ressources (du « parachute ») de chacun. Julien Damon poursuit son propos en écrivant : « Ces difficultés (dû à l'acculturation) n'ont pas nécessairement trait à une modification pathologique de la personnalité. Il s'agit d'abord du fait que la vie à la rue depuis des années n'a rien à voir avec la gestion « en bon père de famille » d'un logement. (...) à l'inverse on peut comprendre qu'une personne logée normalement depuis 10 ans ait des difficultés à trouver ses marques si elle se retrouve du jour au lendemain à la rue. (...) ». L'éducateur du CHRS montre quant à lui : « Ceux qui ne sont pas restés (en CHRS) et que tu recroises dans la rue, enfin pour moi c'est fort, ils tournent la tête, ils ont honte » Ce sentiment de « honte » montre bien que malgré une acculturation, les jeunes gardent les codes propre à la « société », ils vivent en son sein, il n'y a pas d'enclavement complet dans ce nouveau rapport au monde annihilant une « normalité », même si leur situation d'errance peut les en éloigner. Car il est vrai que « Être sans domicile fixe compromet l'ancrage social de l'individu et met en cause son équilibre psychique, les diverses formes de réactions aux conditions de dépossession d'espace habitable qui constituent des modes spéci-

64 Le terme d'acculturation (qui renvoi au mot culture) prend sa signification moderne en 1936, avec la publication du « Mémoire » signé par Herskovits, Linton et Redfield qui la définit comme « l'étude des phénomènes qui surviennent lorsque des groupes d'individus de culture différente entre en contact direct et continu et que se produisent des changements à l'intérieur des modèles culturels de l'un ou des deux groupes » Ici le terme groupe peut être remplacé par individus. » Extrait de : [http://classiques.uqac.ca/contemporains/carrier\\_herve/lexique\\_culture/lexique\\_de\\_la\\_culture.pdf](http://classiques.uqac.ca/contemporains/carrier_herve/lexique_culture/lexique_de_la_culture.pdf)

65 Sociologue Américain de l'école de Chicago, il est considéré comme le représentant de la perspective dramaturgique en sociologie, c'est à dire de concevoir l'univers social comme un grand théâtre.

66 S. Rullac, *Et si les SDF n'étaient pas exclus ? Essai ethnologique pour une définition positive*, Question contemporaines, l'Hamattan, 2008, p15

*fiques de réalisation de soi »<sup>67</sup>*

Les jeunes sans domicile fixe ne vivent pas dans l'anomie totale, et ne sont pas entièrement désocialisés, leur vie est « réglée » autour d'actes de la vie quotidienne.

### **3. Le monde de la rue**

Dans l'ensemble de mes observations et des entretiens, j'ai pu constater une grande précarité, au regard de l'aspect financier, alimentaire, matériel, culturel, et de la santé. Je note aussi un isolement social, qui n'est pas total, et une grande souffrance psychologique dans la plupart des situations. Cette vulnérabilité et ces problématiques se réfèrent directement au fait de vivre et de se loger dans l'espace public. Comme le dit l'éducatrice du relais X, « *L'humain n'est pas fait pour vivre dehors* », car même si c'est possible, cela laisse des stigmates<sup>68</sup>, notamment celui d'une rudesse d'existence. Les habitudes de vie des jeunes errants rencontrés se régulent principalement autour : du sommeil, des ressources financières et alimentaires, du rythme de l'animal domestique, et des rapports sociaux. Les éducateurs du CHRS interviewés corroborent ces observations : « *Les personnes qui vivent à la rue elles sont aussi dans une prise de repère inconscient ou conscient (...) Finalement leur quotidien est ritualisé*».

**L'espace résidentiel :** Pour certains comme Cécile, Marc, Jonathan, Nicolas et Manon, la tente et les endroits chauffés constituent un endroit pour dormir. Une majorité a connaissance de squats (habitations abandonnées) qu'ils utilisent lorsque c'est possible, en fonction de la population qui y habite, de l'ambiance<sup>69</sup>, du lieu où il est situé ... Les squats ne sont pas tous collectifs, Cyril occupe un appartement abandonné où il loge seul. Car certains dorment seul, comme Cécile, d'autres en bande comme Marc, Jonathan, Nicolas et Manon, pour se protéger et se soutenir, « *Je préfère dormir avec eux parce que toute seule j'ai fait et c'est l'angoisse (...) en plus j'ai pas de chien alors ...* »<sup>70</sup>. Pour d'autre c'est la caravane comme Isis et Philippe, installée au bas des immeubles d'un quartier. Tous, font état « d'aller-retour » en hébergement d'urgence, et s'en plaignent dans la majorité, du fait de difficultés de cohabitation avec certains, de vols comme ça a été le cas pour Cyril et Marc, et du fait d'une certaine rigidité, dans les horaires, le fait que les chiens ne soit pas acceptés : « *en hébergement d'urgence, ... à partir du moment où j'ai eu un chien, mon premier chien, ben ils ont pas acceptés que je vienne, ils m'ont dit : « tu dégages ton chien t'auras un logement », sauf que pour nous c'est nos enfants, je lui ai dit : « vous jetteriez vos enfants !», ben moi non, c'est pareil. Et du coup, j'ai été mis dans des hébergements d'urgence, euh de temps en temps, et je laissais mon chien à mon frère (...)* »<sup>71</sup>. On voit également au travers de ces paroles, une certaine défiance à l'égard des travailleurs sociaux des hébergements d'urgence.

**Les ressources financières et alimentaires :** Pour une majorité d'entre eux, c'est la mendicité, le

67 M. Giraud, *Le jeune SDF, socioanalyse de la précarité, logique sociale*, l'Hamattan, 2004, quatrième de page.

68 Dans l'usage contemporain, le stigmaté est négativement connoté. Le stigmaté incriminé peut être visible ou invisible, corporel, tenir à la personnalité ou au passé du stigmaté, ou être associé à une condition sociale, une appartenance religieuse, ethnique, nationale. (Définition de E. Benbassa, dans le « Dictionnaire des racismes, de l'exclusion, et des discriminations », Larousse, 2010, p 364

69 Propos de Manon : « *Dans certains squats l'ambiance est morbide, ça fait peur, les mecs sont défoncés, au mieux tu te fais chouer tes affaires, ... et y'a une ambiance bizarre, ceux-là j'y vais pas !* »

70 Propos de Manon

71 Propos de Cécile

marché des économies parallèles (vente de produits illicites qui va souvent de pair avec une consommation personnelle, vente de produits fabriqués comme des cendriers..., ou encore dérobés); des chèques repas (distribués par la mission locale notamment, le relais X). Ils peuvent avoir des aides ponctuelles, et pour ceux qui ont plus de 25 ans, le Revenu de Solidarité Active, lorsqu'ils ont une adresse administrative. Pour se nourrir, ils font des courses avec l'argent qu'ils possèdent, ils récupèrent dans les poubelles, certaines personnes font aussi dons de nourriture : «*En fait les gens ils passaient, ils me donnaient à manger, ils donnaient à bouffer aux chiens, ils donnaient tout ça dans la gamelle, et moi j'allais squatter avec les gens des magasins (...) j'étais jamais à ma place de manche* ». Il y a aussi les associations qui distribuent des colis alimentaires ou un repas comme le Samu social, même si le Samu social «*c'est plus pour parler*<sup>72</sup>». Pour se vêtir, il arrive aussi que les passants donnent des vêtements, sinon il s'agit de récupération via des associations et de temps en temps de l'achat, notamment dans une supérette du centre-ville.

**Les rapports sociaux :** Tous, excepté Cyril, qui n'en a jamais parlé, font état de connaissances, d'amis, de groupes, d'autres jeunes et moins jeunes sans domicile et aussi de passants qui finissent par devenir de bonnes connaissances. Ces liens génèrent une solidarité, du soutien et de l'entre-aide, afin de ne pas être seul face à des difficultés matérielles et aux regards des autres (des passants) : «*Les gens, ils pensent que le gens de la rue ils sont tous pareils (...) mais on n'est pas tous pareil, moi je ne bois pas, je me drogue pas, ils comprenaient pas ça !*<sup>73</sup>». C'est le stigmaté ou encore l'étiquette<sup>74</sup> (Howard Becker) qui ressort des paroles des jeunes errants comme le plus gênant voir le plus violent. Toutefois, il est essentiel de noter que les représentations sont de part et d'autres. En outre, les liens leur permettent de se sentir en sécurité et ou d'organiser une certaine forme de régulation dans un univers qui peut paraître régit par la loi du Talion «*c'est un peu la loi de la jungle quoi, (...) si y'en a un qui foute le bordel on lui dit une fois, on lui deux fois et on le tabasse et la troisième fois, on le jette! Ça à toujours été comme ça et ça a toujours très bien fonctionné (...) parce que après les gens ils ont peur de nous et tout, on se fait déjà assez dégager comme ça* »<sup>75</sup>. En somme, ils établissent des règles propres, comme une micro société au sein de la société. Une grande solidarité est présente au sein des jeunes vivants «*à la rue* », une entraide nécessaire à la survie de chacun ; couplé avec une certaine violence, dû au milieu, aux comportements de certains, ainsi qu'aux stigmates. Cette solidarité quasi «*familiale* », pour le groupe observé, représente une sécurité psychique, et matérielle, comme le dit Manon : «*On n'était pas nombreux mais on était vachement solidaires* ». Marc, arrivé depuis peu sur la ville de X quand je l'ai rencontré, avait trouvé du soutien auprès de deux autres hommes plus âgés : «*Eux, je les connais depuis trois jours, ils sont sympas, on se file des coups de mains* ».

A. F. Dequire et E. Jovellin, dans leur article, *Quel avenir pour les jeunes en errance*, lient les parcours d'errance à deux formes de difficultés : les difficultés liées aux conditions de vie dans les familles d'origine, et les difficultés rencontrées par le jeune<sup>76</sup>, notamment au travers de sa «*réalité intrinsèque* »<sup>77</sup>, c'est

72 Isis

73 Cécile

74 Voir III. Des difficultés personnelles rencontrées, B

75 Marc

76 A. F. Dequire, E. Jovellin, , *Quel avenir pour les jeunes en errance*, Empan, 2007/4 n° 68, p.65

77 En référence à l'ouvrage de F. Chobeaux, *Les nomades du vide : des jeunes en errance, de squats en festivals, de gares en lieux d'accueil*, la Découverte, Paris, 2004, où il avance trois

aussi ce qui est ressortit de l'analyse empirique.

## II. Des difficultés liées aux conditions de vie dans la famille d'origine

### A. Le roman familiale et rapport avec la famille

Au travers des entretiens et des rencontres avec les jeunes concernés, il s'avère que chacun a une trajectoire dans l'errance bien particulière. Ils possèdent cependant un point en commun : la situation qu'ils vivent actuellement est souvent en lien avec une ambiance familiale conflictuelle, des carences, des événements traumatisants, qui mettent généralement un point de rupture entre le jeune et sa famille. J. Guillou ose même poser la question suivante : « c'est jeunes ont-ils des familles », « comment ces familles contribuent-elles à rendre SDF leur propre enfant ?<sup>78</sup> ». Je nuancerai ces propos en précisant qu'il s'agit certainement plus des effets d'un contexte, subit aussi par les parents, une forme d'impuissance ou d'anomie<sup>79</sup>, plus qu'une volonté à proprement parlé.

### 1. La famille dans la société

La famille est une institution présente dans toutes les sociétés humaines. De part les différentes formes qu'elle revêt au travers de différentes cultures, et de différentes époques, des fonctions altères qu'elle peut remplir, la famille est un phénomène essentiellement culturel.

Elle occupe une place très importante dans notre société car elle est **un agent de socialisation primaire**. La socialisation primaire correspond à la période de l'enfance et la socialisation est le processus d'acquisition (...) des « *manières de faire, de penser, de sentir* » propres aux groupes, à la société où une personne est appelée à vivre »<sup>80</sup>. En ce sens, la famille constitue l'instance principale de socialisation et son action est primordiale pour la structuration de la personnalité<sup>81</sup>. C'est en effet dans le cadre familial que se construit le système de disposition à partir duquel seront traitées toutes les autres expériences de la vie sociale. Cette action dominante de la famille s'explique par trois facteurs essentiels : d'abord, elle intervient au moment où la personnalité de l'enfant est la plus malléable, ensuite, elle est intense du fait de contacts quotidiens entre enfants et parents, et enfin, elle s'effectue dans un climat affectif qui conduit l'enfant à être particulièrement réceptif aux nouveaux apprentissages. Elle donne les bases éducatives et affectives ainsi que les ressources internes nécessaires aux jeunes pour s'émanciper. C'est ce que l'assistante sociale de prévention spécialisée traduit par le terme de « fondation » de l'être humain, « *ça dépend [l'errance du jeune] de la structure qu'il a, tu vois je prends souvent l'image d'une maison, si les fondations sont solides, si le jeunes part en vrille, dans des pratiques déviantes, il peut revenir droit ... Alors que si déjà sa fondation est fragilisée tu peux toujours essayer de construire quelque chose et de la grandir, y'a de grandes chances que ça*

facteurs explicatif de l'errance des jeunes : les effets de la crise économique, l'environnement direct du jeune et sa réalité intrinsèque soit son tempérament et ses choix.

78 J. Guillou, *Les jeunes sans domicile fixe et la rue ou « au bout d'être énérvé »* Logiques sociale, l'Harmattan, 1998, 4ième de page.

79 Au sens de Merton (sociologue de l'université de Harvard dans les années 1930), comme décrit p. 32 dans le dictionnaire de sociologie, voir bibliographie, p32 : « l'anomie résulte de la discordance entre les buts culturels qu'une société propose à ses membres et les moyens institutionnels légitimes dont ils disposent pour y parvenir. Une partie des individus ne disposant pas de moyens légitimes pour atteindre ses objectifs vont adopter un comportement déviant. »

80 Guy Rocher, Introduction à la Sociologie générale, 1970.

81 J.Etienne, F.Bloess, J.P.Noreck, J.P. Roux, Dictionnaire de sociologie, Initial, Hatier, 2004, p.345

s'effondre ». Pour ce faire, il est nécessaire que les parents soient physiquement présents mais également de façon affective : pour que l'enfant puisse se sentir « appartenir à une filiation et à une familiarité », car « n'appartenir à personne, c'est ne devenir personne », or « on ne peut devenir soi-même que sous l'influence des autres »<sup>82</sup>

Par ailleurs, la famille représente une forme élémentaire de solidarité. Elle peut offrir une protection essentielle face aux difficultés professionnelles et sociales. Lorsque celle-ci se révèle défaillante, voire absente, le jeune peut être amené vers une trajectoire d'errance.<sup>83</sup> Car, dans notre société, lorsque le jeune quitte le foyer pour devenir autonome, c'est la famille qui constitue la principale ressource en terme d'aide matérielle et morale.

## 2. Le roman familial des jeunes sans domicile fixe

L'expression de roman familial est notamment utilisée par J. Guillou, mais aussi F. Chobeaux pour décrire les parcours familiaux des jeunes, l'expression de roman renvoie à l'histoire, nécessaire récit servant à la construction personnelle, à donner du sens aux parcours. Et indéniablement, aux représentations mythiques de leur enfance et de leurs relations avec leurs parents, leurs récits. Il semblerait qu'en grande part, les jeunes en errance viennent de milieu populaire, comme a pu le souligner F. Chobeaux dans *Les nomades du vide*. Les analyses empiriques des observations et des entretiens permettent d'avancer différentes difficultés familiales vécues par les jeunes<sup>84</sup>.

- Les situations de maltraitance<sup>85</sup>:

C'est le cas de Cécile<sup>86</sup>, adoptée avec ses deux frères, au sein d'une famille ayant auparavant adopté 4 enfants. Elle et son plus jeune frère ont subi dès le plus jeune âge, la place de « bouc émissaire ». Elle relate des actes moralement violents, qui l'ont poussé à fuir le foyer familial à 16 ans. Elle n'a actuellement plus aucun contact avec sa famille. Selon elle, ils seraient à l'origine de son parcours d'errance « dure ». Lorsqu'elle parle d'eux, elle emploie des termes péjorativement connotés et semble beaucoup leur en vouloir, tout en étant dans une posture fataliste, persuadée qu'il n'y a rien à faire pour que ces violences soient reconnues.

C'est aussi le cas de Philippe qui a fait état de violences subies durant son enfance, sans pouvoir vraiment en parler. Philippe est réservé, il parle peu, il a su confier qu'il était difficile pour lui de s'exprimer sur son passé. Un des jeunes du groupe m'a confié qu'il aurait vécu une situation de maltraitance durant son enfance, au travers de la figure d'un père alcoolique et violent. Il semble ne pas avoir de contact avec sa famille.

- L'abandon et le sentiment d'abandon :

Marc a été abandonné par sa mère lorsqu'il était nourrisson, il dit en avoir beaucoup souffert. Il relate un parcours institutionnel instable, de familles d'accueil en familles d'accueil, de conflits et de ruptures. Il s'est ensuite tourné vers des pratiques déviantes et délinquantes pour tenter de répondre à ses pulsions (vol de

82 B. Cyrulnik, *Les nourritures affectives*, Paris, Odile Jacob, 1993, p.101

83 Pascal le reste, *L'errance des jeunes adultes. Causes, effets, perspectives*, L'Harmattan, 2006, 224p.

84 Il convient de préciser qu'il s'agit d'éléments de recherches organisés de manière catégorielle, et que ces catégories ne sont pas vraiment représentatives de l'hétérogénéité de ce public, elles permettent de faire ressortir les difficultés rencontrés dans leurs milieux familiaux.

85 La maltraitance ici est définie au sens restrictif, c'est à dire au sens des actes moraux et physiques

86 Cécile a aussi vécu un abandon de par son adoption.

voitures en particulier), dans son discours, c'est comme si manquer de quelque chose était intolérable. Il m'a dit être bipolaire. Dans son rapport aux autres, Marc semble avoir de difficultés à faire preuve d'empathie surtout avec les femmes « *Je supporte pas qu'elles se foutent de moi, moi quand j'aime c'est vrai tu vois, mais par contre si elle me fait une crasse, je l'a défonce* », parlant de sa dernière compagne à qui il aurait infligé des coups suite au fait qu'elle l'ai trompé. Montrant par la suite une forme de masochisme<sup>87</sup>, en me racontant avec de l'enthousiasme, qu'à la suite de cet événement, des amis de cette fille l'aurait frappé.

C'est aussi le cas de Manon, qui relate une enfance difficile, en grande partie par la maladie psychotique de sa mère, qui aurait attenté à sa vie durant qu'elle était enceinte, puis « *rejetée* » durant sa petite enfance. Elle a par la suite était placée à l'Aide Sociale à l'Enfance avec l'une de ses sœurs, ayant un an de plus qu'elle. Sa sœur a constitué une figure repère tout au long de son enfance et de son adolescence, avant que celle-ci ne parte « *sans donner de nouvelles* », avant qu'elle ne « *l'abandonne* ». Dans le groupe, certains disent d'elle qu'elle est « *collante* », traduisant par là d'un désir de fusion de sa part. Par ailleurs, elle demande beaucoup d'attention aux gens qui l'entourent. Il y a là les conséquences « *d'un abandon* ».

- La mort ou l'absence d'un parent (père)

Jonathan parle beaucoup du décès de son père. Celui-ci à entraîné sa mère dans une lourde dépression. Lui et ses frères sont partis habiter chez leur grand-mère, mais Jonathan dit ne s'en être jamais remis. Il dit avoir été un « *gamin perturbé* », qui bousculait les enseignants et dont le comportement dépassait les capacités de sa grand- mère, décédé par la suite durant son adolescence. Jonathan dit être allé en foyer, et y avoir « *fait les pires rencontres* », celles qui l'ont entraîné vers la petite délinquance (vente de cannabis, vol). Aujourd'hui ses amis l'appel « *le psy* »<sup>88</sup>, et il joue le rôle de médiateur entre certains SDF. Il a encore des contacts avec ses frères.

Cyril relate une mère seule à charge de quatre enfants, il dit n'avoir jamais eu de père. Il a grandi dans une grande pauvreté, en banlieue Parisienne. Il a eu des actes délinquants très précoces : « *j'ai fais un braquage à 6 ans* ». Il dit avoir été placé vers l'âge de sept ans et être retourné au domicile familial, plus tard. Il n'a plus de contacts avec ses sœurs, l'une d'elle se prostituerait actuellement à Paris. Sa mère est décédée il y a peu, « *quand j'étais en prison, on m'a appris que ma mère était morte, là ... ils m'ont mis dans un hôpital psychiatrique, je pétais un plomb.* » Dans son discours, sa mère était son unique ressource. Dans l'entretien de Cyril, il y avait une forme de narration, comme si il s'était inventé un parcours « *de misère* » pour m'apporter un récit déculpabilisant, et donner du sens à ses actes délinquants. Néanmoins il a gardé une grande cohérence, je ne sais pas si ce qu'il m'a dit était vrai.

- Conflit familiaux :

Florian se renfermait souvent dans sa chambre pour jouer de longues heures aux jeux vidéos, lorsqu'il était adolescent ce qui provoquait de nombreux conflits au sein de la famille. Lorsqu'il a eu 18 ans, et

---

87 <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/masochisme/49705>, dictionnaire Larousse en ligne : « Comportement de quelqu'un qui semble rechercher les situations où il souffrira, sera mal, en difficulté, etc »

88 En référence au film français *Une époque formidable*, de Gérard Junio traitant des personnes sans domicile fixe ,où un des rôle principaux est « le doc », un SDF « cristallisé ».

obtenu un diplôme, ses parents lui ont demandé de trouver un emploi. Constatant qu'il n'effectuait pas de démarches ils lui ont demandé de partir du domicile : « *Mon père m'a dit « tu te casses », va trouver un boulot, je veux pas te voir avant que t'es un boulot, (...) ça a été dure pour moi* ». Florian est aujourd'hui en de bons termes avec sa famille, « *ils ont fait comme ils pouvaient, je leur en veux pas* ».

Isis n'a pas de difficultés familiales, elle est en contact avec sa mère qu'elle passe voir de temps en temps. Elle fait état d'un foyer précaire mais contenant.

Dans les différents récits familiaux, la carence affective ressort comme le facteur le plus déterminant. La carence est un manque ou une insuffisance, ici une insuffisance dans les besoins affectifs de l'enfant ou de l'adolescent. Elle est le fruit de changements ou d'incohérences survenus dans le milieu familial, d'une dysfonction de la famille. B. Bowlby et A. Freud, notamment, ont analysé les histoires personnelles d'adultes ou d'adolescents inadaptés sociaux. Ils ont observé que la délinquance était 4 à 5 fois plus fréquente chez les sujets carencés dans leur enfance que chez ceux qui ont grandi dans une famille « normale »<sup>89</sup>. La carence éducative est aussi très prégnante dans les discours, comme un facteur déterminant, et semble être une piste explicative dans la mesure où ses manifestations essentielles sont un moi faible, un sentiment d'insécurité, un manque de repères, l'impression d'être esseulé qui rend très difficile tout engagement durable et profond. Dans ses relations, la personne qui présente ce type de syndromes peut-être inhibée, craintive ou expansive voire provocante. Ce syndrome apparaît lorsque l'enfant vit dans un milieu instable, sans règle ni principe<sup>90</sup>. Par ailleurs, les récits de vie laissent à voir des éléments explicatifs de l'errance dans leur parcours, comme des « cassures » qu'ils repèrent dans un événement familial douloureux, de telle sorte que ces romans familiaux apparaissent en partie « imaginaires » ou « mystifiés », leurs permettant d'être préservés de l'angoisse de grandir. « *Il y a ici la recherche d'un enracinement dans une enfance perdue et illusoire qui montre bien les souffrances et peut-être les impossibilités dans lesquelles ils se trouvent pour construire une autonomie affective adulte* »<sup>91</sup>.

L'assistante de service sociale en milieu scolaire n'a pas vraiment de visibilité sur les jeunes en errances, mais elle a émis une hypothèse, au regard de son expérience professionnelle : « *Ce peut-être [la situation des jeunes en « errance dure »] des difficultés de narcissisme liées à des carences affectives, ... parce que quand on a une bonne image de soi, on est en capacité de se faire du bien et de se protéger soi-même* ». Cette analyse pertinente permet de mettre en relief l'idée d'une difficulté dans l'autonomie affective. Toutefois, si l'on reprend l'idée d'une fonction subjective de l'errance, on peut distinguer aussi dans les comportements de ces jeunes une mise en « protection ». Prenons l'exemple de Cécile. Elle a quitté le foyer, sa famille, pour fuir les violences qu'elle subissait et n'a trouvé d'autre refuge que la rue, de part un certain isolement induit par la maltraitance. Dans son cas, la blessure narcissique était, je pense, effectivement présente, néanmoins son comportement attrait plus à un mécanisme de défense, qu'à une mise en danger de soi. Il

89 N. Sillamy, Dictionnaire de la psychologie, sciences de l'homme, Larousse, 1992, p.45.

90 N. Sillamy, Dictionnaire de la psychologie, sciences de l'homme, Larousse, 1992, p.46.

91 P. Pattegay, *L'actuelle construction en France du problème des jeunes en errance*, Déviance et Société, Médecine et Hygiène, vol.25, 2001, p.258

s'agit d'un mécanisme psychologique, plus ou moins conscient, dont la personne dispose pour diminuer l'angoisse des conflits intérieurs.<sup>92</sup> Il y a là, l'idée de pouvoir reprendre le contrôle, se réapproprier sa vie, ne plus être assouvie à des événements extérieurs traumatisants. Le parallèle avec sa situation d'errance « dure » est évident, notamment au travers des analyses de Douville citées plus hauts, précisant que l'errance aurait une fonction, celle d'être la réponse à une situation angoissante. Ce parallèle vaut pour une grande part des jeunes rencontrés dans ce travail de pré-recherche.

Au vu des données théoriques et empiriques, il est fortuit de se demander quelles conséquences peuvent avoir ces difficultés, liées au contexte familiale, sur la construction des jeunes concernés.

## B. Les difficultés rencontrées par les jeunes en errance « dure » durant leur l'enfance et les possibles conséquences à l'âge adulte

### **1. Traumatismes et résilience : à la frontière des situations d'errance**

*« Y'a des jeunes qui sont dans le profil « parcours de vie » qui sont dans la construction en recherche identitaire, qui manquent d'étayage dans l'éducation et qui manquent de ... entre guillemets de codes quoi et tu vois là c'est subit [errance], pour avoir accompagné plusieurs jeunes c'est plus leur environnement familiale qui avait pas favorisé un moment donné, qui avait soit engendré un placement à l'aide sociale à l'enfance, soit qui ont atteint la majorité et qui après étaient complètement en manque de repères tu vois, des jeunes à qui on a pas appris certaines choses, certaines bases, ça peut être le cas avec des contrats jeunes majeurs». On entant ici, dans les propos d'un éducateur du CHRS, le fait que ces jeunes ont un « vide » identitaire, éducatif, affectif, et j'ajouterais un vide de reconnaissance, d'appartenance, de place. Ce « vide » les entraîne à chercher qui ils sont, et comment « remplir » ce vide. Dans mes analyses, je constate que leur parcours s'est souvent construit en opposition à un, et le plus souvent, des événements traumatisants. Le traumatisme est un choc violent susceptible de déclencher des troubles somatiques et psychiques ; « Freud appelle traumatisme tout événement qui perturbe l'équilibre affectif d'une personne et provoque la mise en œuvre de ses mécanismes de défense »<sup>93</sup>.*

B. Cyrulnik, célèbre psychiatre, spécialiste de la question de la résilience, définit la résilience comme *« l'étude des conditions de reprise d'un développement après un traumatisme. Le traumatisme peut-être flagrant (agression sexuelle, abandon, etc.) ou plus insidieux et répété comme la précarité sociale »*<sup>94</sup> Par ailleurs, ce n'est pas une seule cause mais une convergence de causes intérieures et extérieures qui provoque un effet de malheur ou la résistance au malheur. La résilience *« est un travail à la fois biologique, affectif et socioculturel »*. Elle est un processus, un nouveau départ. L'auteur aborde aussi la notion de *« pensée fixiste auto réalisatrice »*<sup>95</sup>. Lorsqu'un individu anticipe pour que les choses se déroulent de telle manière, qu'il s'en

92 N. Sillamy, *Dictionnaire de psychologie*, Sciences de l'Homme, Larousse, 1992, p.72

93 N. Sillamy, *Dictionnaire de la psychologie, sciences de l'homme*, Larousse, 1992, p264

94 CYRULNIK Boris, *La résilience un processus multi-causal, Dossier thématique « Difficultés vécues durant l'enfance : conséquences à l'âge adultes »*, Revue française des affaires sociales, La documentation Française, 2013, p.11-13, p.15

95 CYRULNIK Boris, *La résilience un processus multi-causal, Dossier thématique « Difficultés vécues durant l'enfance : conséquences à l'âge adultes »*, Revue française des affaires sociales, La documentation Française, 2013, p.11-13, p.15

persuade et qu'il ne fait rien, et comme il ne fait rien alors elles arrivent. C'est une notion intéressante pour aborder la reproduction sociale par un autre prisme. C'est un peu comme « l'étiquette » d'H. Becker ou encore « le stigmate » de Goffman, mais en l'occurrence c'est l'individu qui incorpore et génère la représentation qui le maintiendra dans un certain profil. Ce qui peut expliquer l'impression de « déterminisme » dans le parcours des jeunes SDF en errance. Certains sont dans cette idée de « destinée », destinés à être pauvre, destinés à être incompris, destinés à être à la rue, « (...) *bah je savais que je finirai à la rue ... c'était un peu perdu d'avance.* », « *Mon arrière grand-père est alcoolique, mon père est alcoolique, c'est normal que je sois alcoolique non ?!* »<sup>96</sup>. En outre, certains facteurs externes sont intériorisés par les enfants. En effet, par l'apprentissage, des réactions dont le point de départ était externe, deviennent internes. Par exemple, Marc a été abandonné très tôt par sa mère, dans les premiers mois de sa vie, cet abandon a induit chez lui un certain fonctionnement. Marc semble avoir des difficultés à se projeter dans l'autre, à faire preuve d'empathie. Il semble fuir la relation proche, de peur d'être déçu et a un rapport aux femmes assez violent et pulsionnel.

P. Jeammet, psychiatre et psychanalyste, aborde dans un article<sup>97</sup> les ressources de l'individu mobilisés pour créer cette résilience, ou comme il le nomme « l'homéostasie psychique<sup>98</sup> », soit la capacité de conserver son équilibre de fonctionnement malgré des contraintes extérieures : la confiance dépasse l'anxiété. Cet équilibre est mis à l'épreuve de manière très variable selon les individus, elle dépend du tempérament et de l'éducation. Ainsi la résilience n'est pas un facteur mais le résultat d'une dynamique : avec le même type de traumatisme pour des individus de tempérament très proche, les conséquences à long terme peuvent être quasiment opposées. Certains vont faire de ce traumatisme une force qui les amène en permanence à essayer de créer et de réparer ce traumatisme. D'autres au contraire sont anéantis et peuvent entrer dans un comportement destructif, ce que l'auteur appelle la destructivité. « *La destructivité est au fond la création du pauvre, de celui qui se sent impuissant.* » Si l'on ne se sent pas la force de créer ou de dépendre de la réponse des autres, avant de s'effondrer ou de mourir on détruit. ... « *Ainsi paradoxalement la destructivité donne un sentiment de pouvoir, qui est finalement dérisoire, car elle aboutit souvent au contraire de ce que la personne aurait voulu.* »<sup>99</sup>

Par ailleurs, les données montrent la forte présence de précarité au sein du milieu familial d'origine. Selon J. Wresinski en 1987, dans son rapport au Conseil économique et social aux français de 1987 donne une définition de la précarité: « *la précarité se définit comme l'absence d'une ou de plusieurs sécurités, notamment celle de l'emploi permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, sociales et familiales et jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet*

96 Nicolas

97 JEAMMET Philippe, *Le développement de l'individu : une co-construction permanente à la merci des rencontres*, Dossier thématique « Difficultés vécues durant l'enfance : conséquences à l'âge adultes », Revue française des affaires sociales, La documentation Française, 2013, p.11-13

98 **L'homéostasie** (du grec ὁμοιος, hómoios, « similaire », et στάσις (ῆ), stásis, « stabilité, action de se tenir debout ». C'est un processus de régulation par lequel l'organisme maintient les différentes constantes du milieu intérieur entre les limites des valeurs normales, c'est un équilibre constant du corps en somme. (définition du dictionnaire Larousse médical, sur le site : <http://www.larousse.fr/encyclopedie/medical/hom%C3%A9ostasie/13597>

99 JEAMMET Philippe, *Le développement de l'individu : une co-construction permanente à la merci des rencontres*, Dossier thématique « Difficultés vécues durant l'enfance : conséquences à l'âge adultes », Revue française des affaires sociales, La documentation Française, 2013, p.11-13

les chances de réassumer des responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible»<sup>100</sup>. Selon Cyrulnic, la précarité serait une forme de traumatisme qui « entraîne une impossibilité de faire des projets de vie, même pour les 24 heures, créant une insécurité du lendemain »<sup>101</sup>, corroborant ainsi le constat de J. Wresinski.

Ces éléments peuvent expliquer en quoi certains jeunes ayant subi des traumatismes, dépassent ces traumatismes, et d'autres non. Une majorité des jeunes rencontrés sont dans une impossibilité de résilience, cette impossibilité et à conjuguer avec la situation d'errance. Je pense qu'il y a comme quelque chose de « bloqué », comme quelque chose d'insurmontable dans le discours des jeunes, et une forme de fatalité qui les maintiens en état de rupture. Au-delà de cette fatalité, bien souvent le choix de s'identifier à la rue, à une certaine forme de marginalité, sans pour autant être dans la revendication absolue d'un mode de vie différent. Néanmoins, ils y trouvent des pairs, une certaine reconnaissance, et peuvent donner un sens à leur parcours fragilisé par des difficultés traumatisantes. Enfin, certains fuient<sup>102</sup>, comme Cécile et Florian, il fuient pour de nouveaux horizons et décident à un moment de tourner une page et de se « réorganiser », pour ne plus être à mal, ils résilient. Pour Cécile, c'est le départ de la ville où elle a passé de nombreuses années à la rue, conjugué à l'envie de changement et de nouveau départ qui ont permis à cette jeune fille de se saisir des possibilités qui lui sont offertes, comme celle d'intégrer un CHRS. Il n'est pas sûre qu'elle ne retourne plus à la rue, d'ailleurs elle y a des contacts, néanmoins elle a fait ce qu'elle n'avait pu faire avant du fait d'une « décontextualisation ». Pour Florian, c'est l'aide d'autrui qui lui a permis de se « réorganiser », il a été accueilli par une jeune femme, qui l'a hébergé quelques mois. De cette cohabitation, une amitié est née, et une certaine force aussi : « Ouais, mais c'est grâce à elle que j'men suis sorti ! Sans ça j'aurais pu rester, pff... longtemps dans la zone » (...) et pi mes chiens ... je ne sais pas ce que je ferais sans eux ?!». Il a pu commencer à travailler une fois hébergé, puis il a loué un logement. Depuis, il a rencontré sa compagne, avec qui il vit, en camion, accompagné de leurs chiens, traversant la France, de travaux saisonniers en travaux saisonniers. Florian aime cette vie d'itinérance et s'y épanouit, il est aujourd'hui intégré, bien que marginale de par son choix de vie. Face à l'adversité, les capacités à rebondir d'une personne s'exercent dans la rencontre avec un environnement porteur, qui lui permettra d'accentuer ses ressources intrinsèques et extrinsèques. Le contraire alimente la logique de l'exclusion, comme le dit Wieviorka dans son avant-propos de l'ouvrage de Norbert Elias : « L'exclusion produit de l'anomie, de l'incapacité des individus à se constituer en acteurs, elle fabrique aussi de l'aliénation, l'intériorisation du stigmaté, l'incapacité de réagir aux accusations excessives ou fausses qui généralisent une appréciation négative et humiliante à partir de quelques cas, peut-être, suggère Elias, parce que la conscience des victimes « était d'une certaine mesure du côté de leurs détracteurs », et parce que l'on appartient à un groupe faiblement structuré et organisé, il est difficile d'échapper individuellement à la stigmatisation du groupe. L'exclusion à la limite, façonne chez ceux qu'elle atteint ce qu'elle leur re-

100 WRESINSKI (Joseph).in VANDECASTEELE (Isabelle), LEFEBVRE (Alex).- « De la fragilisation à la rupture du lien social : approche clinique des impacts psychiques de la précarité et du processus d'exclusion sociale ».- in cahiers de psychologie clinique.- n°26.- janvier 2006.- pp.137-162.- p.139

101 CYRULNIK Boris, *La résilience un processus multi-causal*, Dossier thématique « Difficultés vécues durant l'enfance : conséquences à l'âge adultes », Revue française des affaires sociales, La documentation Française, 2013, p.11-13, p.15

102 La fuite au sens de Henri Laborit dans son célèbre ouvrage «l'Éloge de la fuite, en 1976

proche.<sup>103</sup> ».

Parmi les jeunes ayant subi des traumatismes, il y a une forte représentation de « parcours ASE », signifiant par là des abandons et des dysfonctions familiales repérés et prises en charge. Cependant, le placement, a provoqué, pour certains, un « effet pervers », la rupture avec l'institution.

## 2. Les « parcours ASE » et la fuite des institutions : un profil d'« incasable ».

Dans les analyses empiriques, il ressort que les placements ont été des éléments perturbateurs dans la construction de ces jeunes, « *J'oublierai jamais quand on m'a emmené de chez ma mère, c'est là que j'ai commencé à vraiment déconner* <sup>104</sup> ». Il est souvent ralié à un discours causal de leur parcours de vie et d'errance. Marc durant l'entretien a signifié : « *Ma mère m'avait abandonné et je l'ai jamais supporté, j'ai été mis dans une famille, mais ça a pas marché, une autre, une autre, (...) j'ai fais un foyer, ... puis j'en ai eu marre je suis parti* ». Marc a fugué à l'âge de 16 ans pour la rue ; à 17 ans il était dépendant à l'héroïne et à 18 ans père d'une petite fille handicapée, placée par la suite. Lui et la mère vivaient en squat, consommaient de l'héroïne, et n'avaient pas de ressources. Il exprime ne pas avoir eu la possibilité d'élever cette enfant. Il a un long parcours de déviance (voir chapitre III), quand je l'ai rencontré, il sortait de prison pour vol de voiture. Marc n'a été voir sa fille qu'une fois en « visite », il dit ne pas pouvoir si rendre, car c'est trop dur pour lui, cela le renvoie à son propre parcours, qu'il n'a pas accepté. Dans l'ensemble, il fuit les institutions et les structures sociales et médico-sociales, tout comme Cyril, placé à l'âge de 6 ans. Cyril ne bénéficie pas d'aide sociale, il la refuse, et fuit les dispositifs de logement d'urgence, « *j'aime pas les foyers (...) y'a toujours quelqu'un sur ton dos* », montrant par là une défiance à l'égard des travailleurs sociaux. En effet, pour certains, un rapport complexe avec les institutions à caractère social s'est créé, le lien « traumatisme » / placement ne leur permet pas de dépasser leurs représentations, leurs souvenirs, leurs craintes. On peut alors donner du sens à leur errance institutionnelle, c'est une sorte de « ras le bol » ou encore un mécanisme de défense visant à fuir ce qui a été en échec, douloureux. Dequire et Jovellin, précise que « *les jeunes (...) n'ont pas forcément la volonté d'intégrer les foyers. La vie collective n'y est pas facile. Le règlement au sein des structures est de manière générale assez strict : horaires imposés, tâches ménagères obligatoires, démarches à accomplir surtout que beaucoup d'entre eux ont déjà vécu dans les foyers durant leur enfance* ». <sup>105</sup>

Un rapport du Conseil Technique des Clubs et Équipe de Prévention Spécialisée, propose une analyse intéressante : « *Ceux qui sont passés dans des Centres recueillant des enfants ayant divers problèmes méritent une attention particulière, et plus spécialement ceux qui connurent de multiples placements [situation de rupture]: ils souffrent souvent d'un manque d'affectivité et de solidarité, car leurs problèmes psychologiques y ont été plus ou moins bien traités. (...) Par ailleurs, la catégorie "jeune S.D.F." comprend une sur-représentation d'enfants de l'A.S.E.", qu'ils aient été abandonnés par leurs parents ou retirés à leur familles* ». <sup>106</sup> Selon eux, les quatre-cinquièmes des jeunes en errance « dure » ont vécu au moins deux ans

103 Elias, N. (1965), Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur d'une communauté, Paris, Fayard, 1997, p.18

104 Propos de Cyril.

105 Jovelin E., Dequire A.F, Trajectoires des jeunes sans domicile fixe dans le Nord-Pas-de-Calais, initiatives et évaluation des dispositifs d'accompagnement, Ed. La voix du Nord, Lille, 2006.

106 CONSEIL TECHNIQUE DES CLUBS ET EQUIPES DE PREVENTION SPECIALISEE, Commission "Caractéristiques de la Prévention Spécialisée", Les

dans des structures de prise en charge de l'enfance inadaptée.

Dans le dialogue avec les professionnels rencontrés, la question de l'accompagnement n'a cessé d'être présente, cette population de jeunes dont le profil s'apparente bien souvent à celui des « incasables <sup>107</sup> » suscite la réflexion quant au type d'accompagnement à mettre en œuvre, dans la mesure où il arrive qu'ils mettent en échec les dispositifs, les institutions et les travailleurs sociaux qui tentent de les accompagner. Par exemple, pour entrer en CHRS, il faut avoir un « pas trop mauvais » rapport avec les travailleurs sociaux, il faut aussi un projet social et professionnel, qu'une grande partie de ces jeunes n'ont pas ; et pour avoir un projet il faut se stabiliser et être dans une dynamique de création, il faut aussi avoir un rapport positif au travail, ou encore à la formation, il faut avoir les capacités de suivre ce projet, etc. Cela nécessite aussi de pouvoir et de vouloir se plier aux contraintes de l'établissement, citées plus haut (règlement intérieur ...). Le problème est que c'est rarement le cas des jeunes en errance. F. Chobeaux précise dans sa réponse au questionnaire « ASE, ITEP, MECS, EREA, PJJ... : on voit dans la rue ceux avec qui ça n'a pas marché. En particulier ASE-MECS. Des placements multiples, des inadaptations entre ces gamins et les équipes-structures, en fait une incapacité de l'ASE à prendre en charge positivement ces gamins « incasables » La reconstitution des « carrières » ASE de ces jeunes permet de voir tout ce qu'il ne faut pas faire pour que ça ne se reproduise pas... Le problème est officiellement reconnu. Actuellement 7 départements sont « expérimentaux » sur « la prévention des ruptures en fin de placement » : comment éviter la rue à 18 ans ? » En effet, pour Marc, Manon et Cyril c'est le départ, pour l'une de la famille d'accueil, pour les autres du foyer qui a constitué un premier pas dans la situation d'errance « dure », à l'aube de leur majorité. Ce qui est intéressant c'est que ces trois jeunes présentent des similitudes dans les problématiques de leurs « parcours » : abandon, traumatisme, placement, rupture institutionnelle, rupture scolaire (excepté pour Manon), début de carrière dans la déviance (rapport addictif et délinquance/ mise en danger/ souffrance psychologique/ suicide), et dans l'errance. Ces éléments permettent de se questionner concernant l'existence d'un profil de jeune en errance ?

### **III. Des difficultés personnelles rencontrées**

Pour une partie des jeunes, ces fragilités liées au contexte familial, se sont répercutées sur l'apprentissage en milieu scolaire. D'autres n'avaient pas de difficultés flagrantes dans le contexte familial mais peuvent aussi développer des fragilités et un mauvais rapport à l'école et in fine à la qualification.

---

*phénomènes d'errance chez les jeunes de 15 à 25 ans. Observation et propositions, 1995, p21*

107 L'expression « incasables » serait née dans les années 80, au croisement des champs de la délinquance, de l'éducation spécialisée et du soin médico-psychologique. « Les jeunes dit « incasables » présente de multiples difficultés marquées par leur intensité et pouvant tenir à la fois aux fragilités du contexte familial, à des troubles psychologiques ou psychiatriques, à un handicap, à la pratique de conduites addictives, à un contexte social souvent marqué par une extrême précarité, à des carences éducatives, et des phénomènes d'errance, à un décrochage du système scolaire, voir à la commission d'acte de délinquance. Leur situation les situe à la charnière des prises en charge sociale, éducative, médico-sociale, et sanitaire. (...) »

## A. L'Institution scolaire

### **1. Les fonctions de l'école et de la qualification**

Selon le *Dictionnaire de sociologie*<sup>108</sup>, l'école est une instance de socialisation, dont le rôle s'est renforcé au XX<sup>e</sup> siècle du fait de la prolongation de la scolarité obligatoire et d'une augmentation du taux de scolarisation. Le rôle s'est depuis encore accru avec l'allongement de la durée des études. Pour beaucoup de familles, la socialisation apportée à l'école est un moyen d'assurer l'éducation mais aussi une promotion sociale et professionnelle (ascenseur social). Pour Émile Durkheim<sup>109</sup>, fondateur de la sociologie, les relations au sein de la famille sont déjà trop influencées par les sentiments personnels pour que l'enfant puisse apprendre les règles générales et impersonnelles que la société attend de lui. C'est l'éducation par l'école, définit par Durkheim comme « la socialisation méthodique de la jeune génération par la génération adulte <sup>110</sup>», qui a la possibilité de donner à l'enfant les normes et valeurs qui constituent la trame de la société.

Bourdieu, quant à lui, amène des éléments intéressants quant à la reproduction sociale et aux inégalités que l'école produit. Certes l'école peut permettre l'ascension sociale mais selon lui, tous n'ont pas la même chance de s'en sortir, chaque enfant possède un « capital culturel » propre. Le capital culturel est un instrument de pouvoir individuel. Il est composé d'un ensemble de qualifications intellectuelles produites par l'environnement familial et le système scolaire. Il constitue un capital dans la mesure où il peut s'accumuler au fil du temps et se transmettre, notamment à ses enfants. C'est l'assimilation de ce capital à chaque génération qui forme la reproduction sociale. Il est composé d'une forme incorporée, d'une forme objectivée et d'une forme institutionnalisée. La forme incorporée représente l'ensemble des socialisations successives, que sont : les manières d'être, de faire, de se déplacer, d'entrer en communication (inconsciente en grande part). Cette « *transmission domestique, invisible et héréditaire, va se combiner à un mélange savant composé de propriétés héritées et de propriétés acquises* »<sup>111</sup>, celles qui forment sa singularité. La forme objectivée, représente les biens culturels, et pour posséder un bien culturel, il est nécessaire de posséder l'habitus culturel qui correspond à l'objet, ce peut être des livres, un instrument, etc. Et enfin, une forme institutionnalisée qui représente les titres scolaires.<sup>112</sup> Ainsi, pour des jeunes ayant grandi dans un environnement familial difficile où l'école peut faire objet de représentations sociales, il est tout autant difficile d'y réussir. D'autant plus que « Le taux d'échec scolaire en France est particulièrement élevé. Plus de 150 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans diplôme, soit 20 % de chaque classe d'âge. »<sup>113</sup> L'assistante de service social scolaire s'est positionnée ainsi: « Quand il y a décrochage la question des difficultés familiales est toujours sous-tendue ». Il est vrai que le sentiment de sécurité, le degré de stabilité du foyer familial joue un rôle important dans la réussite scolaire. Mais pourquoi autant de devoir repose sur la famille, sachant qu'elles ne sont pas égalitaires face aux savoirs ?

108 ETIENNE J., BLOESS F., NORECK J.P., ROUX J.P., *Dictionnaire de sociologie*, Inital, Hatier, 2004, p. 163

109 Tirer de l'ouvrage de E. Durkheim, *Éducation et sociologie*, Paris, Puf, 1922

110 ETIENNE J., BLOESS F., NORECK J.P., ROUX J.P., *Dictionnaire de sociologie*, Inital, Hatier, 2004, p. 346

111 J. Guillou, L. Moreau de Bellaing, « Figure de l'exclusion. Parcours de sans domicile fixe », L'Harmattan, 2003, p.30.

112 Bourdieu, P., Les trois états du capital culturel, Acte de la recherche en sciences sociales, 1979, n°30

113 Introduction, L'emploi des jeunes, Les numéros juridiques, ASH, n°2825, septembre 2013, p.7

## 2. Le parcours scolaire et professionnels des jeunes sans domicile fixe

Une enquête réalisée en 2000 par l'Institut national des études démographiques (INED) montre que « 52% des jeunes en errance n'ont aucun diplôme »<sup>114</sup>. Même si ces données sont obsolètes aujourd'hui elles permettent d'entrevoir une réalité assez alarmante. Dans l'ensemble des jeunes interrogés, la quasi-totalité possède un mauvais rapport à l'école. Certains disent s'y être ennuyé, ne pas « être fait pour l'école », d'autres traduisent de problèmes de comportement. Certains font état d'une certaine violence dû aux comportements de leurs camarades et ou à leurs échecs scolaires. Car, sur les neuf jeunes rencontrés, trois ont un diplôme de niveau V (CAP en l'occurrence), les autres n'ont pas de qualification, et disent avoir arrêté l'école autour de 16 ans, l'âge où l'obligation scolaire n'est plus de vigueur (ce qui correspond à l'âge moyen de l'obtention du brevet des collèges.)

Parmi les jeunes interrogés, les ruptures scolaires sont nombreuses et les orientations vers l'enseignement adaptée s'élèvent à quatre (ITEP notamment), « *j'ai fais jusqu'à la 6ième, et après j'ai été en foyer et en foyer on était pas à l'école, donc euh, j'étais pas à l'école ! (...) c'était une école dans le foyer mais c'était par exemple euh, CP, Ce1, 6ième, enfin y'avait pas de niveau, c'était tout le monde et ensemble machin, c'est un vrai bordel, donc moi je passais mes journées dehors. Au début j'y allais mais ça m'a soulée on faisait tout le temps la même chose, j'ai demandé à avoir des cours en plus mais non, alors j'ai abandonné* ». Cécile avait de l'appétence pour la scolarité, mais le parcours spécialisé ne lui a pas permis de s'épanouir, provoquant la rupture avec l'institution scolaire. Jonathan fait un autre constat, « *J'étais une tronche quand j'étais petit, je retenais tout ce qu'on me disait, (...) mais je foutais le bordel alors la prof au bout d'un moment ça l'a saoulé (...) au foyer c'était finit l'école après, et puis j'avais des potes, on pensait qu'à fumer ou à se bar-rer ... donc ...* ». Jonathan regrette aujourd'hui de ne pas avoir plus investi l'école lorsqu'il était enfant, tout en sachant exprimer son indisponibilité face aux apprentissages (liés au contexte familial). Dans son discours, le fait qu'une fois arrivé au foyer, l'école se termine, marque bien là, la rupture avec l'institution scolaire, suite à quoi il s'est tourné vers son groupe de pairs, et intrinsèquement, n'était plus dans un processus d'apprentissage scolaire ou professionnel.

Isis fait état d'un rapport assez négatif à l'école et aux études transmises par ses parents « *Mes parents y m'ont toujours dit « fait pas de grandes études ça sert à rien ! (...) fais comme nous quoi !(...) mon père euh, il est maçon et ma mère elle, a jamais travaillé, enfin ... elle restait à la maison quoi* ». Elle possède une qualification de niveau V, un Certificat d'Apprentissage Professionnel, dont elle dit qu'il n'est pas d'une grande utilité. Elle a tout de même déjà travaillé. Son expérience met en exergue la théorie Bourdieusienne du capital culturel.

En outre, une grande part des jeunes sont dans une dévalorisation de leurs capacités intellectuelles, et pour certains comme Nicolas, l'échec scolaire est resté comme un repère « négatif » dans l'évaluation de ses capacités intellectuelles « *j'ai arrêté vite l'école, j'étais nul (...) je suis pas très intelligent tu sais ...* ».

Enfin, parmi les jeunes rencontrés, Florian a fait part du fait que l'école soit, selon lui, à l'origine de

son parcours d'errance : « bah, à la maison ça allait mais c'est à l'école que ça déconné (...) je me faisais taper dessus, alors apprendre en cours ... difficile (...) ben j'avais pas de bonnes notes, j'ai commencé à détester l'école, j'ai plus fait aucun effort. (...) Oui j'ai eu un CAP mais ce n'est pas forcément ça que j'aurais voulu faire ... enfin, ça me sert bien au final ». Florian a obtenu un CAP, même si il se projetait dans des études longues lorsqu'il était plus jeune. Ainsi, les violences de la part de camarades (non détectés), ont provoqué chez Florian un sentiment d'insécurité et une indisponibilité scolaire, qui l'on mené vers une orientation scolaire non désiré.

Ces différents témoignages, permettent d'avancer la forte présence d'échecs ou de succession d'échecs ayant entraîné une rupture scolaire dans le parcours des jeunes SDF. Les causes du décrochage sont multiples selon l'assistante de service social scolaire, il peut provenir de phobies scolaires, où l'enfant /l'adolescent a une incapacité de surmonter son angoisse ; il peut être en lien avec une « mauvaise » orientation, qui entraîne un désintérêt et une démotivation chez l'élève, mais « ces profils sont plus faciles à raccrocher à l'école » ; puis il y a ceux qui « manque d'étayage et se construisent dans le vide <sup>115</sup>», dans l'absence de cadre et/ ou de sécurité affective. P. Durning, directeur général du groupement public *Enfance en danger*, dans un article traitant des jeunes « incasables » précise que le milieu de l'éducation nationale, peut se saisir des problématiques relevant d'un problème d'apprentissage, d'un trouble de l'attention, ou d'un handicap, prévoyant des systèmes alternatifs ou adaptés, des « cases », néanmoins lorsqu'elles relèvent du comportement ou de l'éducatif, la réponse n'est pas évidente, elle interroge les professionnels, les contraignant parfois, à bricoler des solutions, comme une orientation SEGPA par exemple. L'auteur explique que cette exclusion scolaire, est vécue comme un échec, alors qu'elle semblait attendue activement par l'élève, cela provient d'une mise en sécurité échouée, que l'enfant a déjà connue dans la sphère familiale. Pour l'élève, l'exclusion serait alors à inscrire dans une dynamique active de rupture du lien qui met au défi l'abandon : quitter pour ne pas être quitté. Il est également « le reflet d'une capacité d'écoute et de compréhension mise à mal, par le symptôme comportemental <sup>116</sup> ». L'agitation est une manifestation qui fait éclater les sphères les unes après les autres, la famille, l'école et l'enfant lui-même. Les ruptures se succèdent, et amènent l'enfant puis l'élève en voie de déscolarisation, à sortir d'une scène morale organisée autour de la loi et l'institution, le renvoyant aux conflits vécus. « Cette sortie institutionnelle active s'accompagne toutefois d'une autre inscription normative compensatrice, ou valent éthique et légitimité : celle du groupe de pairs <sup>117</sup> ». Ce qui fait écho à l'expérience de Thierry notamment. Notons cependant, pour reprendre les propos de l'assistante sociale scolaire, que si une grande part des jeunes en errance ont été des décrocheurs, tous les décrocheurs ne vont pas vers l'errance.

En outre, l'école reste un lieu primordial dans la détection de fragilité ou de mauvais traitements familiaux, « à l'école ils n'ont pas vu que ça se passait mal dans ma famille » à su dire Cécile. Dans l'isolement causé par sa situation familiale, elle n'a pas trouvé d'adulte pouvant lui venir en aide (professeur, assis-

115 Propos de l'assistante de service social en milieu scolaire

116 P. Durning, « Les incasables », Journal du droit des Jeunes, 2008, n°279, p11.

117 Ibid, p.11

tante sociale scolaire, directeur, cantinière...).

### 3. Une insertion professionnelle, et le maintien dans un logement remis en question. La capacité d'intégration du système socio-économique face aux possibilités de ces jeunes.

Les données empiriques concernant les difficultés d'accès à un emploi des jeunes en errance sont moindre. Néanmoins, une partie aurait déjà effectué des stages en entreprises durant leur scolarisation, certains ont travaillé, souvent pour une courte durée, comme Franck qui fait état de petits travaux saisonniers. Marion, elle, a tenté de travailler lorsqu'elle était sans domicile fixe, mais elle n'a pas tenu dans cet emploi du fait de sa condition de vie : « *j'ai essayé de travailler, ... mais quand il faut que tu sortes de ta tente en hiver le matin alors que t'a mal dormi, que tu range tes affaires, que tu les donnes à quelqu'un, ... c'était pas possible* ». Allier travailler et sans domicile fixe semble être ardu, au-delà des capacités individuelles, compliquant fortement l'accès et le maintien dans l'emploi. Sans doute souhaitait-elle y parvenir seule. Notons cependant que dans la ville où elle vivait à l'époque, les logements d'urgence semblaient saturés et inaccessibles<sup>118</sup>.

« *Début 2013, près de 1, 9 million de jeunes de 15 à 29 ans ne sont ni à l'école, ni en emploi, soit 17 % de cette classe d'âge, et environ la moitié de ces jeunes, soit 900 000 « sont à la dérive »* ». <sup>119</sup>

Il serait intéressant de savoir ce que signifie précisément « à la dérive, néanmoins ces chiffres permettent de mettre en exergue la situation de l'emploi des jeunes à l'échelle nationale et de se repositionner dans un contexte socio-économique. En effet, parmi ces jeunes « à la dérive », on peut supposer qu'une part soit aussi « en errance dure », et que d'autres trouvent des ressources familiales ou autres, pour se loger et subvenir à leurs besoins. Néanmoins, les effets des mutations socio-économiques sont là. L'industrialisation au XIX<sup>e</sup> siècle engendrant le changement des formes de solidarité (anciennement mécaniques, aujourd'hui organiques selon le postulat de Durkheim<sup>120</sup>), l'individualisme, les mutations de la forme du travail (travail à la chaîne entre autre), le choc pétrolier de 1973 ayant entraîné la crise de l'emploi qui perdure jusqu'alors, l'apparition d'un chômage de masse dans les années 1980, la fragilisation du lien social et depuis peu la question du vivre ensemble. C'est depuis le début des années 1980, que l'emploi des jeunes est devenu une préoccupation nationale.

Seulement, si l'on recoupe ces informations avec la situation des jeunes en errance « dure », on est à même de se demander comment des jeunes ne possédant pas les codes propres au monde du travail, n'ayant pas ou peu de qualification, inscrit dans une certaine marginalité, ... Comment ces jeunes peuvent-ils intégrer le système socio-économique et donc l'emploi, par leurs propres moyens ? Le système socio-économique est-il en capacité d'intégrer ces jeunes ? En ont-ils envie ? D'ailleurs quel rapport ont-ils avec le travail ? F. Chobeaux, apporte des éléments de réponse intéressants : « *Quant aux capacités d'intégration du*

118 Propos tenus par Marion

119 Introduction, L'emploi des jeunes, Les numéros juridiques, ASH, n°2825, septembre 2013, p7

120 E. Durkheim, *De la division du travail social*, 1893 consulté sur :[http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim\\_emile/division\\_du\\_travail/division\\_travail\\_1.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/division_du_travail/division_travail_1.pdf)

système global : déjà qu'il n'y a pas de travail, ni de logement, pour les jeunes « normaux »... Ce n'est pas demain la veille qu'il y en aura pour les bancals qui ne connaissent pas les codes, les façons de faire, du logement et du travail. Et qui de toute façon n'ont pas et ne sont pas prêts d'avoir les revenus stables et suffisants permettant une autonomie longue d'habitation.<sup>121</sup>» Mais alors comment faire pour accompagner ces jeunes, sachant que la majorité des dispositifs d'aides sont accès sur l'emploi et le logement ? Et pourtant les propos de F. Chobeaux, qui peuvent sembler alarmants, sont aussi ceux tenus par Lagrandre en 1995 : « Les victimes de la crise économique sont menacées, car le chômage de longue durée peut facilement conduire à l'errance lorsqu'il se cumule avec d'autres désavantages. S'agissant de jeunes, l'absence d'emploi est d'autant plus lourde de menaces pour leur avenir qu'ils n'ont souvent jamais eu la possibilité de faire l'expérience d'une occupation régulière<sup>122</sup>.»

## B. Le parcours dans la déviance

Il apparaît au travers des lectures et des enquêtes, qu'une partie des jeunes en errance ont des pratiques déviantes, au regard de l'usage de drogue et de la délinquance. Ces pratiques représentent des choix, certes, mais aussi des mises en danger, et des vulnérabilités qui contribuent à maintenir certains jeunes dans un parcours d'errance. Pour certains, c'est comme si, la « carrière dans l'errance<sup>123</sup> » était à jumeler avec une « carrière dans la déviance ». Le concept de « carrière déviant » a été utilisé, en analogie à la carrière professionnelle, par Howard Beckers, sociologue de l'école de Chicago.

En effet, son étude sur la déviance « Outsiders »<sup>124</sup>, a profondément modifié l'approche de la délinquance<sup>125</sup>, en faisant apparaître des données ignorées de part l'étendue de son objet d'étude : la déviance, inclue toute forme d'écart à la norme, et varie en fonction des groupes sociaux; tous les groupes ne qualifient pas de déviant les mêmes comportements. Il a inversé le regard en proposant que la déviance est le fruit d'un processus d'étiquetage, effectué par les groupes qui respectent les normes, et non, seulement, le fait de transgresser une norme. On peut être secrètement déviant. Selon lui, la déviance serait à comprendre comme une carrière, relevant d'engagement dans l'univers ou les pratiques étiquetées comme déviantes.

La carrière déviant peut se comprendre par quatre étapes : la transgression de la norme (transgression occasionnelle), l'engagement (transgression plus régulière, entrée dans un mode de vie), la désignation publique (reconnu comme déviant aux yeux de la société), l'adhésion à un groupe déviant (intégration au groupe, adoption du même comportement). Ainsi, ce processus d'étiquetage représente un point important du parcours de déviance et il a des répercussions à la fois sur la construction de l'identité et sur la suite des interactions sociales. Le déviant de part sa « carrière » trouve une place, voire une reconnaissance au sein de son groupe, ce qui induit qu'il lui sera difficile de le quitter puisqu'il n'a pas la garantie d'obtenir un statut si-

---

121 Réponse au questionnaire

122 F. Lagrandre, *Les Phénomènes d'errance chez les jeunes de 15 à 25 ans*, 1995, p22, consulter sur le site de la documentation Française.

123 En référence à l'ouvrage « Les nomades du vide » de F. Chobeaux.

124 BECKER, Howard. *Outsiders, études de sociologie de la déviance*, Paris : A.-M. Métailié, 1985.

125 Le terme de déviance possède dans la sociologie américaine un sens plus large que celui de la délinquance. Sont qualifiés de déviants les comportements qui transgressent des normes acceptées par tel groupe social, ou telle institution, cette catégorie inclut le délit, mais aussi les maladies mentales ou l'alcoolisme.

miltaire hors du groupe déviant.

## 1. Le rapport addictif aux substances illicites et la vente de substance

Durant les observations, j'ai constaté que la majorité des jeunes du groupe consommaient de l'alcool en grande quantité, des substances illicites ainsi que des médicaments. Ils consomment pour oublier, pour passer le temps, pour « s'unifier » (faire comme les autres), pour se détruire. Tous néanmoins ne consomment pas la même chose, ni dans les mêmes quantités. La bière en canette de 50 cl est l'outil addictif le plus répandu. Elle est peu onéreuse et a un degré d'alcool assez fort (autour de 8 degrés). Lors d'un échange, Jonathan a fait part de son rapport ambivalent avec l'alcool, précisant que sans l'ivresse il ne pourrait pas communiquer avec des gens qu'il ne connaît pas et ne pourrait pas mendier. Il apprécie aussi son usage ludique mais se sent dépendant<sup>126</sup> de ce produit qu'il sait nocif pour lui. Ainsi l'alcool est un moyen de dépasser sa timidité et l'ivresse lui apporte un certain réconfort de part son usage ludique. Par ailleurs, le cannabis est très présent et se partage lors de moments conviviaux, dans les lieux publics, sans gêne, ni vergogne; tout se passe comme si le produit était légal. Son usage est fortement dédramatisé, notamment par le fait que certains consomment des produits plus « durs » (provoquant une addiction plus forte et plus rapide)<sup>127</sup>. Cyril, Marc et Philippe, consomment ou ont consommé de « la came », soit, des résidus d'héroïne « pure ». Certains dans le groupe observé m'ont confié « *c'est facile de vendre quand t'es à la rue* <sup>128</sup> ». Ils m'ont expliqué qu'un grand nombre de jeunes vivants à la rue, consomment et savent où se procurer de la drogue. La rue est-elle un milieu facilitateur ? Florian, durant l'entretien, s'est exprimé sur le fait que, lorsqu'il a commencé à loger dans un squat, on lui a proposé de « la came ». Il explique qu'à ce moment de sa vie, il se sentait « perdu » et « dépressif » ce qui l'aurait poussé à accepter. Aujourd'hui il s'est sevré, seul, sans substitut, après trois ans de consommation. Ainsi, l'état de fragilité psychologique tendrait à faciliter le désir de consommer de la drogue et peut mener ainsi à l'addiction ; autrement dit la « tristesse » et la « dévalorisation de soi » peuvent mener la personne à se « réfugier » dans les drogues. Ce qui viendrait rejoindre les analyses de F. Chobeaux, qui parle du « rôle central » des toxiques comme un moyen d'accepter les conditions de vie en les oubliant momentanément<sup>129</sup>, mais son récit se fixe sur des jeunes déjà à la rue. Selon l'éducatrice de prévention : « *quand tu te retrouve dans le milieu des mecs à la rue, tu peux commencer à picoler puis prendre des produits et commencé dans cette zone-là, ça peut être un truc déclencheur [du parcours d'errance]... »* Je n'ai pas constaté de situation d'addiction antécédente à la situation de rue, supposant de fait que le milieu de la rue peut-être facilitateur. Néanmoins, A. F. Dequire et E. Jovellin ont pu constater cette situation dans leur recherche concernant plusieurs jeunes<sup>130</sup>. Un article de B. Brucet, psychanalyste, montre

126 « La définition clinique contemporaine de cette dépendance est faite sur trois critères, la répétition compulsive d'une activité ; sa persistance malgré ses conséquences néfastes, l'obsession de celle-ci. » citation extraite de : B. Brucet, *Dépendance addictive et dépendance affective*, Revue Française de Psychanalyse, Vol.68, 2004, p.405-420.

127 La consommation de drogues dures est plus difficilement quantifiable. Les jeunes se cachent pour en prendre et tous ne verbalisent pas leur prise. De plus, étant un élément extérieur au groupe, je pense qu'ils étaient, malgré une confiance apparente, un peu méfiant à mon égard : « on ne sais jamais ! ». Par ailleurs, dans leur représentation, consommer de l'alcool et du cannabis n'est pas grave mais consommer du « speed », du LSD, de l'héroïne, ou des déchets d'héroïne par exemple c'est plus « tabou » pour eux.

128 Propos de Franck

129 F. Chobeaux, *les nomades du vide*, Paris, La Découverte, édition 2004

130 « La prise d'une ou plusieurs substances a souvent eu pour conséquence la rue » / A.F. Dequire et Jovellin, *Des jeunes dans la tourmente. Les jeunes sans-domiciles*

que la recherche psychanalytique sur la dépendance témoigne de l'existence d'un lien entre pulsions inconscientes, résultantes de fragilités affectives et dépendance aux toxiques. Elle suppose entre autre, la question du « transfert additif » soit le transfert d'un manque pulsionnel et affectif sur un objet, le toxique. L'auteur montre aussi que la vulnérabilité aux addictions peut être expliquée, dans un modèle intégré (mélange de plusieurs disciplines) ; « *par les aléas de l' « attachement » et de la résilience dans une conception développementale et traumatologique simple. Les addictions seraient “ une nouvelle façon de penser (ou panser selon P. Jeammet<sup>131</sup>) la souffrance psychique. »*

En outre, il est possible d'affirmer qu'il existe un apprentissage dans la prise de ces produits, conduit par des pairs plus expérimentés, et que les produits ne se consomment pas de manière totalement anarchique<sup>132</sup>. En effet, dans les récits autour de la consommation, comme dans l'entretien de Florent, c'est un autre qui lui a proposé de prendre de la drogue, en lui montrant comment s'y prendre. Pour Marc, s'est aussi en squat qu'il a commencé à consommer de la « came », car sa compagne de l'époque lui en avait proposé et montré comment faire. Marc, m'a aussi raconté comment à son tour, il a pu accompagner quelqu'un « *dans sa défonce* ». De plus, dans les récits autour de la drogue que j'ai pu entendre dans le groupe, des critiques envers certaines personnes qui consommeraient de manière très pulsionnelle et anarchique, en grande quantité, et ce qui semblerait-il les conduirait dans des états dégradants. Montrant par là, qu'il peu y avoir une « façon de consommer acceptable » et donc une organisation et une mesure dans les prises au sein de groupe de pair. N'excluant de fait, pas l'idée que certains consomment de manière anarchique et grande quantité.

Il semble nécessaire toutefois d'ajouter que Cécile par exemple, n'a jamais eu de rapport addictif avec un produit (alcool y compris), ainsi, tous ne se droguent pas, en tout cas tous n'ont pas le même rapport à la drogue.

## **2. Les délits et « le cercle vicieux »**

Pour certains, c'est le parcours dans la déviance et plus particulièrement l'engagement dans des activités illicites (économie souterraine, délits) qui constituent la cristallisation de leur parcours d'errance. Car dans le monde de la rue la déviance se conjugue bien souvent avec l'errance<sup>133</sup>.

Durant l'entretien, Marc, a fait part de sa « carrière déviante » débuté « seule » dans le vol de voiture, vers l'âge de 16 ans. Un autre jeune, au foyer, lui aurait expliqué comment faire, et surtout quel voiture « braquer », car toutes ne sont pas aussi simples à forcer. Il aurait avant cela vendu de la drogue, et des choses dérobées, mais que des délits de petite envergure, selon lui. Marc dit voler par nécessité, et avoir commencé pour cela, « *c'est normal en même temps, moi j'ai rien, je me démerde ! (...) je suis pas le seul* », on retrouve bien là l'idée de H. Becker ; pour Marc ses pratiques de vie sont normales, d'autres que lui sont aussi dans cette « débrouille » là. Lorsque je l'ai rencontré, il avait repéré une entreprise peu surveillée et aurait souhaité

---

Fixes à l'épreuve de la rue, Pensée plurielle, Deboeck Supérieur, n°14, 2007, p140

131 Selon ce me auteur, « *la destructivité est la créativité du pauvre, elle soulage* ». Extrait d'une conférence mise en lien sur le site : <http://ww2.ac-poitiers.fr/>, article écrit par M. Mateau, au titre de : Philippe JEAMMET. *Créativité ou destructivité, des réponses aux troubles de l'adolescence.*

132 J'entends par là le fait qu'il n'y ait pas de règles, et une idée de pulsion de plaisir

133 Trois Jeunes sur neufs ont des activités illégales à ma connaissance

s'y infiltrer pour dérober du matériel. Seulement pour ce genre de « coup », il faut être deux selon lui, un qui rentre, un qui surveille. Et ce soir là, ses compagnons, pour qui ce n'est pas une pratique ordinaire, n'étaient pas d'accord. Il m'a aussi confié qu'il sortait de prison depuis trois semaines. A sa sortie, il aurait volé une voiture et serait venu sur le territoire. Comment se fait-il que ce jeune homme ne puisse cesser ses pratiques « hors la loi » ? C'est comme si sa personnalité était en partie construite autour de ce comportement, extérieurement déviant, mais pour lui tout à fait normal. C'est une pratique commune avec des pairs, une pratique tellement incorporée qu'elle est aujourd'hui partie intégrante d'une identité. La première réponse qu'il a trouvé au sortir de prison a été le vol, pour fuir. Fuir quoi ? Fuir où ? Où il n'a pas encore de marques, ni de contacts, mais pas très loin du territoire où il a grandi car il y semble attaché : « *J'ai grandi pas loin, dans le X-Y, j'aime bien ce coin* ». Mais lorsque je lui ai demandé s'il avait des contacts, afin de pouvoir être hébergé, il a mis du temps à répondre et m'a dit qu'il ne souhaitait pas les revoir. Il semble esseulé, même si il sait s'entourer, il n'a nul part où aller : « *Quand on n'a pas de famille comme moi et qu'on sort de prison, on a nul part où aller à part dans la rue (...) moi j'avais pas envie de dormir au froid alors j'ai mis des annonces dans les immeubles où j'ai garé la voiture (...) y'a une femme qui m'a appelle* », *j'ai été quelques jours chez elle*».

Pour Cyril, c'est la vente de psychotropes qui l'a conduit à de nombreux aller-retour en prison. Il m'a confié avoir toujours été dans « le milieu<sup>134</sup> » de la drogue [sorte d'analogie au « milieu professionnel »], c'est son « buisness ». Dans son récit, il fait état d'amis avec lesquels ils se seraient engagés dans ces pratiques déviantes, selon lui pour subvenir à ses besoins, et parce qu'à l'époque il pensait en faire « une carrière » : « *je voulais une grande maison moi quand j'étais petit (...) c'est comme ça que j'ai commencé à dealer* ». Néanmoins, lorsque nous nous sommes rencontrés il a dit avoir prochainement un jugement, selon son avocat, il risquait trois ans, pour avoir transporté de la cocaïne en train, de Paris, où il a des contacts, au territoire, pour revendre. Les policiers l'auraient arrêté en chemin. Durant l'entretien il m'a confié qu'aujourd'hui il n'avait pas le choix de vendre de la drogue, qu'il serait commandité par des pairs, et que d'autres le rechercheraient pour des « *chromes* », il devrait de l'argent. Ainsi, ses pratiques déviantes, l'ont conduit dans une situation de « dépendance » envers cette déviance. Ce que les éducateurs du CHRS « *y'a un grand marginal qu'on a accueilli, et il est resté deux semaines, parce qu'en fait c'était impossible pour lui de rester ici, dans ce contexte (CHRS) il se sentait plus en sécurité dans la rue, et il est retourné à la rue, il savait se protéger à la rue ! (...) parce que y'a l'idée d'être retrouver, retrouver pour les conneries qu'on a fait avant, tu vois casse, deal ...* ». L'un des éducateurs a même parlé « d'insertion par l'incarcération », signifiant par là que l'incarcération représente un faire valoir dans la carrière de déviant (face à la loi).

François DUBET explique dans la Galère que : « *le tissu social, les solidarités, les régulations se défont et provoquent un vide de la socialisation et une absence de communication*». La jeunesse « *est recouverte, dans la galère par le zonage social, le chômage, les petits travaux, la faiblesse des attachements, une vie chaotique, des opportunités délinquantes, tout ce dont les adultes se trouvent relativement mieux*

protégés<sup>135</sup>».

### 3. Maladie et troubles psychiques

Parmi les jeunes rencontrés, tous présentent des troubles psychiques et affectifs, du plus petits (s'apparentant à des névroses<sup>136</sup>) dévalorisation, mésestime de soi, état dépressif, aliénation, fragilité narcissique ; au plus handicapant, état dépressif lourd, tentatives de suicide répétées, addiction destructrice, et comportement s'apparentant à de la psychose<sup>137</sup>. Si l'on reprend des éléments factuels comme l'orientation en scolarité spécialisée (ITEP), les placements, et les vulnérabilités du milieu familial d'origine ; une grande part des jeunes interrogés, ont un parcours long dans l'errance, dans un processus de disqualification sociale, parfois même d'un parcours « d'incapacité » ; jonché de ruptures et d'échecs, de mise en danger, de stigmatisation et de souffrances psychologiques. Ces parcours longs, ont eu une incidence sur la construction identitaire et affective des jeunes. J'ai pu distinguer chez des jeunes comme Marc, Cyril, ou encore Manon, des caractéristiques qui pourrait-être de l'ordre d'un trouble narcissique de la personnalité (grand besoin d'attention, dévalorisation, ou encore difficulté d'empathie, égocentrisme, etc.)<sup>138</sup>. Ils parlent aussi tous les trois de tentative de suicide<sup>139</sup>. Le narcissisme c'est l'amour de soi, selon G. Abrial, psychanalyste, il existe deux catégories de pathologies narcissiques ; « *Soit l'excès d'amour de soi, avec ses composantes d'égoïsme, d'absence d'empathie, de superficialité dans les sentiments pour autrui. Soit l'insuffisance de narcissisme, issue de blessures dans l'estime de soi, de manques affectifs jamais comblés. Les deux proviennent du même manque de constance et de solidité dans la mise en place de l'amour de soi* <sup>140</sup> ». Marc, par exemple, fait état de « bipolarité », de souffrances et de tentative de suicides. Dans son récit, on peut percevoir ce qui pourrait-être un trouble narcissique de la personnalité, au travers de sa façon d'appréhender l'autre et de s'appréhender, on peut distinguer des difficultés narcissiques, à comprendre bien évidemment comme la résultante des vulnérabilités de son parcours de vie (abandon, trouble psychologique (ITEP), dépendance, délinquance) et de son cadre de vie actuel. Le rapport de M.X. Aubertin et F. Chobeau concernant les jeunes en errance, atteste que malgré l'existence de parcours divers dans l'errance, il existe un « sous-bassement » commun chez ces jeunes : « *Des difficultés d'équilibration ou de solidification de la personnalité, l'absence d'acquisition de compétences psychosociales avec l'impossibilité d'exprimer une émotion autrement que par l'acte, l'absence de capacité à affirmer et soutenir une position individuelle et l'incapacité à savoir apprécier une situation potentiellement risquée afin de s'en protéger. Seuls leurs engagements différentiels dans la vie sociale permettent à certains de savoir mieux se gérer au quotidien, ce que d'autres n'ont jamais appris.* <sup>141</sup> » Ce « sous-

135 F. DUBET, *La galère: jeune en survie*, Paris, Points, 2008, p.215

136 « Une névrose est une affection psychiatrique se caractérisant par des troubles du comportement dont le malade est conscient, mais qu'il ne peut dominer. » définition extraite du site : <http://www.vulgaris-medical.com/encyclopedie-medicale/nevrose>

137 « La psychose désigne une maladie grave, causée par un dysfonctionnement du cerveau pouvant être traité. Une personne psychotique perd contact avec la réalité. », définition extraite de : <http://www.vulgaris-medical.com/encyclopedie-medicale/psychose>

138 Cette analyse est à prendre avec précaution, je n'ai pas de qualification en psychologie. Toutefois, je trouve intéressant d'aborder les comportements que j'ai pu observer par cette pathologie dans la mesure où elle me semblé pouvoir illustrer, au moins en partie, les fragilités psychologiques des jeunes désignés .

139 Le suicide peut aussi être abordé de manière sociologique grâce à l'étude de Durkheim démontrant que le suicide est un fait social. Il dénombre quatre types de suicide : égoïste, altruiste, anémique, fataliste . Pour ces jeunes il pourrait s'agir de « suicide anémique » ou « égoïste »

140 <http://www.genevieveabrial.com/le-narcissisme/>

141 C. Helfter, *Accompagnement des jeunes errants : changer de paradigme*, Actualités sociales hebdomadaires : ASH, 27 septembre 2013, n°2826, pp. 34-37 / extrait de : [http://www.cemea.asso.fr/IMG/pdf/2013-09-30\\_1829\\_ACTUALITES\\_SOCIALES\\_HEBDOMADAI.pdf](http://www.cemea.asso.fr/IMG/pdf/2013-09-30_1829_ACTUALITES_SOCIALES_HEBDOMADAI.pdf)

bassement <sup>142</sup>» attrait à des difficultés psycho-sociales et des troubles psychiques, démontrant par là un lien fort entre difficulté psychique et errance. En effet, j'ai pu remarquer que certains « se protégeaient » mieux que d'autres en mettant en place une discipline de vie, une éthique personnelle, quand d'autres laissent à voir d'un cadre de vie relativement anémique, « *y'en a qui font n'importe quoi, tout ce qu'ils veulent c'est être libre et pas avoir de règles* » s'est exprimé Manon en parlant d'un jeune homme qu'elle aurait voulu protéger. Elle m'a dit alors que si elle n'avait pas rencontré X, un homme d'une quarantaine d'année sans domicile fixe, elle aurait alors plongé dans une forme de destruction violente, me parlant d'alcool blanc et de prise de risque sexuel. Elle aurait donc bénéficié d'un soutien structurant qui lui aurait permis de se protéger, ce qu'elle n'a pas pu apporter à un autre jeune homme. Cyril, quant à lui, fait état de pairs dans son réseau social qui lui demandent d'effectuer des « transports » de drogue, il m'a dit à plusieurs reprises qu'il n'y avait rien de meilleur que de prendre de la drogue, il ne manifeste peu d'état de conscience de ses prises de risque. Il semble présenter, par ailleurs, une forme d'instabilité psychologique, dans la mesure où il y a une forme d'étrangeté lorsqu'on discute avec lui, son récit est décousu mais garde de la cohérence (et un aspect narratif) : il parle de son enfance, se coupe, observe quelque chose et en parle, parle du fait qu'il va aller en prison (il peut le répéter plusieurs fois), je le relance sur son enfance, il en reparle, s'arrête, me pose une question complètement à part, « tu aimes le café ? », etc. Selon lui il serait « en dépression ». Il a été transféré en hôpital psychiatrique alors qu'il était en prison, dès suite du décès de sa mère. De plus, j'ai pu faire le constat qu'en générale, les jeunes souffrant de trouble psychique <sup>143</sup> consomment de la drogue, et détériorent leurs capacités de réorganisation ou de maintien de leurs stabilités psychiques (certainement pour soulager, momentanément, les souffrances qui découlent du parcours d'errance « dure » et de la maladie). Par ailleurs, ils usent de leur traitement mais pas nécessairement dans de bonne condition, les surdoses, les sous-doses et l'arrêt de traitement, le deal, constituent des éléments perturbateurs; la dépendance générant une sorte « d'aliénation », pour un temps, ou dans la chronicité. Cela tend à maintenir les jeunes dans les chemins de l'errance. D'après François Chobeaux, « *chez certains, les nombreux fonctionnements impulsifs, les récits de vie, marqués par la succession d'actes irraisonnés, les récits jubilatoires de violences, l'exhibition de nombreux tatouages et cicatrices, l'intolérance permanente à la frustration et à l'interdit, les passages permanents à l'acte, font penser à des structures psychoaffectives situées dans le registre de la psychopathie*<sup>144</sup> ». En outre, du fait de leur mode de vie carencé (sommeil, alimentation), de leur situation de disqualification sociale, du stigmate ainsi que de leurs prises de risque, un grand nombre de jeunes en errance « dure », la quasi-totalité, ressentent des souffrances psychiques qui se traduisent par l'expression d'une lassitude, d'une solitude et d'éléments leurs semblants durs à vivre tel que le froid, le comportement d'autrui, etc.

---

142 La notion de sous-bassement renvoi à l'idée de « fondations » (de la personnalité) énoncé par l'assistante sociale de l'équipe de prévention spécialisée, dans la partie définissant l'errance.

143 Bien que pour H. Becker, la maladie psychique représente une déviance.

144 F. Chobeaux, *Les nomades du vide*. Paris, Editions La Découverte, édition 2004, p48

### **I. Vers une question de recherche et une hypothèse**

#### **A. Synthèses des explorations empiriques et théoriques**

L'ensemble des analyses présentées me permettent d'introduire des éléments de réponse à ma question de départ, et ainsi de la repenser plus objectivement. Celle-ci était :

**« En quoi l'errance des jeunes adultes sans domicile fixe âgés de 18 à 29 ans, est-elle liée aux difficultés rencontrées dans leur parcours de vie ? »**

Tout d'abord, j'ai commencé par engager une réflexion autour du postulat de départ, à savoir l'errance des jeunes adultes sans domicile fixe, cette errance, je l'ai nommé, l'errance « dure ». Elle revêt des caractéristiques psychologiques, sociales, matérielles, économiques. Elle est un état de rupture comprenant des degrés de « profondeur » ou « d'implication », en fonction des parcours des jeunes concernés. Certains ont les moyens psychiques de s'en sortir, comme le dit F. Chobeaux, d'autres, se trouvent plus vulnérables de part « leurs bagages » (leurs traumatismes) et les comportements développer par la suite. Cette profondeur est à mettre en lien avec une certaine chronicité, plus le jeune entre tôt dans l'errance, plus il aura de possibilités de développer des troubles pathologiques une fois à la rue : incapacité à se projeter, à se protéger, à s'observer objectivement ... La succession d'échecs dans les parcours est récurrent. Que ce soit chez des jeunes plus préservés ou chez des jeunes présentant des troubles pathologiques. La valorisation, l'image de soi sont fortement mise à mal par la rudesse du quotidien et le poids du stigmat. Car, même si l'errance induit de fait une marginalité, elle n'est pas tout le temps choisie, ni même revendiquée par ces jeunes, elle est une identité, partie intégrante de leur « Être ». Elle est aussi la résultante d'une acculturation à la « sous-culture » que représente la rue. Celle-ci véhicule une forme d'anomie, en lien avec le processus d'acculturation, ainsi qu'une tendance à la loi du Talion ; cependant, il existe des codes, des « valeurs » communément partagés par des sous-groupes d'individus, entre pairs, des éthiques personnelles. La violence est certaine, mais de la solidarité naît aux confins de cet univers de « zone ». De cette solidarité certains tirent des rôles : le protecteur, le protéger, le confident, le dealleur, l'assistant canin (qui prend en charge les chiens quand le maître doit dormir au chaud), l'informateur ... Ce qui permet à certains de se réapproprier un statut social, dans ce processus de disqualification sociale. Un processus de disqualification mais aussi un processus de « protection ». En effet, une grande part a vécu des traumatismes, des événements perturbateurs dans leur organisation interne, au regard de leur milieu familial d'origine (maltraitance, alcoolisme, abandon, précarité, absence ou faiblesse du cadre éducatif, conflits ...) de leur parcours institutionnel (placements, rupture dans les placements, instabili-

té, insécurité, foyers (MECS) et la rencontre de pairs eux aussi en rupture ... ) de leur parcours scolaire, de leur socialisation, de l'insertion, et par la suite de leur situation d'extrême précarité. Ces éléments sont d'autant plus perturbants qu'ils sont survenus à des âges importants dans la construction identitaire (socialisation primaire et secondaire). Ces difficultés ont engendré des réactions comportementales conscientes ou inconscientes, qui elles même contribuent à maintenir, voir à cristalliser leurs situations d'errance. Ainsi, beaucoup ont fui une situation de vie qui leur semblait « insupportable » pour la rue. Par cette fuite, ils reprennent le pouvoir sur leur vie, de la liberté d'être et de faire. La fuite, ou plus concrètement pour nombreux jeunes, la fugue, s'est souvent déroulée durant l'adolescence (14/18 ans). Cette réappropriation peut être perturbante, insécurisante de prime abord, c'est l'arrivée dans un nouveau milieu dont les jeunes ne connaissent que trop peu les codes, les us et coutumes ; et dans lequel il n'a pas de repères préalables. D'autres, en conflit parental, ou de par le manque de liens sociaux soutenant, rejoignent la rue, sans avoir nécessairement engagé de parcours dans l'errance, c'est une entrée tardive. Certains, par la présence de pairs plus expérimentés, débutent alors, en parallèle, une carrière dans la déviance (prise de toxique, pratiques délictueuses ...), quand la déviance ne débute pas le processus d'errance. La « rue » semble d'autant plus être un milieu facilitateur dans ces pratiques, et celles-ci peuvent même représenter un attrait pour « l'univers de la rue ». Certains vont développer des « pathologies » dû à une psyché désorganisée, en proie à des souffrances affectives, des mécanismes de défenses, des tentations destructrices (morbidité), des difficultés de résilience. Pour beaucoup, c'est comme un maillage, pour reprendre l'image de l'étoffe de S. Paugam pour décrire le processus de disqualification : « en réalité comme dans une étoffe, où les fils sont entrecroisés, le risque est toujours que la rupture de l'un entraîne un effilochage et progressivement, par la pression exercée à l'endroit de la faiblesse, la rupture des autres »<sup>145</sup>. H. Becker utilise quant à lui la notion de « carrière » pour signifier des parcours de déviance, renforçant le rôle « d'acteur » qu'on les individus dans ce processus.

La compréhension de leurs situations de vie et la mise en lien avec les difficultés de leurs parcours semblent pouvoir apporter une base explicative du processus de l'errance « dure » et ainsi confirme l'existence d'un lien direct entre ces deux éléments. Au final, dans ce travail de pré-recherche, se sont dessinés peu à peu des problématiques (carence affective, éducative, précarité, disqualification, marginalité, discrimination, inégalité) mais aussi des potentialités (maintien de solidarités, recherche de moyens de subsistance) du public observé. Ces analyses ont fait naître chez moi des interrogations autour de la notion d'accompagnement ; renforcé par le fait que l'accompagnement de ce public est une donnée qui a toujours été amenée par les professionnels de manière problématique : manque de moyens, rigidité des moyens, incapacité des jeunes à se stabiliser, difficulté d'adhésion des jeunes aux dispositifs d'aide, voir fuite). En effet, certains n'ont pas les possibilités de se saisir, de faire des compromis, de se contraindre pour dépasser leur situation de disqualification sociale et d'errance (souvent observé chez les jeunes ayant eu un parcours ASE).

---

145 S. Paugam, *Le lien social, Que sais-je ?*, deuxième éd. Paris : presses universitaires de France, 2010, p.78

Cependant, lorsqu'on regarde le parcours de ce qui « en sortent » on s'aperçoit qu'ils ont effectué une « réorganisation » de leur mode de vie, soit par la « fuite <sup>146</sup>», le voyage, et ou un mode de vie alternatif (entre marginalité et normalité). L'exercice de réorganisation qu'on mit en place ces jeunes est complexe et demande du recul, une prise de conscience, une capacité de projection, une image de soi pas trop dévalorisée, et une force créative<sup>147</sup>. Tous ne sont pas en capacité de se réorganiser (s'équilibrer) de manière autodidacte. Bien souvent cela passe par la rencontre d'un autrui significatif, qui croit en eux, et a confiance en leurs capacités. Ce travail reste nécessaire à la démarche individuelle d'intégration. Si le jeune n'a pas fait un travail d'équilibration, à minima, il lui sera difficile de s'intégrer, même dans « sous-groupe » d'appartenance sociale.

Faisant parallèlement le constat d'un système social très axé sur la catégorisation des publics déterminés par les politiques sociales, je me suis rendue compte que ces jeunes pouvaient être pris en charge par plusieurs politiques sociales mais du fait des multiplicités de leurs problématiques personnelles et de leurs ruptures, par aucunes à la fois. Tout apparaît comme si, « incasables » qu'ils sont, ils se « baladaient », dans les interstices du travail social. Les principales réponses apportées sont alors la réinsertion par l'emploi et le projet socioprofessionnel. L'emploi est-il la solution ? Comme le dit F. Chobeaux, il n'y a déjà pas assez de travail pour les jeunes « normaux » alors pour les jeunes marginaux ! De plus, leurs capacités et leurs volontés ne sont peut-être pas à la mesure des exigences requises par l'emploi : rapport à l'emploi et volonté d'intégration par l'emploi, stabilité, codes professionnels, etc. N'y a-t-il pas d'autres moyens d'intégration plus en adéquation avec leur capacité ainsi que leur choix ? « *Le travail social moderne, tend autant à combattre l'exclusion par le retour à l'emploi, que le sentiment d'exclusion par la reprise d'un niveau suffisant d'estime de soi (...) quand ils cohabitent, le sentiment d'exclusion doit d'abord être vaincu pour que l'exclusion trouve une solution socialement acceptable.* »<sup>148</sup> Il me semble prioritaire de veiller à diminuer « les souffrances » internes, à favoriser une dynamique de création et d'épanouissement personnel pour les aider à panser leur intégration (normalisée ou non). J. Guillou et L. Moreau de Bellaing, dans leur ouvrage sur les figures de l'exclusion, traitent de la réussite de exclus et pose une question paradoxale : « *Ce que l'ensemble du corps social considère comme une forme d'échec ne serait-il en fait qu'un processus d'intégration, déviant, certes, mais processus d'intégration néanmoins ?* ». Ce qui me renvoie aux propos de l'éducatrice du relais X : « *es-ce qu'on va nous appeler les inclus et faire des études sur nous ?* » traduisant par là, la nécessité de la reconnaissance d'un droit à la marginalité et à l'auto-détermination. Il s'agit néanmoins de faire attention à ne pas, par effets pervers, entretenir cette forme d'exclusion ou encore creuser le fossé du vivre ensemble.

---

146 A.Lacroix, dans son ouvrage reprend le concept de fuite avancé par Henri Laborit, dans son célèbre livre « L'éloge de la fuite » : « *Quand un homme ou un animal est acculé, il n'a que trois réponses possible (...): 1/la contre-attaque agressive, aussi désespérée soit-elle, 2/la fuite, y compris la fuite « en avant », ou 3/l'inhibition. La première peut mener en prison mais la troisième des réponses est la moins libre : elle est prise par le corps en dépit de l'esprit. (...) Il reste la deuxième. Tous ceux qui ont choisi la fuite vers la rue sont sans doute la partie émergée d'un iceberg dont l'essentiel est sous la ligne d'inhibition... (...) ou la fuite est souvent l'attitude rationnelle, à la guerre comme à la jungle. Mais elle est positive qu'à la raison d'en sortir. (...) jusqu'à un certain point, une personne doit pouvoir affronté les conflits pour mettre au point des compromis.* », extrait de :A. Lacroix, (ancien animateur, directeur de structure Emmaüs) *Des rues et des hommes. Les SDF: une question de société*, DUNOD, 2006, p19.

147 Création opposé à la destruction, P. Jeammet, psychologue, notamment aborde ces deux concepts au travers du public adolescent

148 J. Guillou, L. Moreau de Bellaing, « *Figure de l'exclusion. Parcours de sans domicile fixe* », L'Harmattan, 2003, p25

## B. La question de recherche

Ainsi, ces différentes données m'amènent à poser la question de recherche suivante :

**En quoi le travail social peut apporter une réponse étayante aux jeunes en situation d'errance « dure », afin qu'ils se réorganisent ?**

## C. L'hypothèse

**L'hypothèse générale est que par un travail social axé sur les potentialités des jeunes, balançant entre nécessaire normalité et droit à la marginalité ; ceux-ci pourraient s'approprier, petit à petit une vision positive d'eux même, pour in fine, sortir du processus de disqualification sociale et d'errance; ou rejoindre un accompagnement social adapté à leurs problématiques.**

## II. Explicitation de la méthodologie empirique et cadre théorique

Afin de vérifier l'hypothèse formulée, il est nécessaire de définir un nouveau cadre théorique, ainsi que d'explicité la démarche empirique et les outils de vérification qui serviront à répondre à la problématique susnommée.

### A. Cadre théorique de la recherche

La question de recherche ainsi posée, il semble essentiel définir le cadre théorique qui permettra de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse. Tout d'abord, je pense qu'il serait pertinent de choisir un cadre théorique dans les champs de la psychologie, de la sociologie, et de la psychologie sociale. Pour ce faire, les auteurs et concepts avancés dans ce mémoire de pré-recherche peuvent être utilisés. Il semblerait par ailleurs judicieux de se situer plus sur un pan psychologique afin de creuser les besoins des jeunes concernés en terme de « réponse étayante » visant leur « réorganisation ». De plus, il sera opportun de laisser place à des études professionnelles (dans le registre du travail social, et du travail thérapeutique), ainsi que dans le champ du droit pour permettre d'avoir une vision pertinente des dispositifs en vigueur dans l'aide de ces jeunes afin de mieux les représenter dans un contexte législatif. Enfin, creuser la question de la marginalité, un article F. Chobeaux de me semble intéressant en la matière, il explique que « *il est impossible d'exclure la possibilité que doivent avoir ces jeunes, comme tout les jeunes, de construire des vies qui ne correspondent pas aux canons de la forme sociale majoritaire, à partir du moment où ils ne semblent plus ou pas fortement en souffrance* » (...) réfléchir au droit de chacun à développer le mode de vie qu'ils souhaitent, conduit à interroger les dispositifs publics, d'aide à l'insertion sociale destinée aux jeunes. N'y a t-il qu'un seul modèle d'insertion ? (...) Y-a t-il un droit à être aidé à développer cette différence pour un usager des dispositifs d'accompagnement so-

cial ?<sup>149</sup> ». Il me semble, dorénavant, intéressant d'avancer différents auteurs, et point de vue :

→ Emmanuel Langlois, propose une lecture de « l'invisibilité institutionnelle des jeunes en errance », dont voici un extrait de l'introduction : « Ces jeunes sont difficilement appréhendables comme catégorie du fait de son caractère hybride et parce qu'ils ne cessent de passer à travers les trous du maillage institutionnel. La catégorie des jeunes en errance souffre d'une invisibilité institutionnelle, car elle se trouve dans un angle mort des politiques de lutte contre la pauvreté, de promotion de l'insertion sociale, de soutien à la jeunesse ou à la famille. Tout – ou presque – se révèle être une cote mal taillée pour les jeunes en errance. Ils n'ont pas (encore) de place dans le marché local de la prise en charge des publics précaires. La très forte segmentation des acteurs du social et la distribution des publics n'ont pas été remises en cause avec leur arrivée. Il existe ainsi une forte indétermination sur les acteurs et les dispositifs à qui seront confiés ces jeunes, qui traduit une hésitation quant au mode de régulation à adopter face à ce nouveau problème public. Pour le moment, l'invisibilité institutionnelle s'accommode assez bien et paradoxalement d'un traitement sécuritaire de l'errance. In fine, cette situation a un effet de feed-back sur les jeunes et accentue leur vulnérabilité. <sup>150</sup>»

→ Je me suis aussi renseignée sur des approches telles que celle de Carl Rogers, et l'« Approche Centrée sur la Personne » peuvent permettre de mieux appréhender l'hypothèse : « Chaque individu a en lui des capacités considérables de se comprendre, de changer l'idée qu'il a de lui-même, ses attitudes et sa manière de se conduire ; il peut puiser dans ses ressources, pourvu que lui soit assuré un climat d'attitudes psychologiques 'facilitatrices' que l'on peut déterminer » (...) Les conditions s'appliquent, en fait, à toute situation dans laquelle l'objectif est le développement de la personne. <sup>151</sup>»

→ Concernant les politiques sociales, il peut être pertinent de citer la loi 2002-2, rénovant l'action sociale et médico-sociale dans le sens où deux de ces axes sont, en quelques mots : d'« affirmer le droit des usagers sous l'angle d'une meilleure reconnaissance du sujet citoyen, en définissant les droits et libertés individuels des usagers du secteur social et médico-social ; d'élargir les missions de l'action sociale et médico-sociale et diversifier les interventions des établissements et services concernés ; caractériser les grands principes d'action sociale et médicosociale et mettre l'accent sur les deux principes qui doivent guider l'action : le respect de l'égalité de dignité de tous et l'accès équitable sur tout le territoire<sup>152</sup> ».

→ Pour ne citer qu'un article concernant la mise en place de dispositifs alternatifs, j'ai choisi d'ouvrir le regard sur les pratiques au Québec, avec un article de E. Greissler, sociologue : « La construction identitaire à partir d'expériences de rue à Montréal : une tension entre marginalité et conformité <sup>153</sup>» traitant de la place des « pairs-aidants » (des jeunes sortis des circuits de l'errance) désireux d'apporter leur aide à d'autres en situation d'errance « dure ».

149 F. Chobeaux, *Conduire sa vie en dehors des normes. Y a-t-il un droit à la marginalité ?* in Olivier Douard et Gisèle Fiche, *Les jeunes et leur rapport au droit*, L'Hamattan, 2001, pp. 204-213.

150 Emmanuel Langlois, *De l'inconvénient de n'être le problème de personne : cécité institutionnelle et vulnérabilité sociale des jeunes en errance*, De Boeck Supérieur | Pensée plurielle, 2014

151 C. Rogers, *Le développement de la personne*, Paris, Dunod, 2005

152 Extrait disponible sur le lien : <http://www.cnle.gouv.fr/Loi-2002-2-du-2-janvier-2002.html>

153 Article disponible sur le site « Société et jeunesse en difficulté » : <http://sejed.revues.org/5322>

## B. Méthodologie empirique

Il convient à présent de définir la méthodologie que je pense employer pour vérifier l'hypothèse. Il s'agira en premier lieu de délimiter un ou deux territoires géographiques, car on peut supposer que l'errance des jeunes de la ville X où j'ai fait cette enquête, ne soit pas la même qu'à la capitale par exemple : les conditions de logement ne sont pas les mêmes, la densité de la population, etc (en somme les caractéristiques du territoire, je pense, influent sur la population qui s'y trouve et vis et versa). Une fois le territoire délimité, je préciserai la population enquêtée et les outils utilisés. Pour ce faire, je pense que j'utiliserai une méthode qualitative de recherche composée, d'entretiens semi-directifs. Je me suis cependant questionné quant à l'utilisation d'entretiens non directifs<sup>154</sup>. En effet, durant les entretiens effectués, que ce soit avec les professionnels comme avec les jeunes, j'ai pu remarquer qu'il arrivait fréquemment qu'une question passe avant une autre parce qu'elle a été initié par la personne dans sa précédente réponse, et cela induisait en général, le fait que l'interviewé devienne acteur de l'entretien, et alors s'exprime avec plus « d'authenticité<sup>155</sup> ». Je me suis de fait, questionnée sur la pertinence de garder une forme semi-directive dans les entretiens de la recherche. Certes une non-directivité impliquera un traitement des données plus long et complexe, mais il peut laisser à voir des éléments inattendus, ou inconnu, tels que des éléments du langage propre à la culture professionnelle ou à l'univers de la rue par exemple. Les jeunes interrogés seraient plus concernés par une « consigne<sup>156</sup> » introduisant aux récits de vie, dans le sens où celui-ci « *permet de situer le réseau dans lequel le narrateur se positionne et d'inscrire les phénomènes sociaux dans un enchaînement de causes et d'effets*<sup>157</sup> ». Notant cependant un questionnement concernant la violence que peut induire le fait de se raconter pour ces jeunes et précisant qu'il peut induire une forme de narration dans le récit. Je me pose moins de question vis-à-vis des professionnels, mieux armés pour répondre à la « la consigne » de l'entretien non-directif, le rôle de l'intervieweur est alors de relancer la personne pour qu'elle approfondisse sa réflexion. Comme je me questionne concernant cette méthode, j'expliciterais ici ma démarche au regard d'entretiens semi-directifs, qui me semblent aussi tout à fait pertinent. Je les effectuerais :

→ Auprès de professionnels accompagnant des jeunes en errance « dure », et auprès de professionnels tel que des psychologues / psychiatres, thérapeutes en lien avec le public. Il serait intéressant d'ouvrir le regard vers les pratiques d'un autre pays, tel que le Québec (pour garder une cohérence), même si j'ai conscience que cela semble complexe du fait de l'éloignement géographique<sup>158</sup>. Une fois la population ciblée, il me faudra alors construire un guide d'entretien abordant des thématiques tels que : les missions auprès du public, les profils de jeunes accompagnés, l'accompagnement du public (une des questions pourrait-

154 Méthode développée par Carl Rogers, (initié dans la recherche de *western Electric*). L'entretien dit «non-directif» a ceci de caractéristique que l'enquêteur ne pose à la personne qu'il interroge qu'une seule question directe, «la consigne»; le reste de ses interventions a seulement pour but d'encourager la personne interviewée à enrichir et approfondir sa réponse ».

155 Comme il s'agit d'un moment formel et qu'il y a une interaction, l'interviewé ne peut pas être entièrement authentique. E. Goffman, par exemple, propose de regarder les interactions entre les individus comme des scénettes de théâtre, où chacun joue un rôle, ainsi je ne peux pas prétendre au naturel absolu (si compter qu'il existe).

156 La consigne est une question ouverte posée à l'interviewé au début de l'entretien. Extrait de : S. Duchesne. *Pratique de l'entretien dit "non-directif"*, M. Bachir (dir). Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique, PUF, 2000, p.9-30,, p9.

157 G. Pruvost, Récit de vie, Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », p. 38-39., p.38

158 Peut-être serait-il possible de mettre en place des entretiens via une « web caméra » pour éviter le déplacement, même si on peut supposer qu'il y ai des biais à cette méthode.

être: *quels sont les freins et les potentialités dans l'accompagnement de ce public ?* ) etc. Il s'agira alors de retranscrire ces entretiens puis d'organiser les données recueillies dans une grille d'analyse reprenant les thématiques suscitées pour en dégager la « substantifique moelle », soit les données qui me permettront de valider ou non, mon hypothèse, classer selon le type de réponse. Par exemple, à la question citée plus haut, on peut imaginer qu'il conviendrait d'organiser les réponses en terme de freins, et en terme de potentialité, en distinguant quels types de freins et quels types de potentialité (solidarité, citoyenneté, ...). Lors des entretiens il me faudra me présenter, présenter le sujet de mon étude, puis ne pas trop intervenir et se centrer sur une écoute attentive.

→ Auprès de jeunes anciennement en situation d'errance « dure ». J'utiliserai, peu ou prou, la même démarche que pour les professionnels (guide d'entretien, grille d'analyse, posture durant l'entretien). Pour entrer en contact, je peux supposer qu'il s'agira de se mettre en lien avec des structures type CHRS qui ont encore des liens avec des jeunes « réinsérés », ce peut-être des professionnels interrogés dans le cadre de cette enquête qui feront le lien avec ces jeunes. Ces jeunes peuvent avoir plus du recul face à leur parcours dans l'errance et présenter une expertise plus objective, leurs récits peuvent-être pertinents pour comprendre les dynamiques psychiques de l'errance, et comment certains jeunes se sortent de la situation de SDF. Par ailleurs, durant mon enquête, j'ai remarqué que des jeunes relogés, dans une dynamique de réinsertion sociale, venaient dans la rue pour voir comment se portaient leurs amis en situation de SDF. Ils leurs arrivaient de proposer des solutions temporaires d'hébergement à ceux-ci, ou simplement de discuter. Il y aurait comme un souci empathique d'apporter de l'aide à ceux qui vivent les mêmes conditions matérielles qu'ils ont pu connaître. Ainsi je pense qu'il peut y avoir des personnes volontaires pour ce type d'entretien. Le guide d'entretien serait composé de thématiques tels que : le mode de vie dans la rue, le parcours de vie, les dynamiques psychiques de l'errance (les questions pourraient être par exemple : comment te sentais-tu psychologiquement quand tu vivais dans la rue ? Comment et quand t'es tu décidé/ ou as-tu pu, quitter la rue et ta situation de SDF ?), les besoins (quels étaient tes besoins à l'époque ?), la relation d'aide avec les travailleurs sociaux/ professionnels (Quand tu vivais dans la rue, as-tu rencontré des professionnels de structure sociale ? Si oui, quelle relation entretenais-tu tu avec eux ?)

Par ailleurs, je préconise d'utiliser aussi **l'observation participante**. Cette méthode, développée par Malinowski, ethnologue qui a notamment écrit *Les Argonautes du pacifique occidental* et beaucoup utilisée par l'école de Chicago, entre autre. Elle induit une immersion du chercheur dans son terrain pour qu'il puisse en saisir les détails, les subtilités. Cette méthode induit de fait un biais : le risque de perdre une partie d'objectivité lié au manque de recul. En effet, trop d'implication pourrait bloquer l'analyse, il conviendrait de chercher à s'extraire afin de trouver une forme d'équilibre entre la participation et le recul nécessaire. Cette méthode me semble plus convenir aux jeunes en errance « dure ». Par ailleurs, je trouve qu'il est difficile d'appréhender « l'univers de la rue », les dimensions de la marginalité, de la disqualification sociale, du stigmatisme lorsqu'on a toujours été « intégré » à la société, se situer avec, permet d'ouvrir et de changer de regard. Cela

peut permettre de mieux se rendre compte de la complexité de l'objet étudié par la découverte approfondie du milieu. En effet dans la question de recherche il s'agit aussi d'appréhender l'univers, le milieu dans lequel évolue les jeunes en errance, ici la rue, les squats notamment. Je pense recentrer l'âge des jeunes enquêtés autour de 16-29 ans. En effet, dans les données récoltées sur le parcours de vie des jeunes errants, la fugue et le départ vers la situation de SDF s'est déroulée pour un certain nombre durant leur adolescence (autour de 16 ans). Il faudra alors entrer en contact avec la population. On peut alors supposer que cela puisse prendre du temps pour intégrer un groupe, et générer un lien de confiance propice aux observations. Il conviendra d'utiliser un carnet de terrain, et une grille d'observation permettant de dégager les éléments essentiels à la compréhension de l'objet, comprenant des thématiques comme le cadre et le mode de vie, les freins et potentialité du milieu, le parcours des jeunes, les fragilités et les forces des jeunes, les fonctions de l'errance, le degré de marginalité, les aspirations, etc. Il s'agira ensuite de les trier et de les organiser afin qu'ils puissent être analysés. Je pense que l'entrée thématique est plus facile de traitement que l'entrée chronologique, dont il peut-être complexe de se détacher.

Je n'ai gardé que l'observation participante auprès des jeunes en situation d'errance « dure » car il m'a fallu faire des choix dans un souci de faisabilité.

Pour conclure, ce mémoire de fin de formation d'assistant de service social, m'a permis d'appréhender la méthodologie de la démarche de recherche. En effet, tout au long de ce travail de pré-recherche, je n'ai cessé de mettre en lien les apports théoriques aux données pratiques. Cela m'a permis de prendre du recul, de l'objectivité. J'ai d'abord commencé à me documenter sur la notion d'errance qu'il était pour moi nécessaire de définir avec clarté. Je me suis alors aperçue de la complexité que revêt cette notion, de part la pluralité du public étudié mais aussi par la pluralité des prismes adoptés par les chercheurs. Cette introduction m'a permis d'appréhender de manière plus précise la population étudiée, de faire un choix. Aux travers des différents ouvrages se dessinaient déjà des difficultés rencontrées par les jeunes, ce qui m'a permis de concevoir une méthodologie d'enquête. J'ai alors commencé à lire des ouvrages<sup>159</sup> comme celui de Castel, et j'ai ouvert mon regard vers une conception plus sociétale de l'errance des jeunes. Puis la phase empirique a débuté, générant d'autres questionnements, notamment : *comment entrer en contact avec la population ? Que leur dire de ma recherche ? Quelle posture adoptée ?* C'est là, que j'ai commencé à faire des choix éthiques et déontologiques (au vu de la pratique de ma future profession) : annoncer avec clarté l'objet de ma recherche, adapter ma posture à la population, garder une certaine distance sans quoi il est difficile de penser avec du recul leur situation de vie, trouver un outil de recherche plus adapté, etc. Au moment d'analyser les données, j'ai pris conscience de la nécessité d'utiliser une méthodologie, sans quoi il est complexe de rendre compte des recherches effectués. J'ai alors débuté un autre travail de recherche théorique, car les données me renvoyaient vers d'autres questions, d'autres concepts telles que la carence, la résilience, ou encore la destructivité. J'ai par la suite commencé à écrire et à formuler d'hypothétiques problématiques. Par ailleurs, au travers des divers choix théoriques effectués, en confrontation avec la population étudiée, j'ai aussi pu développer mon éthique et mon identité professionnelle en faisant des choix, par exemple celui de parler plutôt d'acculturation que de désocialisation, afin de montrer le changement de repères en œuvre lorsque la personne devient sans domicile fixe.

Ainsi, par ce travail, j'ai pu prendre conscience de la situation des jeunes en errance « dure » et briser mes quelques représentations. Je suis passée par différentes étapes de questionnement, en lien avec les différentes étapes de construction de ce mémoire, un long travail d'incorporation des données. Cela a ouvert ma réflexion professionnelle et constitué un réel travail de veille qui me servira tout au long de ma profession. En effet, j'ai pu faire la découverte d'un public particulier, dont la situation est au croisement de diverses problématiques, et dont la situation me semble aujourd'hui préoccupante.

Le lien entre la fonction d'assistant de service social et l'expérience que représente le mémoire de pré-recherche est évident. Il est nécessaire pour les assistants de service sociaux de maîtriser les outils de recherche empirique, de questionner leurs expériences et leurs pratiques, et de communiquer les réalités sociales dont ils sont acteurs et observateurs. Qu'il exerce en relation duelle ou en collectif, il utilisera les différentes étapes mis en œuvre dans cet « exercice ».

---

159 Il m'est souvent arrivée de ne pas lire l'entièreté de l'ouvrage, je me référençais alors au sommaire, lisais l'introduction et la conclusion ainsi que le chapitre sélectionné.

## BIBLIOGRAPHIE

- **Ouvrages :**

AUTÈS Michel, CASTEL Robert., ROCHE Richard, SASSIER Monique, *L'exclusion, définir pour en finir*, Pratiques sociales, Dunod, 2001.

BECKER Howard, *Outsiders, études de sociologie de la déviance*, Paris : A.-M. Métailié, 1985.

BENBASSA Esther, « Dictionnaire des racismes, de l'exclusion et des discriminations », Larousse, Paris, 2010.

CASTEL Robert, *Métamorphoses de la question sociale*, Paris : Fayard, 1995.

CHOBEAUX François, *Les nomades du vide : des jeunes en errance, de squats en festivals, de gares en lieux d'accueil*, La Découverte, Paris, 2004.

CHOBEAUX François, *L'errance active*, Paris : Édition ASH, 2001.

CYRULLNIK Boris , SERON Claude, *La Résilience ou Comment renaître de sa souffrance*, Ed. Fabert, 2003.

DAMON Julien, *La question SDF*, Lien social, PUF, Paris, 2002.

DE GAULEJAC Vincent, TABOADA-LEONETTI Isabel, *La lutte des places : insertion et désinsertion*, Paris : Desclée de Brouwer, 2009.

DEQUIRE Anne-Françoise, JOVELIN Emmanuel, *La jeunesse en errance face aux dispositifs d'accompagnement*, France: Presses de l'EHESP, Aout 2009.

DURKHEIM Emile, *Éducation et sociologie*, Paris, Puf, 1922.

DUBET François, *La galère : jeune en survie*, Paris , Points, 2008.

ETIENNE Jean, BLOESS Françoise, NORECK Jean-Pierre, ROUX Jean-Pierre, *Dictionnaire de sociologie*, Initial, Hatier, 2004.

GALLAND Olivier, *Les jeunes*, Paris, Éditions La Découverte, collection Repères, 1984.

GALLAND Olivier, *Sociologie de la jeunesse*, Armand COLIN, Paris, 2009.

GIRAUD Michel, *Le jeune SDF, socioanalyse de la précarité, logique sociale*, l'Harmattan, 2004.

GUILLOU Jacques, *Les jeunes sans domicile fixe et la rue, ou , « au bout d'être énervé »*, Logiques sociales, L'Harmattan, Paris, 1998.

GUILLOU Jacques, MOREAU DE BELLAING Louis, « Figure de l'exclusion. Parcours de sans domicile fixe », L'Harmattan, 2003.

QUIVY Raymond, VAN CAMPENHARDT Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales*, DUNOD, 1995.

LE REST Pascal, *L'errance des jeunes Adultes. Causes, effets, perspectives*, l'Harmattan, 2006.

PAUGAM, Serge, *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, Paris, 1991.

PAUGAM Serge, *Le lien social, Que sais-je ?*, deuxième édition, Paris, presses universitaires de France, 2010.

RULLAC Stéphane, *Et si les SDF n'étaient pas exclus ? Essai ethnologique pour une définition positive*, Question contemporaines, l'Harmattan, 2008.

ROGERS Carl, *Le développement de la personne*, Paris, Dunod, 2005.

SILLAMY Norbert., *Dictionnaire de psychologie*, Sciences de l'Homme, Larousse, 1992.

- **Articles :**

BERLIOZ Gilbert, *Dans les circuit de l'errance ... Les jeunes sont de plus en plus nombreux* , Sauvegarde de l'enfance, n°4, 2000, p.153-156

CHOBEAUX François, *Conduire sa vie en dehors des normes. Y a-t-il un droit à la marginalité ?* in Olivier Douard et Gisèle Fiche, *Les jeunes et leur rapport au droit*, L'Harmattan, 2001, pp. 204-213.

COUPIAT Pierre, *La place de la marginalité*, Débats jeunesse, n° 38, 2004, p.28-40

CORBIN Stéphane, *Errance : Entre aliénation et résistance*, MANA, n°9, 2001, p.9-13.

CYRULNIK Boris, *La résilience un processus multi-causal*, Dossier thématique « Difficultés vécues durant l'enfance : conséquences à l'âge adultes », Revue française des affaires sociales, La documentation Française, 2013, p.11-13

DESQUIRES Anne-Françoise, JOVELIN Emmanuel, *Quel avenir pour les jeunes en errance ?* , Empan, 2007/4 n° 68, p. 63-69.

DESQUIRES Anne-Françoise et JOVELIN Emmanuel, *Des jeunes dans la tourmente. Des jeunes sans domicile fixe à l'épreuve de la rue*, Pensée plurielle, 2007, n°14, p125-147.

DOUVILLE Olivier et CAPOZOLLI BIANCARELLI Lorenza, « *Des fonctions subjectives de l'errance chez des adolescents et des jeunes adultes* », Le journal des psychologues, n° 3112, nov. 2013, p. 34-39.

DOUVILLE Olivier, « *Les fonctions psychiques de l'errance* », Psychologie Clinique, 2010/2 n°30, p. 80-93

FNARS, *Les jeunes en errance sociale*, in *L'exclusion n'est pas une fatalité !*, États généraux de la FNARS, Livre blanc, juin 2006, p.43-50

GREISLER Elisabeth, « *Les contours de l'alter-engagement des jeunes en situation de marginalité* », *Sociétés et jeunesses en difficulté*, N°14, 2014

JEAMMET Philippe, *Le développement de l'individu : une co-construction permanente à la merci des*

*rencontres*, Dossier thématique « Difficultés vécues durant l'enfance : conséquences à l'âge adultes », Revue française des affaires sociales, La documentation Française, 2013, p.11-13

LANGLET Marianne, *Les milles et une condition de l'hébergement inconditionnel*, Dossier, Lien social, n°1127, novembre 2013, p. 10-18.

LANGLOIS Emmanuel, *De l'inconvénient de n'être le problème de personne : cécité institutionnelle et vulnérabilité sociale des jeunes en errance*, De Boeck Supérieur | Pensée plurielle, 2014, p.83-99

MUNIGLIA Virginie. ROTHÉ Céline, *Parcours de marginalisation de jeunes en rupture chronique : l'importance des recours significatifs dans le recours à l'aide sociale*, Dossier thématique « Difficultés vécues durant l'enfance : conséquences à l'âge adultes », Revue française des affaires sociales, La documentation Française, 2013, p.11-13

PASCAUD Laurent, *L'errance des jeunes face à l'errance institutionnelle*, Dossier, Le journal de l'action sociale et du développement social, n°68, juin/juillet 2002, p 19-26.

PATTEGAY, PAT *L'actuelle construction en France du problème des jeunes en errance. Analyse critique d'une catégorie d'action publique*, Déviance et Société, Médecine et Hygiène, vol.25, 2001, p.257-277

PAUGAM Serge, *La dynamique de la disqualification sociale*, Sciences Humaines n°28, 1993, p.16-20.

PINEL Jean-Pierre, *Les adolescents en grandes difficultés psychosociales : errance subjective et délogement généalogique*, Connexions, 2011/2 n° 96, p. 9-26.

POULET-GOFFARD Sébastien, *Jeunesse en errance. « Tapaj » : un dispositif qui fait beaucoup de bruit pour l'insertion*, Le Journal de l'action Sociale, octobre 2013, n°180, p30-31

ROTHÉ Céline, « *Jeunes en errance* ». *Les effets pervers d'une prise en charge adaptée*, Agora débats/jeunesses, N° 54, 2010, p. 87-99.

VANDECASTEELE Isabelle, LEFEBVRE Alex, *De la fragilisation à la rupture du lien social : approche clinique des impacts psychiques de la précarité et du processus d'exclusion sociale*, Cahiers de psychologie clinique, n°26, 2006, p.137-162

- **Rapports :**

CHOBEAUX François et AUBERTIN Marie-Xavière, *Jeunes en errance et addictions*, Recherche pour le ministère de l'action sociale et de la santé, Direction générale de la santé, 2013.

WEIBEL Anne-Marie, *Favoriser l'insertion de jeunes, 18-25 ans, désaffiliés, en précarité et errance, par l'accès au logement, Une nouvelle action dans l'agglomération mulhousienne : Logi' Jeunes*, 2010.

- **Webographie:**

<http://sejed.revues.org/>

<http://www.cairn.info/>

<http://www.cemea.asso.fr/jeunes-en-errance/?Le-reseau-national-Jeunes-en-errance>

<http://www.cnle.gouv.fr>

<http://www.fnars.org>

<http://www.insee.fr>

<http://www.legisfrance.gouv.fr>

<http://www.education.gouv.fr>

<http://www.persee.fr/>

<http://www.social.gouv.fr/>

## ANNEXES

### **Grille d'entretien destinée aux professionnels et accompagnants**

→ ES CHRS, ASS de prévention spécialisé, ES relais X, Professionnels CAARUD / Professionnel du samu social + professeur et membre du « réseau errance » (sauf Q 2/3)

Explication du contexte de ma recherche et du sujet de manière plus précise

### QUESTIONS

- 1- Quelle signification a pour vous le mot errance ? ( A quel concept ou autre terme le rattacheriez-vous ? )
- 2 - Rencontrez-vous des jeunes en situation d'errance qui sont sans domicile stable ?
- 3- Quelles sont vos missions ainsi que vos actions en destination de ces jeunes ?
- 4- Constatez vous une évolution concernant leur nombre depuis ces dernières années ?
- 5- Constatez -vous une changement des « profils » chez les jeunes sans domicile que vous côtoyez ?
- 6- Que pourriez-vous dire de l'accompagnement de cette population ?
- 7- A votre avis, quels sont les principales « causes » de leurs situations ?
- ( 8 – Quels difficultés ces jeunes ont-ils rencontrés? )
- 9 – L'errance remplit-elle une fonction pour ces jeunes ? Si oui, pourquoi ?
- 10 - Souhaitez vous dire un mot supplémentaire (que ce soit un vécu, une rencontre, un récit, un ouvrage auquel vous pensez ou qui vous a touché, ou encore simplement quelque chose que vous souhaitez aborder pour terminer ?

Trame de la grille d'analyse : entretiens professionnels

Questions	ES CHRS	ASS prev. s.	ES relais X	ES CAARUD	Samu social	Prof. errance
Errance ?						
Jeunes en situation d'errance ?						
Missions et action ?						
Evolution nombre ?						
Changement profil ?						
Accompagnement population ?						
Causes errance ?						
Difficultés ?						
Fonctions de l'errance ?						
Q Ouverte						

## **Grille d'entretien destinée aux professionnels et accompagnants**

→ *ASS scolaire*

Explication du contexte de ma recherche et du sujet

### QUESTIONS

1- Quelles sont vos missions auprès des jeunes scolarisés au sein de l'éducation nationale ?

2- Quelle signification a pour vous le mot errance ? (*A quel concept ou autre terme le rattacheriez-vous ?*)

3 – Dans les ouvrages traitant de l'errance des jeunes, notamment ceux de F. Chobbeaux, J. Guillou, beaucoup de jeunes sans domicile stable disent avoir eu un parcours scolaire difficile et avoir été en conflit avec L'école, en décrochage. Comment l'expliqueriez-vous ?

4. Aujourd'hui, quelles actions sont mises en place pour éviter le décrochage ? A votre avis, sont-elles efficaces ?

5 – L'errance remplit-elle une fonction pour ces jeunes ? Si oui, pourquoi ?

6 - A votre avis, quels sont les principales « causes » de leurs situations ?

7- Souhaitez vous dire un mot supplémentaire (que ce soit un vécu, une rencontre, un récit, un ouvrage auquel vous pensez ou qui vous a touché, ou encore simplement quelque chose que vous souhaitez aborder pour terminer ?

## Grille d'entretien destinée aux jeunes

Explication du contexte de ma recherche et du sujet

(ordre non directif)

- Où vie tu en ce moment ? (*ou où vivais tu avant le CHRS*)
- Une journée ordinaire, c'est quoi pour toi ? (*c'était quoi pour toi ? Et maintenant que tu vis ici ?*)
- As-tu des ressources financières ? Et/ou, bénéficies-tu d' aides financières / sociale ?
- Peux tu partager quelques mots sur ton parcours ? (*où as tu grandi : la campagne , la ville ? tes rencontres, les univers que tu as fréquenté ...*)
- Comment tu qualifierais tes liens avec ton entourage familiale ?
- Qu'es-ce que tu peux dire de ta scolarité ?
- Souhaites-tu dire un mot supplémentaire concernant ton mode de vie que ce soit du vécu, une rencontre, un récit, un bouquin, etc, qui t'a touché ou simplement quelque chose que tu souhaite aborder pour terminer ?

## QUESTIONNAIRE OUVERT à Mr Chobeaux

### Questions :

1. Comment définiriez-vous l'errance des jeunes adultes sans domicile fixe ?
2. Selon vous, qu'est-ce qui distinguent les jeunes sans domicile fixe des autres jeunes en errance ?
3. Comment expliqueriez-vous la présence de nombreux jeunes à la rue, ayant un parcours ASE, Itep, Mecs ... (Institutions spécialisées et protection de l'enfance) ?
4. J'ai effectivement trouvé un lien entre les difficultés vécues par les jeunes et leur situation de sans domicile fixe : des difficultés rencontrées durant l'enfance (principalement au travers de la famille et de l'école) et des difficultés rencontrées à l'adolescence et à l'âge adulte (difficulté d'accès à un logement, perte d'un emploi, séparation, déviances ...), difficultés qui sont à comprendre dans un système socio-économique. Pourquoi certains dépassent ces difficultés et d'autres non ?
5. En quoi la situation de ces jeunes interpelle quant à la question de l'égalité des chances et la capacité d'intégration du système sociale et économique ?

### Réponses :

Le problème avec le terme « errance » c'est que personne ne le définit. Les professionnels y ont très vite accolé des adjectifs : active, sédentaire, immobile, territoriale, forcée, psychique, internationale... ceci permettant à chacun de signifier son public particulier. Voir mon travail sur zone-errance active, le rapport Lazarus sur psychique, le rapport Lagandré sur immobile, la FNARS sur forcée... Mais on est vite conduit à se demander ce qui est semblable chez tous, et là les particularités des comportements et des formes de vie par catégorie conduisent à un cul de sac.

J'ai avancé en 2009 dans « Intervenir... » la notion de « ceux qui se fuient », en disant que le noyau dur de l'errance active est constitué de personnes en fuite d'elles-mêmes, en référence au travail de O. Douville. Actuellement je reprend la question du transversal, en disant « l'errance c'est quand ça lâche ». Quand le projet migratoire bute à Calais, quand les affirmations de « j'ai choisi » de l'errance active laissent la place à « j'en peux plus », quand la personne pense qu'il n'y a pas de solution et qu'il n'y en aura jamais (jeunes SDF sans réponses par des structures trop rigides).

Donc, en réponse à « errance des jeunes adultes SDF » : c'est quand la situation de rue, de précarité, apparaît comme insoluble, quand ils pensent qu'il n'y a rien qui tienne autour d'eux, que les réponses faites sont inadaptées. C'est alors que des radicalisations apparaissent avec l'entrée dans la carrière de zonard, ou aussi des abandons de soi versant santé, de l'entrée dans la défoncée...

Ces jeunes adultes SDF ont un idéal de vie assez normalisé, banal. Et ou bien ils n'ont pas pu commencer à le réaliser (ASE...) et ils voient que tout lâche, ou bien ils ont commencé et ça a craqué : par la dureté de la vie, chômage, rupture sentimentale, perte du logement..., ou par eux-mêmes car ils n'ont pas « tenu » dans l'entrée dans les exigences du monde adulte : comportements sociaux dans l'emploi, le logement incapacité à gérer leur argent...

Mais attention, tous ne sont pas dans la même dynamique psychique. Certains sont temporairement en grande précarité car il leur est arrivé un malheur de vie, mais ils ont les moyens psychiques de résister : estime de soi, capacités projectives, réseaux sociaux et familiaux mobilisables, expériences de vie préalables positives... D'autres, la plupart, dans la même situation, n'ont pas de parachute : pas d'estime de soi, pas de projections narcissiques, pas de réseaux, des instabilités ou des déséquilibres psy se développant depuis la petite enfance...

ASE, ITEP, MECS, EREA, PJJ... : on voit dans la rue ceux avec qui ça n'a pas marché. En particulier ASE-MECS. Des placements multiples, des inadaptations entre ces gamins et les équipes-structures, en fait une incapacité de l'ASE à prendre en charge positivement ces gamins « incasables ».

La reconstitution des « carrières » ASE de ces jeunes permet de voir tout ce qu'il ne faut pas faire pour que ça ne se reproduise pas... Allez-y mollo là-dessus, si vous avez en jury quelqu'un qui pense que ce qui s'y fait est très bien...

Le problème est officiellement reconnu. Actuellement 7 départements sont « expérimentaux » sur « la prévention des ruptures en fin de placement » : comment éviter la rue à 18 ans ? D'autre part, la Direction Générale de la Cohésion Sociale est en train de créer un groupe de travail sur les « incasables » : identifier la littérature scientifique et professionnelle sur la connaissance et le comment faire, proposer des préconisations pour que ça change. Lancement en avril, production en novembre.

Pourquoi certains dépassent les difficultés et pas d'autres : cf au dessus sur les structurations psy. Aussi sur la rencontre, ou pas, avec des travailleurs sociaux attentifs, pas normalisés, pas esclaves de leurs procédures d'action. Il y en a en accueils de jour, en rue, en CAARUD, parfois, pas toujours, en CHRS et en mission

locale.

Il y a aussi les contextes locaux : à Limoges on a un appartement dans le parc social en 3 semaines, à Paris en... Idem pour les contextes-emploi. Dans un bassin de vie avec un gros taux de chômage des 18-25 ans... Egalité des chances, égalité du traitement par le service public : il n'y en a pas. Ici des contrats jeunes majeurs, là pas. Ici ces contrats pour ceux qui vont le mieux pour « bien finir », ici plutôt pour ceux qui restent à soutenir fortement. Ici une mission locale attentive à ces jeunes là, là une autre qui ne fait que de la distribution de stages. Ici un CHRS qui accepte défonce et chiens, là...

Quant aux capacités d'intégration du système global : déjà qu'il n'y a pas de travail, ni de logement, pour les jeunes « normaux »...ce n'est pas demain la veille qu'il y en aura pour les bancals qui ne connaissent pas les codes, les façons de faire, du logement et du travail. Et qui de toute façon n'ont pas et ne sont pas prêts d'avoir les revenus stables et suffisants permettant une autonomie longue d'habitation.

Question : en lisant la définition du handicap de la loi de 2005, et en constatant la création de la notion de « handicap psychique », nombre de ces jeunes là ne sont-ils pas de fait dans cette situation ? Amochés psychiquement depuis leur enfance, souvent avec des signes de déséquilibre, de souffrance et de pathologie psy, peu capables d'être autonomes dans ce monde de sauvage... Et s'il devaient être accompagnés à vie ?

GRILLE D'ANALYSES : OBSERVATIONS

.....		Isilde	Thierry	Philippe	Franck	Adeline
PARCOURS (difficultés surlignés)	famille					
	école					
	travail					
	logement					
	Socialisation					
	culture					
	déviance					
.....						
RUE	dormir					
	Se nourrir					
	socialisation					
	Aides/ ressources					
.....						
AUTRES						

Cf : Reproduction du tableau d'analyse (simplifié et vidé) ; analyses effectuées manuellement, feuille A1. Ce tableau m'a servi à effectuer des « fiches individuelle de parcours » contenant des brides de phrase (notes : cahier de terrain) et une analyse succincte pour chacun, ce qui m'a permis de les croiser aux « fiches individuelles » d'entretien (grille d'analyse similaire).

***La vulnérabilité du parcours des jeunes adultes en  
errance « dure »***

**Résumé :**

Aujourd'hui, en France, être sans domicile fixe lors de l'entrée dans la vie d'adulte est un fait pour nombreux jeunes. Selon une étude de l'INSEE, en 2013, les jeunes sans domicile fixe (SDF) âgés de 18 à 29 ans représenteraient 26 % de la population des personnes SDF. D'où viennent-ils ? Quels sont leur parcours ? **En quoi l'errance des jeunes adultes sans domicile fixe âgés de 18 à 29 ans, est-elle liée aux difficultés rencontrées dans leurs parcours de vie ?**

Après avoir engagé une réflexion autour du postulat de départ, à savoir l'errance des jeunes adultes sans domicile fixe, en définissant et explicitant la « jeunesse », leurs modes de vie, et les contours de ce processus de marginalisation et de disqualification sociale ; nous resituerons les difficultés rencontrées par ces jeunes au travers de leurs milieux familiaux d'origine et de leur parcours personnels et tenterons de comprendre en quoi ceux-ci sont en lien avec leurs situations d'errance « dure » .

Ce mémoire de pré-recherche se base sur des apports théoriques et une étude empirique qualitative, composée d'observations, d'entretiens semi-directifs et d'un questionnaire ouvert à F. Chobeaux, spécialiste de la question de l'errance.

**Nombre de pages :** 50 pages

**Mots clés :**

JEUNE, ERRANCE, DIFFICULTÉ, VULNÉRABILITÉ, PARCOURS, FAMILLE, ÉCOLE, INSERTION, MARGINALITÉ, EXCLUSION, DISQUALIFICATION SOCIALE, DÉVIANCE